



RÉPUBLIQUE
DU BENIN



BILAN DE MANDATURE 2015 - 2020

Municipalité de Porto-Novo

Mars 2020





SOMMAIRE

| | |
|---------------------------------------|-----------|
| Sommaire | 03 |
| Préambule | 05 |
| L'équipe municipale | 06 - 09 |
| 1. Gouvernance politique | 10 - 21 |
| 2. Gouvernance administrative | 22 - 33 |
| 3. Gouvernance technique | 34 - 41 |
| 4. Gouvernance environnementale | 42 - 47 |
| 5. Gouvernance économique | 48 - 63 |
| 6. Gouvernance sociale | 64 - 71 |
| 7. Gouvernance Culturelle | 72 - 81 |
| 8. Coopération décentralisée | 82 - 87 |
| 9. Conclusion | 88 - 93 |
| 10. Annexes | 94 - 175 |
| Table des matières | 176 - 178 |



PRÉAMBULE

La 3ème Mandature de l'ère de la décentralisation aura été marquante pour sa proximité avec les administrés, mais aussi pour les réformes audacieuses engagées et réussies sur le plan structurel d'une part (réforme de l'organigramme, rédaction du manuel de procédures et développement de nouveaux partenariats) et d'autre part avec les opportunités inédites dont elle a bénéficié à travers le Programme d'Action du Gouvernement (PAG).

Ces initiatives vont dans le sens d'une meilleure performance de l'administration et dans le sens d'une plus grande ouverture de la ville vers les enjeux actuels de développement durable. La mandature est dès lors marquée d'une part par la valorisation de la culture et de l'autre, par l'entrée réussie de la ville sur le marché financier. Le présent bilan de mandature, est un document qui résume l'essentiel des choix et des réalisations de la municipalité durant ces cinq dernières années.

A la lecture de ce rapport, vous constaterez une grande cohérence dans la politique mise en œuvre depuis août 2015 par la troisième mandature du conseil municipal.

En effet, l'action de la municipalité s'est caractérisée ces cinq dernières années par deux principes forts : Réformes et Vivre ensemble. Ainsi, le Conseil Municipal a exprimé sa volonté de développer notre commune dans l'intérêt de tous les citoyens, en mettant l'accent sur les principales compétences que nous confèrent les lois de la décentralisation en République du Bénin. Il a été question après avoir réussi à maîtriser nos dépenses et notre fiscalité, d'éviter toute dispersion des ressources. Cela correspond à l'engagement de bonne gouvernance que nous avons pris en 2015, mais aussi à un devoir impérieux d'investissement pour le développement de Porto-Novo. C'est pourquoi, le Conseil Municipal a instauré dès son arrivée un cercle vertueux budgétaire pour pouvoir maintenir une très grande qualité de service public tout en proposant de nouveaux projets d'intérêt commun.

Chers Citoyen(e)s, vous avez pu observer que les principes de bonne gouvernance ont été respectés tout au long de ce mandat. Cela ne nous a cependant pas empêché de porter des projets innovants et ambitieux, dans tous les domaines. Le contenu du présent bilan en est une expression éloquente. Nous avons réalisé toutes ces opérations sans obérer nos capacités de financement à court, moyen et long terme.



Autrement dit, notre commune a pu financer des projets structurants tels que le renouvellement du parc automobile vieillissant et le pavage de 4,8 km de voies sur fonds propres. En outre, la commune a pu mobiliser et déposer au trésor, la contrepartie de la Mairie pour le financement nécessaire à la construction d'un Hôtel de Ville. Au titre des 10 résultats marquants cette 3ème mandature, nous pouvons citer :

- i. La signature de la convention de financement du projet Porto-Novo, Ville Verte ;
- ii. La mobilisation de deux milliards pour le financement du projet de construction de l'Hôtel de Ville ;
- iii. La mise en place du Guichet unique ;
- iv. Le pavage et le bétonnage de 4,8 km de voies ;
- v. L'acquisition de douze véhicules administratifs ;
- vi. L'organisation régulière des séances publiques de reddition de comptes par le Maire et par les Chefs d'Arrondissements ;
- vii. La création de l'un des plus grands événements culturels de la sous-région : le Festival International de Porto-Novo (FIP) ;
- viii. L'assainissement révolutionnaire et inédit de la gestion des affaires domaniales ;
- ix. La commune a été sélectionnée par le FMDV puis le FIIM pour le financement du projet Porto-Novo Ville Intelligente ;
- x. La rationalisation de l'administration municipale à travers l'élaboration d'un organigramme et d'un manuel de procédures.

Vous l'aurez compris, le sérieux budgétaire et l'innovation, ont été les principales marques de fabrique de cette mandature. Beaucoup reste encore à faire, mais il est indéniable que nous avons mis en place, des fondations solides et saines, tout en défendant les intérêts de nos populations et en leur rendant compte régulièrement.

Emmanuel D. ZOSSOU
Maire 3ème mandature

L'ÉQUIPE MUNICIPALE





Emmanuel D. ZOSSOU
 *Maire de Porto-Novo*

Les Adjoints au Maire



ZINSOU Jocelyne



AHLONSOU François



ABOUDOU Djamiou

Les Chefs d'Arrondissements



RADJI Akim



VIAHOUNDE Sylvestre



AKIGBÉ Georges



OUINSOU Augustin



AKPATA Ippolyte

Les Conseillers Municipaux



ADANVÈ Joseph



AGONDANOU
Fabrice



AHOUSSINOU
Jean-Baptiste



AKADJAME
Jean-Marie



ACHA Valère



BADIROU Latifi



BADIROU
Mansourou



BRUN Marcelle



GBADAMASSI
Saliou



HOUNSOU Richard



HOUNSSOU
Hotegni



IGUÉ Pierre



KIKI Rosine



KOTCHE François



KOUDJOU Barnabé



MIKPON Sévérin



NOUVEGNON
Basile



OUSSOU Christine



SAÏZONOU Félicien



TOUKOUROU
Rachad



TOVIHO Sévérin



WHEDOKOU
Bienvenu



YANKOTY
Charlemagne



ZINHWEMEDE
Bernard

L'Administration Municipale



NOUTAI Jules
SG



ADOGLO AKIGBE Perpétue
SGA



ADANKON Bienvenu
DAFE



ADJAGBA Evariste
DST



HOUNSOU Richard
DCP



KITOYI Abdou Kadiri
DCN



ALOKPO Cahétel
DECAS



ADANVE Isidore
DCEMAAC

Le Cabinet du Maire



KIKI Ruysdael
DC



HOUNGBO Inès
SP Maire



ADIN Grégoire
CP



HOLOGAN Médard
CVA Maire



1.
GOUVERNANCE
POLITIQUE

A- Elections municipales

Le mercredi 15 juillet 2015, la Commission Electorale Nationale Autonome (CENA) a proclamé les résultats des élections communales, municipales et locales du dimanche 28 juin 2015. Il ressort que le

Parti du Renouveau Démocratique (PRD) a obtenu trente-deux sièges et l'Union fait la Nation (UN), un (01) seul conseiller.

B- Election des membres de l'exécutif

Sur invitation du Préfet des Départements de l'Ouémé et du Plateau, Monsieur Moukaram BARADOU, les trente-trois conseillers municipaux se sont retrouvés dans la salle de délibération de l'hôtel de ville pour procéder à l'élection du maire, de ces trois adjoints et des chefs d'arrondissements. Conformément à l'arrêté préfectoral N° n°1/776/SG-STCCD/SA du 30 Juillet 2015 portant Constatation du résultat de l'élection du Maire, des Adjoints au Maire et des Chefs d'Arrondissements de la Commune de Porto-Novo, les résultats de l'élection se présentent comme suit :

- Maire : Monsieur ZOSSOU D. Emmanuel
- Première Adjointe au Maire : Madame ZINSOU Jocelyne

- Deuxième Adjoint au Maire : Dr. AHLONSOU A. François
- Troisième Adjoint au Maire : Monsieur ABOUDOU Djamiou
- Chef du 1er Arrondissement : Monsieur RADJI Akim
- Chef du 2ème Arrondissement : Monsieur VIAHOUNDE Sylvestre
- Chef du 3ème Arrondissement : Monsieur AKIGBE Georges
- Chef du 4ème Arrondissement : Monsieur OUINSOU Augustin
- Chef du 5ème Arrondissement : Monsieur AKPATA Ippolite

C- Installation des commissions permanentes

Après l'installation des membres de l'exécutif, il a été procédé à l'élection des présidents et rapporteurs de neuf (09) Commissions Permanentes et sept (07) sous-Commissions à l'unanimité des conseillers municipaux par trente-deux (32) voix pour, zéro (00) contre et un (01) absent. (Cf. Délibération Année 2015 N° 031/SG/SAC du 31 Décembre 2015).

LISTE DES COMMISSIONS PERMANENTES

- 1- Commission permanente chargée des affaires financières et Economiques
- 2- Commission permanente chargée des Affaires Domaniales, de l'Agriculture et de l'Environnement
- 3- Commission permanente chargée de la Modernisation de l'administration Municipale
- 4- Commission permanente chargée de l'Etat-Civil
- 5- Commission permanente chargée du Développement Communautaire, de la Coopération Décentralisée, de l'Artisanat, du Tourisme, des Microcrédits et des

Objectifs pour le Développement Durable

- 6- Commission permanente chargée de la Sécurité, du Transport et des équipements Marchands
- 7- Commission permanente chargée des Infrastructures, des Equipements, de l'Habitat et de l'Urbanisme
- 8- Commission permanente chargée de la famille, de l'enfance, de la santé, des affaires sociales et de la culture
- 9- Commission permanente chargée de la Jeunesse des sports et Loisirs

Il faut noter qu'une évaluation à mis parcours du fonctionnement des différentes commissions permanentes a amené le Conseil Municipal à réduire le nombre à huit (08). (Cf. Délibération 2018 N°10H/029/SG/SAC du 05 juillet 2018.)

D- Cérémonie de passation de service

La passation de service a eu lieu le 31 juillet 2015 dans l'ancienne salle d'audience du Maire de façon sobre et

discrète entre *le maire sortant Monsieur Moukaram OCENI* et *le Maire Entrant D. Emmanuel ZOSSOU*.



E- Règlement intérieur du Conseil Municipal

Par arrêté Municipal, un comité a été mis sur pied pour proposer un règlement intérieur au conseil Municipal. Le rapport dudit comité a été adopté à l'unanimité des conseillers municipaux par trente-deux (32) voix pour, zéro (00) contre et zéro (00) abstention le lundi 07 septembre 2015 (Cf.

Délibération 2015 N° 015/SG/SAC du 06 octobre 2015 portant adoption du règlement intérieur du conseil municipal et des commissions permanentes de la commune de Porto-Novo). Cet outil a permis d'assurer la bonne tenue des différentes réunions des entités ci-dessus citées. (Cf. Annexe)

F- Cérémonie d'investiture

Dans le cadre de l'organisation de la cérémonie d'investiture du Maire, un comité a été mis sur pied. Les travaux dudit comité ont abouti à la cérémonie proprement dite tenue le 1er octobre 2015. Ladite cérémonie supervisée par le Préfet Moukaram BADAROU a connu la participation effective du Président de l'Assemblée Nationale, Maître Adrien HOUNGBEDJI et son épouse, des députés, des Maires de Pobè, de Sèmè, de Avrankou, des représentants des Ambassades accréditées au Bénin, des représentants des partis politiques, des parents et amis des élus municipaux. Ce fut une très grande cérémonie très riche en couleurs et en

symboles, ponctuée par des animations culturelles. A cette occasion, le discours programme du Maire a été présenté. Cette grandiose cérémonie donnait déjà les prémices de ce que seront les cérémonies à l'ère de la 3ème mandature. En effet, tout au long de la mandature, nous avons eu droit à de belles et grandioses manifestations publiques à la hauteur du rang de Capitale conféré à notre ville depuis 1894. Il s'agit des fêtes de l'indépendance de notre pays, de l'ouverture des sessions ordinaires, des redditions de comptes, de l'ouverture et la clôture du Festival International de Porto-Novo (FIP), etc...





**DISCOURS DU MAIRE A L'OCCASION
DE LA CEREMONIE D'INVESTITURE
DU CONSEIL MUNICIPAL**

1er OCTOBRE 2015

• **Excellence** Maître Adrien HOUNGBEDJI, Président de l'Assemblée Nationale, Président du Parti du Renouveau Démocratique (P.R.D.),

• **Excellence** Monsieur le Ministre de la Décentralisation ou son représentant,

• **Excellence** Monsieur le Préfet des Départements de l'Ouémé et du Plateau,

• **Honorables** Députés à l'Assemblée Nationale

• **Excellence** Mesdames et Messieurs les Membres du Corps Diplomatique,

• **Mesdames et Messieurs** les représentants des Partis politiques,

• **Chers Collègues** Maires ici présents,

• **Mesdames et Messieurs** les Conseillers Municipaux,

• **Mesdames et Messieurs** les Responsables des Structures Déconcentrées de l'Etat,

• **Leurs Majestés**, Têtes Couronnées et autorités diverses,

• **Sages et Cadres** de la ville,

• **Chers amis** de la Presse,

• **Citoyennes et Citoyens** de la ville de Porto-Novo,

• **Chers invités**,

Nous sommes dans une cité hors pair à trois noms : **Hogbonou - Adjatchè - Porto-Novo**, capitale de la République du Bénin, ville de la deuxième personnalité de l'État, l'incarnation de la paix et de la démocratie béninoise, qui nous fait l'honneur d'assister en personne à cette cérémonie. Nous en sommes comblés, Président Adrien Houngbédji. Recevez toute notre reconnaissance.

Quel beau jour ! Que ce jeudi 1er octobre 2015 choisi pour l'investiture du 3e conseil municipal de l'ère de la décentralisation dans notre ville, cité historique de par sa tradition.

Je voudrais à juste titre remercier avec la plus grande ardeur leurs Majestés, Têtes Couronnées, chefs de cultes et diverses autorités religieuses de la ville de Porto-Novo pour l'honneur qu'ils nous font de leur présence, ainsi que pour leurs prières quotidiennes, leurs actions de grâces et leurs bénédictions.

Mesdames et Messieurs les chefs de mission diplomatiques et les représentants des institutions internationales accréditées auprès du Bénin,

Votre participation à cette investiture traduit votre profond attachement à la gouvernance locale. Le conseil municipal et tout le personnel de la mairie par ma voix vous en sont reconnaissants.

Mes remerciements vont également à son Excellence Monsieur le Préfet des départements de l'Ouémé et du Plateau ainsi qu'aux responsables de toutes les structures déconcentrées de l'État.

Chers Homologues Maires,

Un merci tout particulier à votre endroit, vous qui êtes venus nombreux de villes voisines mais aussi de villes lointaines pour nous soutenir, et témoigner votre sympathie aux populations de Porto-Novo. Votre présence en ces lieux, nous réjouit particulièrement et reste un symbole unique. C'est un signe de la solidarité agissante entre nos villes, et de l'amitié entre leurs habitants. Je formule le vœu que nous puissions bientôt mutualiser certains de nos efforts pour le développement de nos communes respectives.

Aux anciens Maires de Porto-Novo, recevez à travers ma personne, la gratitude des citoyennes et des citoyens de notre ville. Votre sens de responsabilité et votre engagement ont déblayé le terrain. C'est vrai, l'immensité du chantier a, semble-t-il occulté vos efforts. Mais soyez rassurés que le nouveau conseil municipal saura capitaliser vos réalisations.

Je m'en voudrais de ne pas vous remercier, populations de la ville de Porto-Novo, car c'est grâce à vos suffrages que nous sommes devant vous ce jour, vous qui avez massivement, presque à 100%, fait le bon choix le dimanche 28 juin 2015.

Mesdames et Messieurs,
Chers Invités,

Je ne voudrais pas présenter en cette circonstance, le moment ne s'y prêtant point, un diagnostic détaillé, c'est-à-dire un état des lieux que tout le monde connaît.

Mais permettez-moi de vous confier notre désarroi, notre grande difficulté à faire sereinement face aux charges financières immenses de notre ville. En effet, notre capacité de mobilisation de ressources propres ne dépasse guère 600 millions de francs CFA. Or, la ville de Porto-Novo doit dépenser chaque année 650 millions pour la gestion des ordures et la propreté urbaine ; 550 millions environ pour les charges salariales sans oublier l'entretien des 49km de voies pavés, l'éclairage publique et bien d'autres lignes de dépenses. Ainsi je voudrais lancer un appel au gouvernement de bien vouloir œuvrer pour que le milliard communal soit enfin une réalité. Nous demandons également l'appui des partenaires au développement pour améliorer notre réseau électrique et passer progressivement aux énergies renouvelables.

Citoyennes et Citoyens, Chers Sœurs et Frères,

Il suffit de faire le tour de Porto-Novo un week-end pour se rendre compte que nous avons du goût et aimons les bonnes choses. Et pourtant, notre ville peine à conquérir le statut d'une vraie capitale à l'instar des autres métropoles aussi bien en Afrique que sur d'autres continents. Pour ce faire, je nous invite à habiller chiquement Porto-Novo afin d'en faire un cadre attrayant pour chacun et pour tous.

Dans cette quête, je voudrais appeler à une volonté politique toujours plus accrue des autorités du pays, car la restauration de la ville de Porto-Novo quant à ses attributs de Capitale devrait d'abord relever d'une ferme volonté politique et c'est ce que nous appelons de tous nos vœux.

Mesdames et Messieurs, Chers compatriotes,

Le Bénin n'a qu'une et une seule capitale et tous les béninois devraient naturellement venir nous prêter mains fortes. Car l'image d'un Porto-Novo moderne et développée doit faire la fierté non pas seulement des habitants et originaires de la ville mais aussi et surtout de tous les béninois.

Ceux qui vont au-delà de nos frontières voient et apprécient de belles villes. Pour d'autres, c'est à la télé qu'ils admirent de magnifiques décors qui leur arrachent le rêve d'y être.

Porto-noviennes et Porto-noviens,

On peut ensemble reconstruire notre ville et lui donner plus d'éclat. Vivons notre rêve juste en payant nos impôts. Nous sommes désormais les bâtisseurs d'une cité de rêve, alors je nous invite à transformer Porto-Novo en Porto-Rico.

Cet appel est aussi adressé à tout investisseur qu'il soit porto-novien, béninois ou étranger. Nous savons que le plus grand critère recherché par tout investisseur, c'est un environnement de paix. Et ça, nous l'avons ici. Chers investisseurs, sachez que nous disposons d'un climat favorable et d'un positionnement géographique adéquat du fait de notre proximité avec le Nigéria, la plus grande puissance de l'Afrique. Eh bien, Porto-Novo vous attend !

Notre objectif est de réaliser la première rue commerciale, l'artère la plus achalandée au Bénin. L'avenue qui part du Carrefour Agbokou jusqu'au Carrefour Beurivage en passant par Cachi s'y prête à merveille avec déjà une dizaine de banques, cinq hôtels de standing international et plusieurs services indispensables au vécu quotidien des citoyens.

Citoyennes et Citoyens,

Dans le souci d'améliorer les conditions d'études à travers la création d'infrastructures académiques modernes, de permettre au plus grand nombre d'accéder aux universités et d'encourager la décentralisation universitaire, l'une des toutes premières décisions de notre conseil municipal a été de prendre à bras le corps le projet de construction de l'université de Porto-Novo. Nous nous engageons à offrir très prochainement les 50 ha de terrains requis par les autorités étatiques pour faire de ce vieux rêve des populations de Porto-Novo, une réalité tangible. Rappelons que ce projet correspond parfaitement à l'un des tous premiers symboles de notre vision de l'intercommunalité, puisque ce pôle universitaire s'étendra sur 4 autres villes à savoir : Adjarra, Sémè-Kpodji, Avrankou et Dangbo. Nous tenons ici à dire toute la reconnaissance des porto-noviennes et des porto-noviens à l'endroit du gouvernement et de son chef.

Citoyennes et Citoyens, Chers Invités,

L'un de nos projets phare est le projet « Porto-Novo Ville Verte » qui est en réalité un projet pilote visant à faire de la berge lagunaire Est de Porto-Novo un circuit touristique qui promeut un développement durable. Ce projet d'un coût de 6 milliards de nos francs sera une réalité grâce à l'appui financier de l'Agence Française de Développement, du Fonds Français pour l'Environnement Mondial et de la ville de Porto-Novo. C'est le lieu de remercier une fois encore tous nos partenaires au développement et tout particulièrement la France.

Porto-noviennes et Porto-noviens,

Nous voici devant vous, ce jour 1er octobre 2015, en tant que Maire élu de la Capitale du Bénin, ville que nous avons la responsabilité de continuer à construire ensemble.

Ce jour doit être pour nous tous, un jour d'engagement pour un nouveau départ.

Alors, tels des ouvriers sur un chantier, retrouvons les manches, redoublons d'ardeurs pour les tâches qui nous attendent pour le développement de notre ville.

Cet engagement sera requis pour la mise en œuvre de stratégies innovantes dans les domaines majeurs de **l'environnement**, de **la Gouvernance** et de **la responsabilité**.

En ce qui concerne l'environnement, le Conseil Municipal que j'ai l'honneur de présider travaillera à faire de notre ville commune, une cité attrayante et attractive à travers les projets ci-après : « **Porto-Novo, ville propre** », « **HOGBONOU, ville arborée** », « **ADJATCHE, ville fleurie** » une ville fière de son héritage et de son devenir.

Cette initiative stratégique environnementale représentera un réel outil de promotion touristique et de développement économique.

Pour ce qui a trait au second volet relatif à **la gouvernance**, le Conseil Municipal entend faire de **Porto-Novo une ville intelligente**, une stratégie qui permettra à la ville de se classer parmi les villes de type « **smart-city** », une ville utilisant abondamment

les technologies de l'information et de la communication pour améliorer la qualité du service au citoyen et pour en réduire les coûts. Notre vœu le plus ardent est que d'ici quelques années, les populations de la ville puissent par exemple, déclarer les naissances à partir de leur téléphone portable.

Enfin, pour ce qui est du troisième axe des stratégies innovantes, je veux nommer la responsabilité, le Conseil Municipal entend faire de **Porto-Novo une ville** qui accordera une place de choix à la personne humaine et à l'idéal de famille, source de vie et d'avenir. Il s'agira pour la municipalité de Porto-Novo de créer un climat propice à l'épanouissement de la famille ainsi qu'à la prospérité de ses membres et de la communauté municipale.

L'équipe municipale devra également faire preuve de responsabilité dans la mobilisation, l'utilisation des ressources et se fera le devoir de rendre compte en toute transparence à la population conformément aux dispositions des lois sur la décentralisation.

Aussi, la réalisation des projets stratégiques de développement de la ville s'appuiera-t-elle sur la diplomatie municipale dans le but de négocier et de mobiliser des ressources tant intérieures qu'extérieures grâce à des plaidoyers à l'endroit du gouvernement, de la coopération décentralisée sud-sud et de celle nord-sud. Une attention particulière sera accordée au suivi et à l'évaluation de la coopération décentralisée afin qu'on puisse mesurer les retombées économiques, sociales et culturelles pour la ville.

Les plaidoyers concerneront également la construction d'un second pont et l'aménagement des sorties de la ville car notre ville, la Capitale de notre pays, ne dispose que d'une seule entrée et les entrées et sorties de la ville constituent de véritables parcours de combattant pour les usagers de la route.

Citoyennes et citoyens,

La sécurité des biens et des personnes sera également notre préoccupation. Dans ce cadre, nous avons l'ambition de faire de Porto-Novo une ville de Paix où la quiétude des populations ne sera pas perturbée.

Pour ce faire, nous renforcerons nos partenariats avec les forces de sécurité publique et nous redynamiserons la police municipale.

C'est le lieu de les remercier pour le travail qu'elles abattent de jour et de nuit malgré l'insuffisance des moyens.

Le développement local, qui a quatre enjeux majeurs : économique, social, culturel et environnemental, a été le parent pauvre pendant les deux premières mandatures. Il est urgent donc que des actions soient menées dans ce domaine. En ce sens, le Conseil Municipal s'emploiera à créer les conditions nécessaires pour le développement des activités économiques, sociales et culturelles sur le territoire de la ville. Un accent particulier sera mis sur la promotion de l'économie locale.

Notre attention pour la jeunesse sera marquée par les actions que nous entreprendrons tant dans le domaine de l'éducation que dans celui du sport, des loisirs et de l'entrepreneuriat afin que nous ayons une jeunesse épanouie, responsable et confiante en l'avenir.

**Mesdames Messieurs,
Citoyennes et citoyens,
Chers invités,**

Voici présentée la quintessence des actions que le nouveau Conseil Municipal de la ville de Porto-Novo entend mener au cours des prochaines années.

C'est une mission ambitieuse mais tout aussi noble et stimulante. Pour la réussir, nous devons nous donner la main et travailler ensemble si nous voulons véritablement faire de Porto-Novo, une ville attrayante, une ville intelligente, entreprenante et créatrice de richesses, source de prospérité et de bien-être.

C'est sur ces mots, empreints d'engagement et d'espoir pour un nouveau départ, que je voudrais vous réitérer mes remerciements et souhaiter la paix et le bonheur dans vos familles respectives.

Je voudrais pour terminer paraphraser Monsieur Aliko Dangoté qui dit que dans la vie, il y a trois secrets pour réussir :

**Le premier, le travail
Le deuxième, le travail
Le troisième, le travail.**

VIVE PORTO-NOVO, LA CAPITALE DU BENIN !
VIVE LE BENIN !
Je vous remercie !



G- Reddition de comptes

Par définition, la reddition de comptes désigne l'opération qui découle de l'obligation de répondre de l'exercice d'une responsabilité. Elle présuppose l'existence d'au moins deux parties : une partie qui attribue des responsabilités et une autre qui s'engage, en les acceptant, à faire le rapport sur la façon dont elle les a assumées. Ainsi, toute reddition de comptes comporte l'attribution des responsabilités, le devoir de rendre compte et la surveillance du rendement par la population. La reddition de comptes est alors l'obligation faite à tous détenteurs d'un pouvoir public de rendre compte de toutes les actions mises en œuvre pour influencer sur l'atteinte des résultats escomptés pour le développement. Elle a pour avantages :

- la promotion de la bonne gouvernance
- l'accroissement de l'efficacité du développement : meilleure prestation des services, conception éclairée des politiques de développement;
- le renforcement des moyens d'action, faire entendre la voix des citoyens défavorisés et vulnérables.

Au vue de ces avantages pour l'administration municipale, le Conseil Municipal s'est engagé pour tenir au moins deux séances publiques de reddition de comptes tous les ans depuis 2017 soit un total de cinq redditions de comptes sur différents thèmes à savoir :

- 28 Décembre 2017 : **ASSAINISSEMENT ET INFRASTRUCTURES**

Objectif général : L'objectif visé par cette reddition de comptes est de rendre compte de toutes les actions du Conseil dans le domaine des infrastructures et de l'assainissement.

Objectifs Spécifiques :

- Montrer l'importance de la reddition de comptes ;
- faire le point des réalisations du conseil dans le domaine de l'assainissement et des infrastructures.

- 06 Juillet 2018 : **MOBILITE URBAINE**

Objectif général : L'objectif visé par cette reddition est de rendre compte de toutes les actions en vue d'assurer la bonne mobilité des populations.

Objectifs Spécifiques :

- Informer sur les travaux de construction des rues dans la ville ;

- Faire le point des innovations par rapport aux feux tricolores ;
- Présenter les travaux exécutés dans le domaine de l'éclairage publique ;
- Préciser le nombre de mètres linéaires de rues reprofilées dans la ville ;
- Sensibiliser les populations sur leurs contributions au développement de la ville.

- 28 Décembre 2018 : **GESTION DES RESSOURCES DU FADEC 2016-2018**

Objectif général : L'objectif visé par cette reddition de comptes est de rendre compte de toutes les actions sur Fonds FADeC en vue d'assurer le bien-être des populations.

Objectifs Spécifiques :

- Informer les populations sur les ressources FADeC affectés et Non Affectés de 2016 à 2018
- Communiquer sur les travaux de construction et de réfection des équipements sociaux et marchands de la ville sur FADeC 2016-2018.

- 19 Juillet 2019 : **GESTION DU PATRIMOINE FONCIER MUNICIPAL**

Objectif général : L'objectif visé par cette reddition est de rendre compte de toutes les actions engagées depuis juillet 2015 en vue d'améliorer la gestion du patrimoine foncier de la ville

Objectifs Spécifiques :

- Mettre de l'ordre dans la gestion des affaires domaniales;
- Faire le point des travaux de lotissements;
- Récupérer et sécuriser les réserves administratives;
- Disposer d'assez d'espace disponible pour les projets de développement;
- Mobiliser des ressources pour financer les projets de développement;
- Etablir correctement l'assiette fiscale;
- Disposer des données fiables pour alimenter le cadastre de la ville;
- Assurer la justice sociale

- 27 Décembre 2019 : **GESTION DE L'ADMINISTRATION MUNICIPALE**

Objectif général : l'objectif général est de rendre compte des réformes engagées depuis juillet 2015 pour améliorer le fonctionnement de l'administration municipale.

Objectifs Spécifiques : De façon spécifique, il était question d'informer la population sur les actions entreprises en vue de :

- Mettre de l'ordre dans le fonctionnement des directions ;
- Améliorer le fonctionnement des organes infra municipaux ;
- Rendre performants tous les services de la Municipalité ;
- Améliorer le service rendu à la population ;
- Favoriser la célérité dans les procédures administratives ;
- Améliorer le cadre de la gouvernance ;
- Favoriser la mobilisation des ressources à la hauteur des enjeux.

Déférant à la volonté de la population d'organiser les séances de reddition de comptes dans les arrondissements, chaque chef d'arrondissement a procédé au bilan des quatre années de sa gestion suivant l'ordre ci-après:

- 22 novembre 2019 : 1er arrondissement;
- 26 Novembre 2019 : 3ème arrondissement;
- 13 Décembre 2019 : 5ème Arrondissement;
- 30 Décembre 2019 : 2ème Arrondissement.

L'objectif général visé par ces différentes redditions de comptes est de rendre compte de toutes les actions du conseil municipal en vue d'assurer le bien-être des populations.



H- Affaires Juridiques

De 2016 à 2019, nous avons constaté un accroissement remarquable de dossiers de litige en ce sens que la Commune doit se faire représenter presque tous les jours dans les cours et tribunaux à travers le service juridique.

Afin d'accroître les possibilités de la commune à faire face aux procès surtout domaniaux, la commune a signé une convention d'honoraires et de frais avec le cabinet d'avocats de Me Mesmin DODJINOU en 2018. Ce contrat entre les deux structures a permis aujourd'hui à la ville d'avoir un meilleur suivi des dossiers de la ville.

Avec l'appui du cabinet d'avocats, plusieurs dossiers litigieux pendants devant les cours et tribunaux ont connu un succès sans pareil. C'est le cas par exemple de :

- Dossier de la place publique de Djègan-Kpèvi dans lequel le tribunal a statué en faveur à la commune le 05 avril 2019 ;
- Dossier relatif à un litige domanial pendant devant la chambre administrative de la cour suprême, délibéré en faveur de la ville ;
- Et plusieurs autres.

La commune reçoit chaque semaine près de cinq convocations émanant de différents cours et commissariats, ainsi que des sois-transmis du Procureur de la République, auxquelles elle répond à travers le service juridique accompagné parfois en cas de besoin du Service des Affaires Domaniales.

Aujourd'hui, nous pouvons estimer à plus de 200, les dossiers de litiges relatifs aux fonciers dans la ville.

Pendant plusieurs années, beaucoup de domaines de la ville ont été bradés par des individus. Afin de retourner lesdits domaines dans le patrimoine de la ville, le Conseil Municipal a adopté lors d'une session municipale, trois différentes procédures notamment, celles relatives au retrait, à la cession et à l'attribution de parcelles aux ayants droits et aux sinistrés.

Il faut noter que tous les travaux d'ordre juridique se font avec la collaboration des spécialistes.





2. **GOUVERNANCE** **ADMINISTRATIVE**

A- La boussole de la 3eme mandature : plan de développement municipal 2eme génération (2016-2020)

Le Bénin, dans le processus de la décentralisation a fait l'option de renforcer la démocratie à la base et de créer les conditions efficaces d'un développement équilibré de toutes les localités du pays. Autrement dit l'objectif fondamental et le défi majeur de la décentralisation est le développement local.

Le développement local n'est rien d'autre que la volonté politique des acteurs de promouvoir l'émergence du territoire sur lequel ils vivent en vue d'améliorer la situation socio-économique des populations. La loi 97-029 du 15 janvier 1999 portant organisation des communes en République du Bénin, confère en ses articles 82 et suivants des compétences propres à la commune. Pour exercer ces compétences et améliorer le cadre et les conditions de vie des populations, la loi prescrit à chaque commune l'obligation de disposer d'un outil de planification locale, autrement dit d'un plan de développement.

En effet, le plan de développement local est un cadre qui retrace l'ensemble des programmes et projets cohérents de développement à exécuter en adéquation avec les orientations nationales et qui précise les objectifs à réaliser à court, moyen et long terme.

Ce Plan de Développement Municipal 2ème génération (2016-2020) adopté par trente-deux (32) Voix pour, zéro (00) contre et zéro (00) abstention par délibération Année 2015 N° 028/SG/SAC du 28 Décembre 2015 du Conseil Municipal, a été approuvé par la tutelle suivant l'arrêté 2016-N°1-223/SG/STCCD/SPAT/SA du 22 Avril 2016. Le total est de 45,8 milliards de FCFA. Cet outil de gestion comporte 13 programmes et 51 projets. 12,8 milliards (28%) doivent être mobilisés par la ville de Porto-Novo. Il découle de ce Plan de Développement Municipal l'élaboration des outils opérationnels tels que le Plan Annuel d'Investissement.



B- Restructuration de l'organigramme de la municipalité de Porto-Novo

Pour réaliser des actions publiques locales et avoir une administration plus performante, la Municipalité de Porto-Novo a pris l'initiative d'entreprendre des réformes dans tous les domaines relevant de son champ de compétence. Ces réformes ont démarré par la restructuration de l'organigramme de la Mairie qui est un outil informatif et organisationnel utilisé pour déterminer les liens hiérarchiques, organisationnels et fonctionnels existant entre les différentes fonctions. Cette restructuration a permis de clarifier les attributions de chaque service. Des changements majeurs ont été opérés sur l'ancien organigramme de la Mairie. Ainsi, l'actuel organigramme présente clairement chaque direction avec ses services et les attributions des chefs de service et des chefs division. Auparavant il n'y avait pas de chefs division mais plutôt des assistants. Il faut aussi noter la restructuration de certaines directions et de certains services.

Toujours dans la dynamique d'avoir une administration performante et aussi favoriser la mise en place d'équipes compétentes au sein des différentes directions, après l'adoption du nouvel organigramme

à l'unanimité des conseillers municipaux, il a été procédé expressément à un appel à candidature pour la nomination des chefs de service. C'est surtout dans le souci de respecter le principe Adéquation/profil poste qu'un comité composé d'un cabinet privé de recrutement, du Directeur de l'Etat Civil et des Affaires Sociales et du Secrétaire Général Adjoint a été mis en place pour procéder au choix des différents chefs de services ayant postulé à l'appel à candidature. Le choix des postulants a été fait d'une part par étude de dossiers et d'autre part, par un entretien avec les membres du comité mis sur pieds. Suite à la nomination des chefs de services, celle des chefs division a été faite selon les propositions de chaque directeur. Ce qui a permis à la Municipalité de Porto-Novo d'avoir une bonne équipe au sein de chaque direction.

Après deux ans de mise en œuvre de cet organigramme, un comité de relecture a été mis en place pour corriger les dysfonctionnements constatés et intégrer les diverses recommandations des auditeurs de la commune. Il fut adopté à l'unanimité des conseillers municipaux.



C- Elaboration et adoption d'un Manuel de Procédures Administratives, Comptables et financières

Le fonctionnement efficace et efficient de toute structure ou institution nécessite au plan interne une démarche cohérente dans sa gestion administrative, financière et comptable. Ayant aussi fait le constat de la non existence d'un manuel de procédures administratives, comptables et financières au sein de la Municipalité de Porto-Novo et suite aux recommandations des différents audits du FADeC, le Conseil Municipal de la 3ème mandature a jugé

indispensable de doter la Municipalité de Porto-Novo d'un manuel de procédures afin d'éviter que les différentes tâches soient conduites au gré de chaque intervenant avec pour corollaire les tâtonnements et le manque de célérité et d'orthodoxie. Ce manuel de procédures validé par toutes les directions techniques a été adopté à l'unanimité des conseillers municipaux.

D- Formation des élus et du personnel

Dans le souci du renforcement des capacités du personnel diverses formations ont été organisées à l'endroit des agents et cadres de la Municipalité. Il s'agit de :

- 1- la formation des directeurs et des chefs de service sur le thème : " PERSONNEL COMMUNAL, REUSSIR À FAIRE REUSSIR",
- 2- la formation du personnel sur la motivation,
- 3- la formation des cadres de la municipalité sur la gestion des projets,
- 4- la formation de la Secrétaire Particulière du Maire sur le thème : « Les enjeux de la fonction de secrétaire et d'assistante de direction : Développer les compétences spécifiques et une technique adaptée »,
- 5- la formation des chefs de services et des chefs de divisions par le Consortium des Consultants

Indépendants sur les thématiques ci-après :

- l'agent public et les usagers des services publics ;
- les droits et obligations des agents l'Etat ;
- les principes qui sous-tendent l'administration publique ;
- le régime juridique des agents de l'Etat et contractuels de l'Etat ;
- 6- la formation des agents et des Chefs quartiers sur les différentes lois qui régissent l'état civil ;
- 7- la formation des Chefs quartiers sur leurs rôles dans le processus de décentralisation.
- 8- la formation des cadres intervenant dans le processus de passation des marchés publics sur les dispositions de la loi n°2017-04 du 19 octobre 2017 portant code des Marchés Publics en République du Bénin.



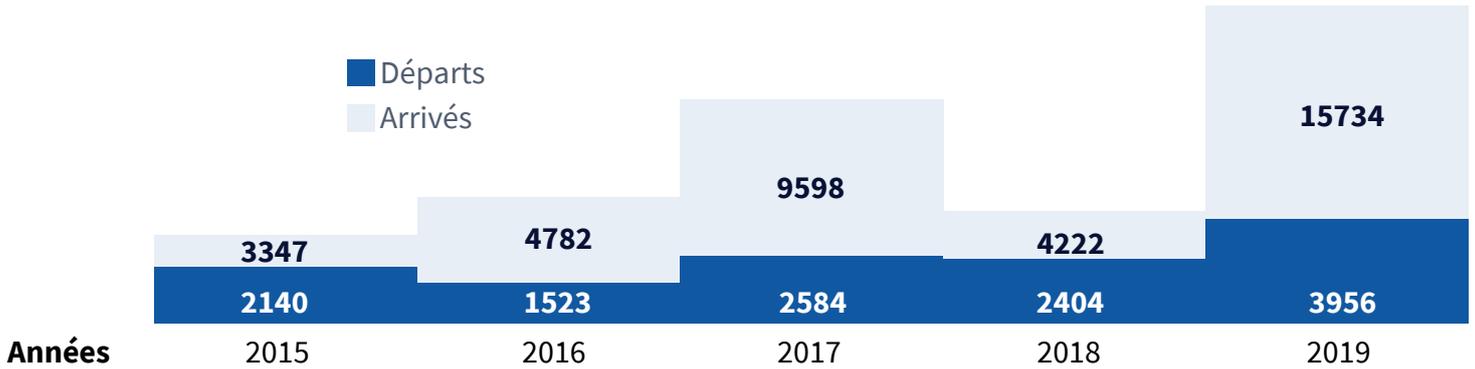
E- Fonctionnement de l'administration municipale

Le Secrétariat Administratif Central, de 2015 à 2019 a connu une nette amélioration dans le traitement des courriers administratifs, à savoir l'enregistrement, l'archivage et la ventilation. Aussi, faut-il ajouter qu'en 2016, pour une meilleure visibilité de la Mairie et le traitement à temps opportun des courriers,

le Secrétariat Administratif Central a été renforcé par une **cellule de reprographie**.

Par ailleurs, le point des courriers traités se présentent comme suit:

Figure N°1 : Point des courriers traités au Secrétariat Administratif Central de la Mairie au titre des années 2015-2019



Source : SAC, Janvier 2020

En respect aux dispositions de la loi 97-029 du 15 janvier 1999 portant organisation des communes en République, le Maire s'est conformé aux principes de

la bonne gouvernance à travers la tenue des séances de municipalité et celles des sessions du Conseil Municipal.

Figure N°2 : Point des municipalités et sessions du Conseil Municipal

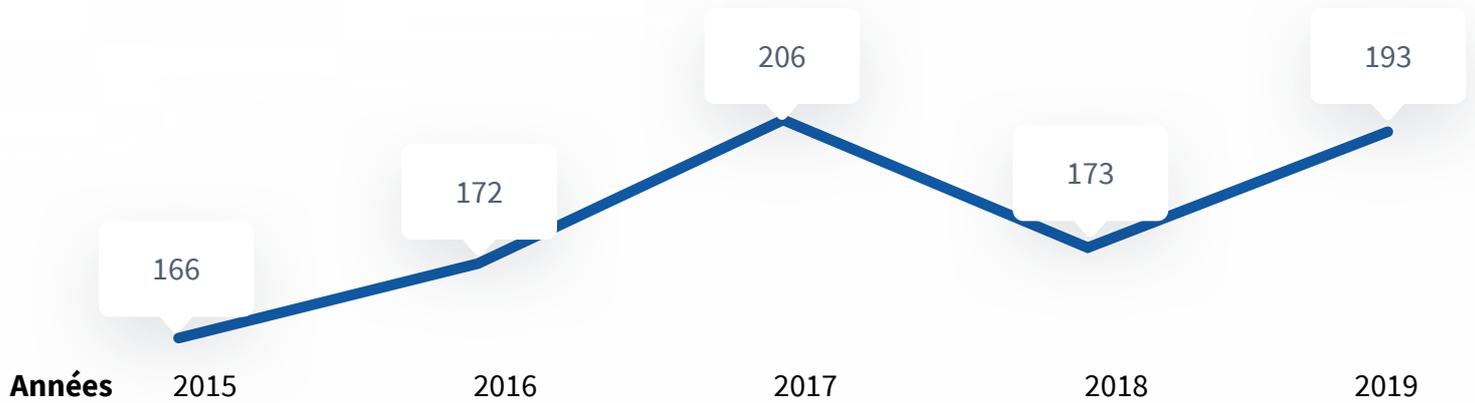


Source : SAC, Janvier 2020

Différents actes administratifs ont été pris par l'exécutif. Il s'agit notamment des arrêtés dont la

statistique est consignée dans le tableau ci-dessous.

Figure N°3 : Arrêtés municipaux au titre des années 2015-2019



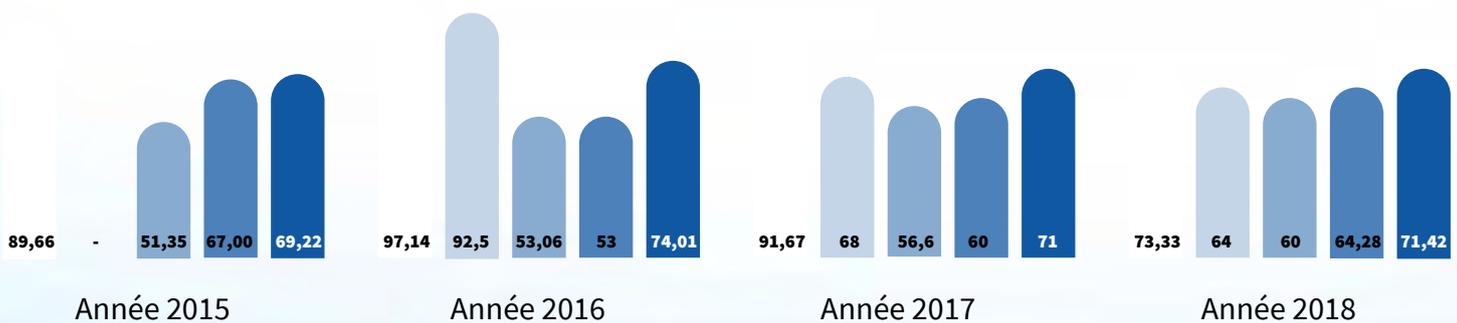
Source : SAC Mairie, Janvier 2020

Le tableau suivant met en exergue la performance de la commune telle qu'évaluée par les quatre derniers audits. Les notes sont exprimées en % de

la note maximale, afin de les rendre comparables d'une année à l'autre et par domaine d'évaluation.

Figure N°4 : Performances de la commune

- Fonctionnement des organes et de l'administration communale
- Passation des marchés et exécution des commandes publiques
- Traçabilité et remontée des Informations
- Finances locales
- Total Général



Source : Rapports d'audit FADeC

Tableau N°2 : Fonctionnement des organes

| CRITÈRES | NOTE 2015 | NOTE 2016 | NOTE 2017 | NOTE 2018 |
|---|------------------|------------------|------------------|------------------|
| Nombre de sessions du Conseil Municipal | 100% | 100% | 100% | 100% |
| Fonctionnalité des commissions permanentes | 50% | 100% | 100% | 100% |
| Nombre de rapports d'activités écrits du Maire soumis au Conseil Communal | - | 100% | 100% | 100% |
| Délai de vote du budget | 100% | 100% | 100% | 100% |
| Délai de vote du compte administratif | 75% | 100% | 100% | 100% |
| Effectivité du rôle de coordonnateur des services locaux par le Secrétaire Général | - | 90% | 80% | 91.66% |

Source : Rapports d'audit FADeC

Il ressort de l'analyse de ces deux tableaux une évolution de la performance de la commune depuis 2014 jusqu'à 2018 année du dernier audit. Elle permet aussi d'affirmer que la municipalité de Porto-Novo a respecté les normes prescrites par les lois de la décentralisation soit 64,56% en 2015, 67,02% en 2016, 66,67 en 2017 et 89,11% en 2018.

Pour améliorer cette performance, les recommandations des différents Audits FADeC ont été prises en compte. Ce qui a permis à la commune d'atteindre le taux de 89,11% en 2018. Cette performance est due aux différentes réformes entreprises dans toutes les entités de la Municipalité.

Conformément aux dispositions de l'article 142 de la loi 97-029 du 15 janvier 1999 portant Organisation des Communes en République du Bénin, « Le pouvoir de tutelle sur la commune comporte des fonctions :

- d'assistance et de conseil à la commune, de soutien des actions de la commune et d'harmonisation de ses actions avec celles de l'Etat ;
- de contrôle de la légalité des actes pris par le Conseil Communal et le maire ainsi que le budget de la commune. » ; les actes pris par le maire et le conseil municipal sont transmis à la Préfecture pour le contrôle de légalité. Il ressort de ce contrôle, les résultats consignés dans le tableau ci-après :

Tableau N°3 : Récapitulatif des actes soumis au contrôle de légalité

| Nature des actes | Actes transmis | Actes soumis à approbation | | | |
|----------------------|----------------|----------------------------|-------------|---------------------|--------------------|
| | | Nombre | Approbation | Refus d'approbation | Constat de nullité |
| Arrêtés | 26 | 10 | 10 | - | - |
| Délibérations | 18 | 7 | 6 | - | 1 |
| Marchés | 3 | 3 | 3 | - | - |

Source : SAC, Mars 2020

F- Gestion des ressources humaines

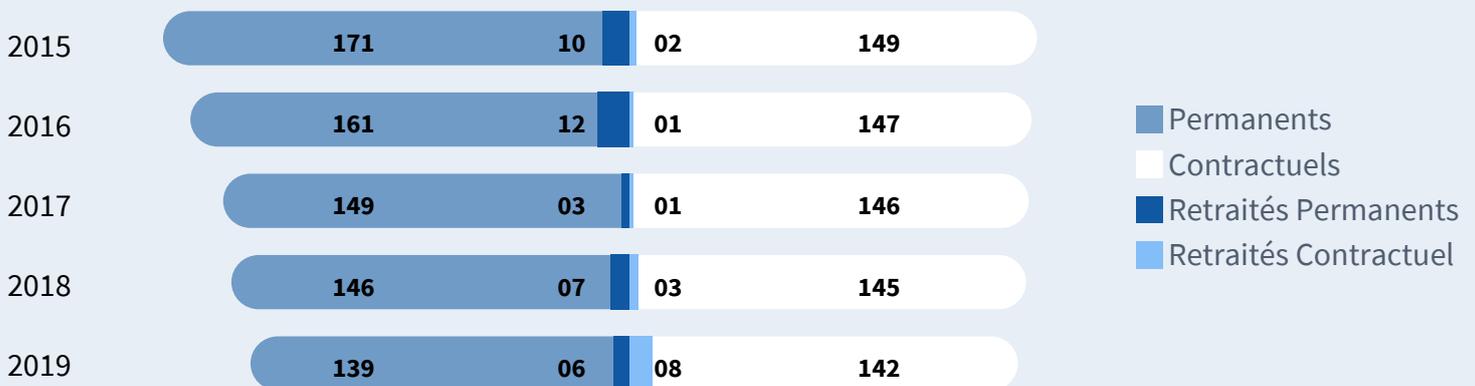
Etat des lieux

La Mairie de Porto-Novo, a connu une variation de l'effectif du personnel due aux nombres d'agents ayant fait valoir leur droit à la retraite et aux

différents recrutements de nouveaux agents. Les effectifs du personnel de la Mairie se présentent comme suit:

Figure N°5 : Point des agents de la Mairie

Années



Source : SRH, Février 2020

En plus de cet effectif, la mairie disposait d'autres catégories d'agents. En effet, les balayeurs de la ville de Porto-Novo étaient à la charge des coopératives jusqu'en 2014 où face à certaines difficultés entre la municipalité et lesdites coopératives, les prestations ont été suspendues.

La ville s'était retrouvée dans une situation d'insalubrité totale. Les autorités d'alors ont dû faire appel directement à ces mêmes balayeurs pour assurer la propreté sans aucun contrat formellement conclu. Il convient de préciser que, sur la base des prestations fournies, les balayeurs étaient payés sur état.

En janvier 2018, suite aux réformes intervenues au Ministère de l'Economie et des Finances et selon les instructions contenues dans les directives N°463/MEF/DGTCP/ACCT/SSAM/SP ayant pour objet : dépenses communales payables sur les régies d'avance et N°7629/MEF/DGTCP/ACCT/SSAM/SP ayant pour objet : paiement par virement des dépenses communales du Directeur Général du Trésor, le Receveur Percepteur, comptable de la commune, s'est vu dans l'impossibilité de continuer à les payer comme par le passé.

De plus, l'absence d'un lien contractuel entre ces agents et la Municipalité de Porto-Novo ajoutée aux mesures de bancarisation et de restriction des dépenses payables à la régie ont complexifié la situation de ces personnes. Ainsi, nous avons

sollicité l'appui-conseil du Directeur Départemental du Travail et de la Fonction Publique de l'Ouémé et du Plateau qui nous a proposé deux contrats types de prestations de service, l'un pour les balayeurs et l'autre pour les collecteurs. Un contrat de prestation de service de cinq mois a été alors signé avec les balayeurs. Pour ce qui concerne les personnes Commises, deux contrats de prestation de service ont été signés, dont un contrat de trois mois en janvier 2018 et un autre de cinq mois en mai 2018.

Ce processus était en cours, quand nous avons reçu le Message Radio N° 10/084/SG/SRH en date du 09 février 2018, demandant aux communes de surseoir à tout recrutement.





RÉALISATIONS

Les différentes réalisations au titre des années 2015-2020 se présentent comme suit :

Année 2015

Le recrutement de :

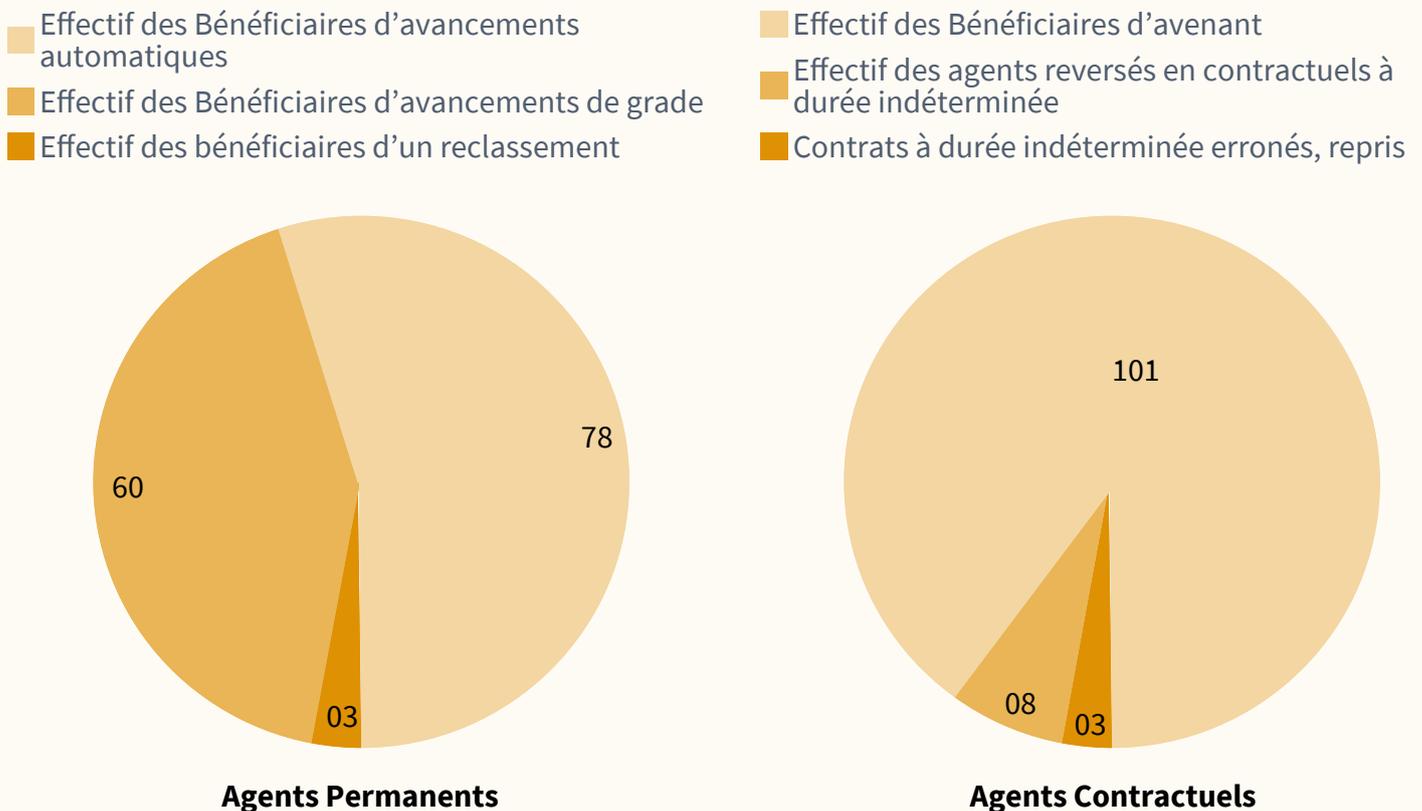
- trois (03) agents de la catégorie A ;
- un (01) agent de la catégorie B ;
- deux (02) conducteurs de véhicules administratifs.

Année 2016

La mise sur pied par arrêté municipal **N°10H/116 / SG/SRH du 21 octobre 2016** d'un comité chargé d'étudier les dossiers de régularisation de la situation administrative des agents des collectivités locales pour leur permettre de bénéficier de leurs avancements et reclassements.

Au terme des travaux du comité, le rapport déposé fait état des données consignées dans le tableau ci-dessous :

Figure N°6 : Point des résultats des travaux de 2016 relatifs à la régularisation de la situation administrative des agents



Source : Service des ressources humaines

Au cours des années 2015-2017, l'Agence Nationale Pour l'Emploi (ANPE) en partenariat avec la Mairie a mis à la disposition de la commune

seize (16) stagiaires qui furent recrutés automatiquement après un an de stage d'immersion.

Année 2017

- La signature des contrats d'un an de quatre agents bénéficiaires du Projet d'appui à la Décentralisation de l'ANPE, conformément aux clauses de partenariat qui lient les communes à l'ANPE ;
- La mise sur pieds d'un comité par **arrêté municipal N°10H/ 089/ SG-SRH du 07 juin 2017**, chargé des opérations de recrutement d'agents au profit de la police Municipale ;
- La prise d'un **arrêté municipal N°10H/065/SG/ SRH du 17 mars 2017** relatif à la mise sur pieds d'un comité chargé de l'élaboration du Plan de Formation de la Commune.

Année 2018

- Le recrutement de huit (08) stagiaires PADE ;
- La mise sur pieds par **arrêté municipal N°10H/ 282/SG/SRH du 20 décembre 2018** d'un comité chargé de la règlementation et de la normalisation de la situation administrative des agents de la Mairie ;
- La régularisation de la situation administrative des agents, en passant par l'actualisation des dossiers de tous les agents, la correction des actes administratifs erronés ;
- Le paiement de tous les moins perçus et des arriérés de salaire des agents au 31 décembre 2016 par la délivrance des certificats spéciaux de créances. Au total, quatre-vingt-trois millions deux cent dix-huit mille cent seize (83 218 116) francs CFA ont été payés au titre des moins perçus et arriérés de salaires.

Année 2019

- L'établissement d'un partenariat avec le Centre Hospitalier Universitaire Départemental de l'Ouémé et du Plateau (CHUD-OP) en vue de l'organisation des visites médicales périodes et des sensibilisations du personnel ;
- La mise sur pieds d'un comité de sécurité et de santé au travail, par **arrêté municipal N°10H/166/ SG/SRH du 17 octobre 2019** ;
- La mise sur pieds d'une commission ad'hoc, par **Arrêté municipal N°10H/282/SG/SRH du 20 décembre 2018**, chargée de la résolution de la situation administrative du personnel ;
- La prise des actes d'avancements de deux retraités de 2017 et 2018 à titre de régularisation et de douze retraités de 2019 ;
- La mise sur pieds par **Arrêté Municipal N°10H/ 031/SG/SRH du 05 février 2019** d'un comité chargé de l'étude des diplômes et de la conformité des salaires par rapport au contrat, Avenant et grade actuel du personnel de la Mairie ;
- La prise d'un **Arrêté Municipal N°10H/160/SG/ SRH le 26 septembre 2019** portant création du comité chargé de la poursuite de l'élaboration du plan de formation de la Mairie ;
- La sensibilisation du personnel des arrondissements avec l'appui du Chef du Service des Ressources Humaines sur l'accueil et les textes régissant la transcription des actes ;
- L'élaboration du cadre organique de la Mairie élaboration du cadre organique de la Mairie et son adoption par délibération Année 2019 N° 10H/067/ SG/SAC du Conseil Municipal en date du 30 Décembre 2019;
- La mise en place du comité d'élaboration d'un plan de formation des agents de la mairie.



3. GOUVERNANCE TECHNIQUE

Au cours de la mandature, de nombreuses réalisations ont été faites par les différents services techniques de la municipalité regroupés au sein de la Direction des Services Techniques (DST).

A- Construction et entretien des voies par la Commune

. Travaux de pavage, de bétonnage et d'assainissement des rues dans la Ville de Porto-Novo

- 1- le tronçon Direction régionale de la SBEE -EPP ITA- TIGRI y compris le pavage de l'esplanade vodoun Honto de Zèbou ;
- 2- le tronçon Palais Royal Kpotozounmè- Sagbo Kossou ;
- 3- le tronçon Sadognon Oussa – Itta Gogo (Béton);
- 4- le tronçon Bénin Voyage – Marché Ahouangbo (pavé);
- 5- la voie d'accès au parking Pobè Gare (pavé);
- 6- le tronçon Carrefour Robert Djidonou-carrefour MAMA DJEDJE (pavé) ;
- 7- le tronçon Plein Air-Collège Privé CREDO- RNIE N° 1 Foun-foun (pavage + bétonnage),
- 8- le tronçon RNIE N° 1 – Parc Auto du marché Ouando (pavage)
- 9- le tronçon Hlinkomè-Mosquée Centrale ;
- 10- le tronçon buvette au vent du lac vers la lagune.

. Entretien des rues

o Reprofilage des rues

- Par la DST

La ville de Porto-Novo à l'instar des autres communes du Bénin dispose de beaucoup de pistes rurales. A cet effet, la Direction des Services Techniques (DST) s'attèle au reprofilage desdites pistes avant et après la saison pluvieuse. Pour chaque opération, environ quatre-vingt-six (86) Km linéaires de rues sont reprofilées soit environ huit cent soixante (860) km linéaires de voies reprofilées pendant la mandature.

- Par L'Etat

Il faut noter ici que le gouvernement à travers le programme d'urgence de réfection des pistes rurales, campagne 2019-2020, lot 14, le gouvernement est venu en appui à la commune pour un linéaire de 83 Kml en 2019. (Cf. Annexe N°7)

o Corrections des affaissements

Les corrections des affaissements dans la ville ont été faites de façon régulière par la Direction des Services Techniques (DST) d'une part et par des prestataires d'autre part.

Le coût du contrat des travaux réalisés par les prestataires est de quarante-neuf millions (49 000 000) FCFA.

B- Construction de voies par l'Etat

. Asphaltage

Dans le cadre de l'exécution de ce projet, il faut noter que les travaux évoluent sur les différentes rues en cours d'aménagement dans la Ville de Porto-Novo. Le taux d'exécution physique desdits travaux avoisine 60 %.

Au total, 96 km linéaires de routes ont été retenues pour la ville de Porto-Novo dans le cadre du projet **Asphaltage** du Gouvernement. Pour la première phase, 22,391 km linéaires ont été lancés.

Tableau N°4 : Tableau récapitulatif des rues asphaltées (1ère phase)

| N° | Rue | Linéaire (ml) | Nature |
|----|---|---------------|----------------|
| 1 | Rue 3 | 6 000 | Bitume /Pavage |
| 2 | Rue 6 (tronçon EPP Ouando - Jambette - EPP Houinvié) | 3 291 | Bitume |
| 3 | Rue 12 (RNIE 1bis - CEG Koutongbé - EPP Hinhoudé - Marché Djègan-Daho) | 1 940 | Bitume /Pavage |
| 4 | Rue 35 (Zone Togoh - Ahouantinkomey - Aglansa) | 1 700 | Pavage |
| 5 | Rue 36 (EPP Louho - Dowa - El Fateh Akonaboè) | 4 613 | Bitume |
| 6 | Rue 19A1 (RNIE1bis -Derrière Recette Perception Adjarra Dokodji - Lycée Toffa) | 230 | Pavage |
| 7 | Rue 19A2 (devant Mairie-Gbèzounkpa - Clôture du Lycée Toffa) | 989 | Pavage |
| 8 | Rue 19B (Agbokou Bassodji - Lycée Technique Commercial - Siège Mondial ECC) | 1 633 | Pavage |
| 9 | Rue 19D (Pharmacie Kandévié - Lycée Technique Industriel) | 1 295 | Pavage |
| 10 | Rue 19F1 (Boulevard extérieur - Recette - Point de regroupement des ordures de Kandévié Sériki) | 700 | Pavage |

Source : DST, Mars 2020



Le gouvernement dans sa vision d'atteindre l'objectif du PAG, se prépare à lancer la seconde phase dudit projet. Mais avant, Il a sollicité l'appui de la Banque Africaine de Développement (BAD) pour la construction de plusieurs collecteurs indispensables à réaliser avant la phase 2 dudit projet. Il s'agit de :

- 1- collecteur allant des rails de Gbodjè-Gbinkouè-Djrado-Ouando;
- 2- collecteur allant d'Akonaboè vers Dowa Gbago;
- 3- collecteur allant du carrefour Sadognon vers la douane lagune;

4- collecteur allant du carrefour Godossou-carrefour Guevié vers l'EPP Hounsouko;

5- collecteur allant du centre de santé de Tokpota vers la dépression de Zounvi;

6- collecteur allant du parc d'attraction de Dowa-CEG Dowa-Louho;

7- collecteur allant de Tokpota vers Louho;

8- reprise des deux collecteurs de Sokomé et de Gbèdji.

. Construction de la route Porto-Novo – Akpro-Misséré

Ce projet d'un linéaire 8,300 Km évolue normalement et tend vers sa fin avec un taux d'exécution physique de 95 %.

. Aménagement de la Rocade section 1

Dans le cadre de la mise en œuvre du projet d'aménagement de la Rocade sur un linéaire de 5,935 Km du cinquantenaire au pont de Porto-Novo

en passant par Dowa, Louho et Djassin, l'entreprise OFMAS a démarré les travaux le 23 septembre 2019 pour une durée de quinze mois.

. Projet PAURAD

Dans le cadre de sa politique d'amélioration continue du cadre de vie des populations, le gouvernement du Bénin a initié, sur financement de la Banque Mondiale, le projet d'Aménagement Urbain et d'Appui à la Décentralisation (PAURAD) dans dix (10) villes du Bénin dont Porto-Novo. Les activités de ce projet se répartissent en trois (03) composantes A, B et C.

Composante A : elle porte sur la construction et/ou la réhabilitation des infrastructures routières, socio-économiques et culturelles

Composante B : elle concerne d'une part à l'appui aux municipalités pour amélioration de la gestion communale et d'autre part au renforcement de la décentralisation à travers des appuis ciblés aux structures en charge de ce processus.

Composante C : les activités portent sur la mise en place des organes de gestion du projet et le renforcement de leur capacité.

Au titre de ce projet, Porto-Novo a bénéficié des travaux de pavage et d'assainissement de certaines rues, la réhabilitation de deux (02) maisons afro-brésiliennes et de l'aménagement de leurs voies d'accès.

Il s'agit de :

- la construction d'un bras de collecteur « K » à Tokpota dans le cinquième arrondissement pour l'évacuation du bassin de rétention d'eau de Tokpota sur un linéaire total de 867 m.

- le pavage et l'assainissement de la voie allant du carrefour Saint Pierre et Saint Paul (parc Oloyé) en passant par l'EPP Sèdjèko jusqu'à la Route de Mèdédjonou pour un linéaire total de 1 964 m.

- l'électrification de la voie de Sèdjèko à travers la mise en place de Cent Quatre (104) lampadaires solaires.

- la réhabilitation de deux (02) maisons dans la Ville de Porto-Novo actuellement en cours d'exécution. (Villa REYNETTE, Maison DOLIVERRA).

Tableau N°5 : Récapitulatif des ouvrages réalisés

| Rues | Lots | Entreprises | Montants marchés | Délai d'exécution | Date de démarrage |
|--|-----------|------------------------------|----------------------|-------------------|-------------------|
| La construction d'un bras de collecteur « K » à Tokpota | COLK | FRANZETTI BJ FRANZETTI CI | 733 183 716 | 10 Mois | 21 sept 2015 |
| Le pavage et l'assainissement de la voie « Carrefour Saint Pierre et Saint Paul (parc Oloyé) en passant par l'EPP Sédjèko jusqu'à la Route de Mèdédjonou » | PSEJKO 01 | SCACU | 299 919 600 | 6 Mois | 25 avril 2016 |
| | PSEJKO 02 | STPCI | 179 762 787 | 6 Mois | 25 avril 2016 |
| | PSEJKO | OFMAS INTERNATIONAL | 222 696 450 | 4 Mois | 25 avril 2016 |
| Montant Cumulé des marchés | | | 1 435 560 553 | | |

Source : DST, Mars 2020

- La ville a tout de même bénéficié de six (06) motos dont deux (02) motos dames et quatre (04) motos hommes. Ces moyens de déplacement ont permis d'assurer le contrôle de chantiers par les différents acteurs locaux.

. Projet PUGEMU

Le Projet d'Urgence de Gestion Environnementale en Milieu Urbain (PUGEMU) est un projet qui a pour territoire d'influence la zone métropolitaine du «Grand Nokué» (Porto-Novo, Sèmè-Podji, Cotonou, Abomey-Calavi et Ouidah).

Il a pour objectif d'améliorer la qualité de l'environnement urbain et de renforcer les capacités institutionnelles des acteurs en milieu urbain dans la zone métropolitaine du Grand Nokué. Il vise également à améliorer la collecte et l'élimination des déchets solides, le traitement des eaux usées et l'adaptation au changement climatique en matière de planification urbaine et a une durée d'exécution de quatre (04) ans.

Le PUGEMU comporte quatre (04) composantes à savoir :

- **Composante A** : Amélioration et réhabilitation du système de drainage dans les domaines clés de la grande région de Cotonou touchée par les inondations de 2010 ;
- **Composante B** : Gestion des déchets solides ménagers dans toutes les Communes bénéficiaires ;
- **Composante C** : Amélioration de la gestion des eaux usées et l'assainissement dans toutes les Communes bénéficiaires ;

- **Composante D** : Gestion et préparation aux risques d'inondation et de catastrophes ;

- **Composante E** : Gestion du projet, conçue pour fournir un soutien à la mise en œuvre du projet.

La Mairie de Porto-Novo a bénéficié des composantes **A, B, C** et **D** à travers le protocole d'accord N°472/MEHU/DC/SGM/DURF/SA signé le 09 Décembre 2011 entre le Ministère de l'Environnement, de l'Habitat et de l'Urbanisme et la ville de Porto-Novo.

Porto-Novo a bénéficié conformément à l'article N°2 du protocole d'un investissement de **six milliards huit cent trente-huit millions quatre cent dix mille cent vingt (6.838.410.120) FCFA TTC** pour la construction de divers ouvrages.

De même, le PUGEMU a doté la cellule de gestion des déchets de la ville de plusieurs matériels de travail à savoir :

- Trois (3) ordinateurs de bureau HP ;
- Trois (3) imprimantes HP ;
- Deux (2) bureaux ;
- Deux (2) fauteuils directeurs ;
- Deux (2) armoires ;
- Quatre (4) chaises,
- Trois (3) motos
- Un (1) véhicule Pick-up

Le projet a également procédé au renforcement de capacité des cadres de la cellule de gestion des déchets à travers des formations et des voyages d'étude dans le domaine de la gestion des déchets, eau et assainissement.

Selon l'article 18 du même protocole d'accord, la ville a versé sa contrepartie d'un montant total de 341.920.506 FCFA TTC.

Les échéances de versement (cf. article 18) courent à partir de 15 Avril 2012 au 15 Décembre 2013. La mandature précédente n'avait versé que 25 000 000 FCFA TTC. Le reste soit trois cent seize millions neuf cent vingt mille cinq cent six (316. 920 506) FCFA a été payé en 2016 par la mandature actuelle.

Ce paiement à 100% de la contrepartie en 2016 a permis de bénéficier des études et de réaliser les ouvrages ci-après :

Composante A

- 1- Construction du collecteur allant de Djègan-Kpèvi-Setto-Gbodjè-Dodji (Gcol1)
- 2- Construction du collecteur allant de Donoukin-Agbokou (Gcol2)

3- Pavage de la voie d'accès au point de regroupement de Sériki)

4- Construction du dalot de Zounkpa

Composante B

1- Construction et réhabilitation des Points de regroupement

2- Acquisition de 26 tricycles pour la pré-collecte des déchets

3- 01 camion ampliroll pour la collecte des déchets vers le Centre d'Enfouissement Technique (CET) de Porto-Novo à Takon

Composante C

1- Elaboration du Plan Directeur d'Assainissement des Eaux Usées

2- Point Multi-Service à Sokomey disposant de WC et de douches publiques

Composante D

1- Elaboration du Plan de Contingence de la Ville de Porto-Novo

2- Elaboration du Plan Directeur d'Assainissement des Eaux Pluviales



C- Réalisations des feux tricolores dans la ville

Tableau N°6 : Réhabilitation des feux tricolores

| N° | DESIGNATIONS | FINANCEMENT |
|----|--|--------------|
| 1 | Travaux de réhabilitation et d'entretien des feux tricolores de Catchi, de l'Ecole Urbaine Centre, de Kokoyè, d'Adjarra-docodji et de Agatha | Fonds Propre |
| 2 | Travaux d'installation de feux de signalisation de type solaire au carrefour Adjarra-docodji | Don |
| 3 | Installation des feux de signalisations solaire au carrefour Saint Pierre et Saint Paul | Fonds Propre |

Source : DST, Mars 2020

D- Réalisations des Panneaux de signalisations

Afin de faciliter la circulation des personnes et des biens dans la ville de Porto-Novo, les panneaux de signalisation de tous genres (ralentisseurs,

Stationnement et arrêt interdit, stop, tournant, rail, Sens interdit...) ont été réalisés à tous les giratoires / carrefours de la ville.







4. GOUVERNANCE ENVIRONNEMENTALE

A ce niveau, la municipalité a réalisé les activités suivantes :

- l'organisation des activités de reboisement à travers les Journées Nationales de l'Arbre ;
- l'accompagnement des ONGs ;
- l'organisation des campagnes de lutte contre la divagation des bêtes dans la ville ;
- l'enlèvement des corps sans vie inconnus ;
- l'accompagnement technique apporté à la Société MTN BENIN en vue de la prise en compte des aspects environnementaux dans l'implantation de leurs équipements (BTS) ;
- la prise d'un Arrêté pour proscrire le prélèvement de sable dans les rues de Porto-Novo ;
- la prise d'un Arrêté dans le cadre de la lutte contre la pollution sonore ;
- la prise d'un Arrêté portant création d'un Comité chargé du respect des règles d'hygiène dans la Ville ;
- la prise d'un Arrêté portant création d'un comité Municipale en charge de l'enlèvement et l'inhumation des corps inconnus sans vie dans la Ville de Porto-Novo ;
- la gestion de diverses plaintes liées à la pollution atmosphérique et sonore ;
- la sensibilisation des tenanciers de bars, buvettes,

animateurs des cérémonies et les élus locaux sur le décret 2001-294 portant réglementation du bruit en République du Bénin ;

- la surveillance environnementale dans le cadre des projets d'assainissement, de pavage et de bétonnage dans la ville de Porto-Novo (Millénium Challenge Account-Bénin II, Projet d'Aménagement Urbain et d'Appui à la Décentralisation PAURAD et du Projet d'Urgence de Gestion Environnementale en Milieu Urbain (PUGEMU) ;
- l'organisation des séances de consultation publique dans le cadre des Etudes d'Impact Environnementale et sociale (EIES) sur les différents projets intervenants dans la ville ;
- l'élaboration des Plans d'Actions et de Réinstallation dans le cadre des travaux d'assainissement et de pavage du tronçon de la rue Saint Pierre et Saint-Paul – Sèdjèko – Donoukin d'une longueur de 800ml et la Construction du bras du collecteur à Tokpota (PAURAD) ;
- l'élaboration des Plans d'Actions et de Réinstallation dans le cadre de la réhabilitation de trois maisons afro-brésiliennes.

Au cours du quinquennat, plusieurs activités relatives à la propreté urbaine sont réalisées. Elles se résument comme suit :



A- Désensablement des rues

Il s'agit du balayage, du nettoyage et de l'enlèvement des ordures sur les trottoirs et chaussées des voies revêtues. Cette activité a été réalisée par des

personnes commises avant l'avènement de la Société de Gestion des Déchets et de la Salubrité du Grand Nokoué (SGDS-GN).

B- Gestion des déchets

La Mairie à travers la Direction des Services Techniques a assuré la collecte, l'enlèvement et le transport des ordures aux abords des rues, sur les TPC, dans les jardins, les espaces verts et places publiques de la Ville.

L'éradication des dépotoirs sauvages de la ville a occupé une grande place dans la gestion des déchets. Au total, plus de 12 700 m³ de déchets ont été évacués de la ville vers la décharge finale de Takon.

Notons qu'il existe dix (10) points de regroupement (PR) des déchets solides ménagers dans la Ville.

Les Points de Regroupement Foun-Foun A, Sériki, Djègan Daho, Houéyogbé et Koutongbé construits dans le cadre du Projet de Gestion Urbaine Décentralisée, 2ème phase (PGUD-2) dans sa composante D, ont été réhabilités et ceux d'Agbokou Idj, Zounkpa, Foun-Foun B et Agbokou marché ont été construits sur le Projet d'Urgence de Gestion Environnementale en Milieu Urbain (PUGEMU).

Des voies d'accès à certains points de regroupement ont été aussi aménagées dans le cadre du même projet.



C- Gestion du Centre d'Enfouissement Technique (CET) à Takon

Construit sur financement du PGUD-2, le CET de Porto-Novo à Takon a été d'abord mis en gestion déléguée et confié à l'Agence de Gestion des Travaux Urbains (AGETUR-SA) pour une durée de 5 ans (2013-2018).

Après achèvement de ce contrat, le CET a été repris par la ville.

Des contrats de prestations de convoyage des déchets solides ménagers ont été signés avec les entreprises ECO CLEAN BENIN, TOHOUME et CREDO BTP SARL pour l'enfouissement desdits

déchets. Au cours des cinq dernières années, plus de 40 000 tonnes de déchets solides ménagers ont été enfouis dans les cellules du CET.

Par ailleurs le CET a servi de site de destruction des produits avariés convoyés par les entreprises AMA et ECOCLEAN au cours des deux dernières années. Ces destructions ont été faites en respect des normes environnementales conformément aux dispositions de l'arrêté ministériel n°033/MCVDD/DC/SGM/DGEC/SA025SGG17 définissant les procédures et les modalités d'élimination des produits avariés.

D- Organisation des campagnes de salubrité

Le Conseil Municipal par délibération a instauré une campagne mensuelle de salubrité de salubrité dans tous les arrondissements de la ville.

De plus, des campagnes de salubrité publique ont été organisées sur les places et jardins publics (Bayol, Agbokou, Houinmè-Djaguidi, place Kandévié,

place de l'Unité...) à la fois par la Mairie de Porto-Novo et différentes associations de jeunes, des ONG de pré-collecte et celles œuvrant pour la protection de l'environnement.

Plus de 100 campagnes de salubrité publique ont été organisées au cours du quinquennat.

UNE ACTIVITÉ CITOYENNE DE

Ville de Porto-Novo

soutient

ECO RUNNING 6
ZERO SACHET
sur nos aciétés

PORTO-NOVO
SANS SACHET

Rassemblement: La Mairie de Porto-Novo

Samedi 02 Février 2019



E- Gestion des cimetières

Les actions menées concernent :

- les inhumations dans l'ancien cimetière pour les concessionnaires ayant réservé des caveaux ou fosses ;
- la délivrance des permis d'inhumer pour les inhumations au niveau du cimetière municipal de DJEGAN-DAHO ;

F- Urbanisme

Les actions suivantes ont été menées au cours de la mandature :

- la prise de l'arrêté portant création de la Commission Municipale chargée de l'étude des dossiers de permis de construire ;
- le contrôle régulier des chantiers en cours dans la ville afin de vérifier les autorisations de construire (permis de construire). Quatre Cent soixante-Cinq (465) cas de défaut de permis de construire ont été enregistrés ;

- la délivrance de l'autorisation d'inhumation à domicile après le rapport d'inspection sanitaire de la Direction Départementale de la Santé. Plus d'une centaine d'autorisations d'inhumation à domicile ont été délivrées par la Ville au cours des 5 dernières années.

- l'étude mensuelle des dossiers de demande de Permis de construire. Cent Quinze (115) dossiers de demande de permis étudiés en Commission dont cinquante et un (51) permis de construire délivrés ;
- la participation aux travaux d'élaboration du nouveau Plan d'Aménagement de la Berge Ouest (BOZAC).





5. GOUVERNANCE ECONOMIQUE

A- Assainissement et mobilisation des ressources financières

Dans le cadre de l'assainissement des ressources financières de la Municipalité, plusieurs mesures ont été prises par le Conseil Municipal. Il s'agit entre autres de :

- la création d'un guichet unique pour centraliser toutes les ressources financières ;
- la mise en place d'un logiciel de gestion pour le marché Ouando ;
- la mise en place des réformes au Centre d'Enfouissement Technique de Takon ;
- la révision des tarifs des différentes prestations ;
- l'uniformisation des tarifs au niveau de la Mairie et des cinq arrondissements.

Afin d'améliorer la mobilisation des ressources propres de la commune, des initiatives ont été prises par le Conseil Municipal. Nous pouvons citer :

- la construction de huit (08) boutiques au marché de Dondo ;
- la construction de six (06) hangars au marché de Dondo ;
- la construction de sept (07) hangars dans le marché de Hounsa ;
- la construction de huit (08) boutiques dans le nouveau marché d'Agbokou.

B- Gestion du patrimoine de la ville de Porto-Novo

La richesse d'une commune est constituée essentiellement de son patrimoine immobilier. Il est donc primordial de consacrer chaque année des investissements conséquents pour l'entretenir, le rénover, le réhabiliter, le remettre aux normes en matière de sécurité et d'accessibilité. Un très grand travail a été réalisé dans ce sens.

Au nombre des travaux de réfection, nous pouvons citer :

- la réfection des sièges des Arrondissements
- le badigeonnage de la Direction des Services Techniques
- le badigeonnage de l'Hôtel de Ville de Porto-Novo



MARCHE DE OUANDO



C- Récupération des répertoires et plans actualisés

Pour assurer une parfaite maîtrise des affaires domaniales, nous avons décidé de récupérer tous les documents fonciers de la ville. Les Cabinets de Géomètres en charge des travaux de lotissements à Porto-Novo ont été sensibilisés pour déposer les documents actualisés des lotissements à leur charge. La création de l'Association des Cabinets Géomètres prestataires de service de la Mairie présidé par Monsieur Patrick ADEYE nous a permis de récupérer une partie des documents fonciers actualisés. Il faut noter que sur les vingt-cinq (25) lotissements effectués à Porto-Novo, les répertoires et plans parcellaires de quinze (15) lotissements ont été récupérés. Soit un taux de 60%.

- Après le dépôt des documents, la Mairie a payé par titrisation les cabinets ci-dessous pour un montant de deux cent quarante-trois millions quarante-huit mille quatre-vingt-douze (243 048 092) francs CFA

- Cabinet ADEYE
- Cabinet PROJECTION
- Cabinet GEOD-TOPO
- Cabinet LA BOUSSOLE

- En revanche, l'Institut Géographique National (IGN) qui a réalisé la plupart des travaux d'état des lieux dans la ville de Porto-Novo n'a transmis aucun des documents actualisés (répertoires et plans d'état des lieux) jusqu'à ce jour. Malgré les nombreuses relances, cette structure détient toujours tous les répertoires et plans d'état des lieux.

- Toujours pour maîtriser la gestion foncière, plusieurs autres mesures ont été prises par le Conseil Municipal de Porto-Novo. Ainsi, les lotissements dont le taux d'exécution des travaux est supérieur ou égal à 80% ont été clôturés par délibération n°10H/041/SG/SAC du 18 septembre 2018. Il s'agit des lotissements de :

- Louho;
- Ouando-Dowa-Akonaboè tranche a, b, c, d et e;
- Houssouko-Nord tranche a, b et c;
- Djègan-Daho tranche a, b, c et a extension;
- Guévié-Djèganto lots 1, 2, 3;
- Djègan-Kpèvi-Ouando-Gbodjè tranche a, b, c, et d;
- Agbokou Extension;
- Dowa-Extension;
- Agbokou-sud.

Seul le lotissement de ZOUNKPA-AKPOE-HOUETO est en cours d'exécution. Notons qu'avant d'avoir le quitus pour le paiement, les documents fonciers actualisés déposés par les géomètres sont audités. L'audit desdits documents a révélé de nombreuses irrégularités à savoir :

- l'utilisation d'un seul numéro d'état des lieux ayant droit à une parcelle de 300m² par exemple

pour s'attribuer plusieurs parcelles de 300m² ;

- l'utilisation des numéros d'état des lieux qui n'existent pas pour se faire recaser les parcelles disponibles de la Ville ;
- l'existence des parcelles sur le terrain et non déclarées dans nos documents fonciers.

D- Récupération des parcelles distraites

Le Conseil a délibéré sur la procédure à suivre pour retirer les parcelles frauduleusement distraites du patrimoine de la Ville.

1er cas de figure (Le présumé propriétaire reconnaît le caractère frauduleux de sa parcelle, accepte la proposition de rachat auprès de la Mairie et paye ou commence à payer)

- Procéder à l'audition par voie d'huissier
- Faire signer le procès-verbal d'audition
- Prendre l'avis du Conseil Municipal à travers une délibération
- Faire signer le procès-verbal de règlement à l'amiable
- Demander l'homologation des procès-verbaux au tribunal
- Délivrer un acte de cession et une attestation de recasement après paiement de son dû.

2ème cas de figure (Le présumé propriétaire reconnaît le caractère frauduleux de sa parcelle, mais refuse le rachat)

- Prendre un arrêté d'annulation des documents détenus par le présumé propriétaire au cas où lesdits documents lui auraient été délivrés par la Mairie de Porto-Novo.

- Prendre un arrêté de retrait desdites parcelles frauduleusement acquises après délibération du Conseil Municipal

- Notifier l'arrêté au présumé propriétaire par exploit d'huissier.

3ème cas de figure (Le présumé propriétaire ne reconnaît pas le caractère frauduleux de la parcelle)

- Prendre un arrêté d'annulation des documents détenus par le présumé propriétaire au cas où lesdits documents lui auraient été délivrés par la Mairie de Porto-Novo.
- Prendre un arrêté de retrait desdites parcelles frauduleusement acquises après délibération du Conseil Municipal
- Notifier l'arrêté au présumé propriétaire par exploit d'huissier.



E- Les finances

Les élus de la troisième mandature pour financer le plan de développement de la ville de Porto-Novo ont fait recours à trois sources de financement. Il s'agit :

- des ressources transférées par l'Etat et les Partenaires extérieurs (FADeC) ;
- des ressources mobilisées par la commune elle-même (ressources propres) ;
- des ressources d'emprunts mobilisées auprès de la CNSS par rachat des certificats spéciaux de créances émis par la Commune avec l'arrangeur SGI-BENIN.

Le FADeC, Fonds d'Appui au Développement des Communes a été transféré à la commune sous deux volets :

- Le FADeC fonctionnement reçu pour un montant d'un milliard deux cent quatre-vingt-dix-neuf millions trois cent vingt mille quatre cent treize (1 299 320 413) Francs CFA.
- Le FADeC investissement reçu pour un montant de trois milliards deux cent quatre-vingt-dix-sept millions quatre cent quarante-quatre mille six cent trente-six (3 297 444 636) Francs CFA.

Les ressources d'emprunts se détaillent comme suit :

- Remboursement de dettes antérieures : 1 320 636 145 F CFA (exclusivement en capital);
 - . Personnel 83 218 116 F CFA
 - . Prestataires 1 237 418 029 F CFA
- Construction de l'hôtel de ville : 2 899 831 795 FCFA (capital et intérêt) ;
- Acquisition de véhicules : 912 975 896 FCFA (capital et intérêt).

Ces opérations ont été régulièrement autorisées par les délibérations N°002/SG/SAC; N°10H/038/SG/SAC et n° N°10H014/SG/SAC du Conseil Municipal conformément aux dispositions du décret N°2005-374 du 23 juin 2005 fixant les modalités d'emprunts par les communes et de leurs garanties.

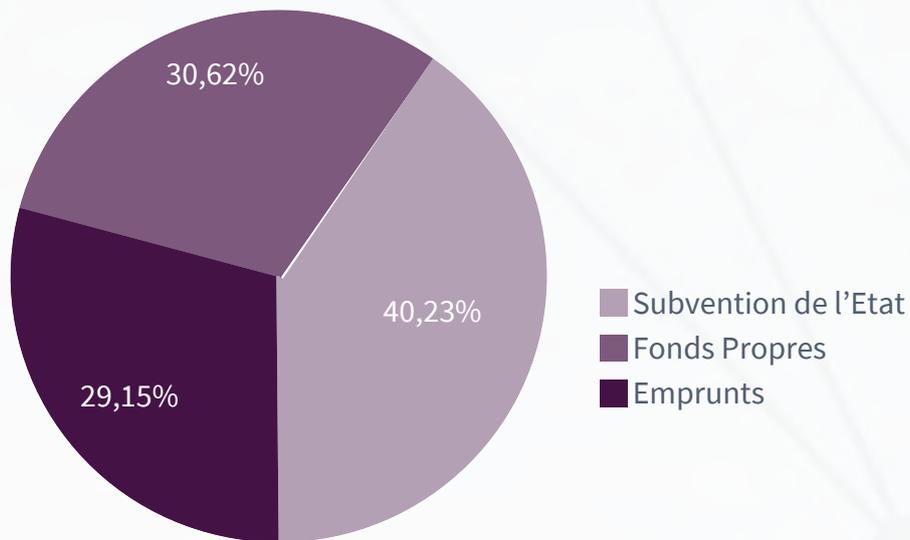
Le FADeC représente ainsi 40,23 % des sources de financement du plan de développement de la ville. Les ressources propres de la ville, constituées des produits de ventes des domaines, d'expédition des actes administratifs, des diverses prestations de service et des impôts et taxes couvrent 30,62 % des recettes de financement du plan de développement et les ressources issues des emprunts représentent 29,15%.

TABLEAU N°7 : RÉCAPITULATIF DES SOURCES DE FINANCEMENT DES BUDGETS 2015-2019

| ÉLÉMENTS | TAUX | MONTANTS |
|-----------------------------|----------------|-----------------------|
| SUBVENTION DE L'ETAT | 40,23 % | 7 084 942 354 |
| FONDS PROPRES | 30,62 % | 5 392 631 680 |
| EMPRUNTS | 29,15 % | 5 133 443 836 |
| TOTAL | 100,00% | 17 611 017 870 |

Sources : registres FADeC et Compte Administratif 2015-2019

Figure N°7 : GRAPHE DES SOURCES DE FINANCEMENT DES BUDGETS DE 2015-2019



Sources : registres FADeC et Compte Administratif 2015-2019

Le tableau N°13 fait le détail des différentes sources de financement du plan de développement de la ville de Porto-Novo sur les cinq (05) dernières années (Cf. tableau N°9 des annexes)

TABLEAU N°8 : D'ACCROISSEMENT DES RESSOURCES PROPRES DE 2015-2019

| ÉLÉMENTS | ANNÉES | | | | | TAUX MOYEN |
|-----------------------------|---------------|-------------|---------------|---------------|---------------|--------------|
| | 2015 | 2016 | 2017 | 2018 | 2019 | |
| RESSOURCES PROPRES | 1 069 501 271 | 996 950 783 | 1 021 455 988 | 1 181 644 484 | 1 123 079 154 | 1,60% |
| TAUX D'ACCROISSEMENT | - | -6,78% | 2,46% | 15,68% | -4,96% | |

Les recettes propres de la ville ont évolué en dent de scie avec un pic en 2018. Le taux d'accroissement moyen est de 1,60%. Elles ont été ainsi en raison des différents actes de relèvement des tarifs pris par le conseil municipal au cours de la mandature.

La chute observée est la conséquence de la mise en œuvre des dispositions de la loi des finances 2019 qui fixe la taxe vénale à 1% alors qu'elle était à 6% dans la commune de Porto-Novo. Aussi réduisent-elles le TPS qui passe de 400 000F à 150 000F.

Figure N°8 : EVOLUTION DES RECETTES PROPRES 2015-2019

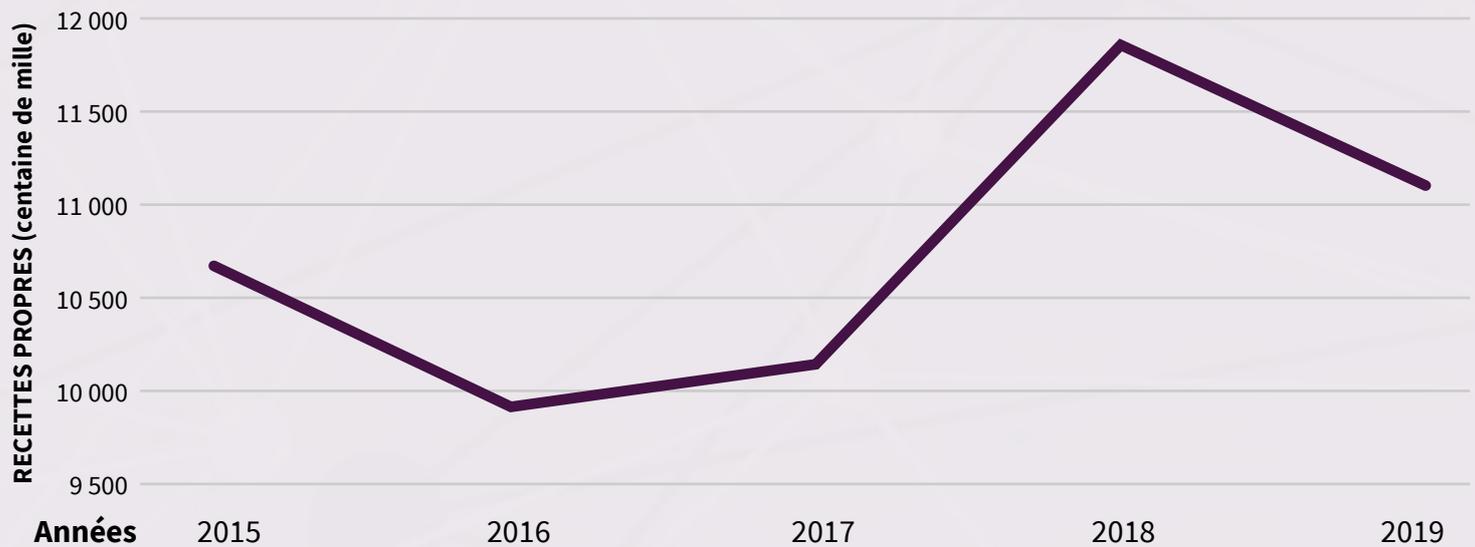


TABLEAU N°9 : D'ACCROISSEMENT DES RECETTES FISCALES DE 2015-2019

| ÉLÉMENTS | ANNÉES | | | | | TAUX MOYEN |
|-----------------------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|---------------|
| | 2015 | 2016 | 2017 | 2018 | 2019 | |
| RECETTES FISCALES | 233 847 142 | 440 745 051 | 412 313 614 | 534 991 928 | 528 322 174 | 27,63% |
| TAUX D'ACCROISSEMENT | - | 88,48% | -6,45% | 29,75% | -1,25% | |

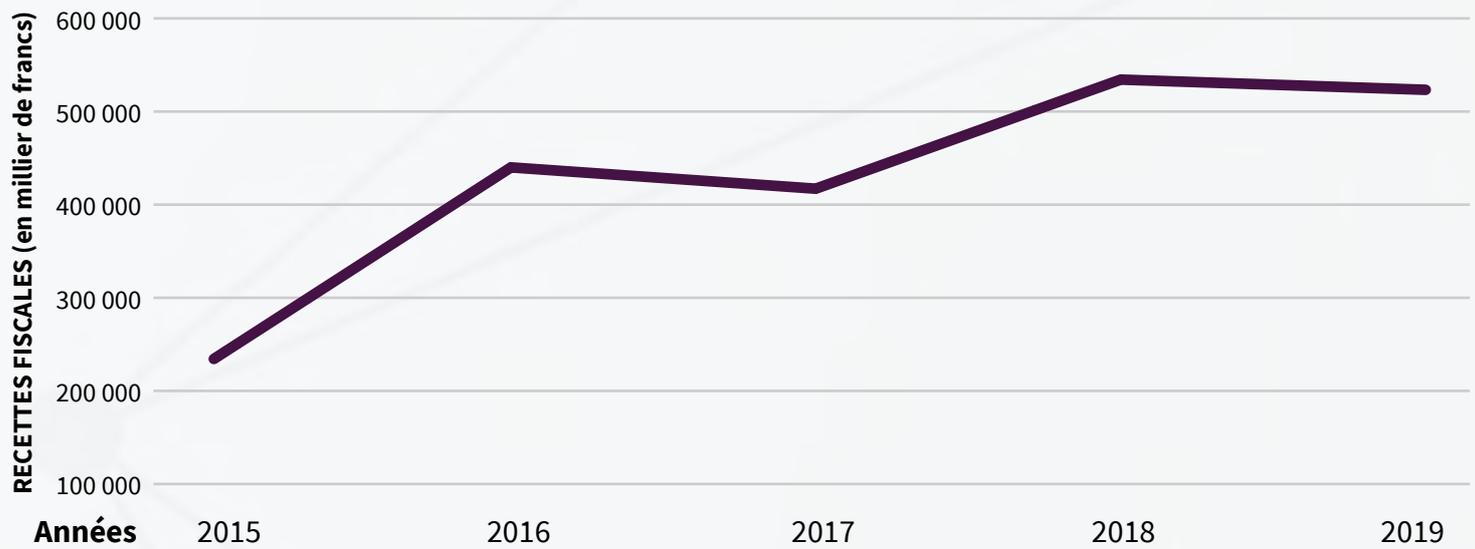
Les recettes fiscales de la ville ont évolué en dent de scie avec une décroissance en 2017. Le taux moyen d'accroissement sur la période concernée est de 27,63%.

TABLEAU N°10 : NIVEAU DE L'ÉPARGNE DE LA VILLE DE PORTO-NOVO DE 2015-2019

| ÉLÉMENTS | TAUX | MONTANTS |
|-----------------------|----------------|----------------------|
| ÉPARGNE NET | 18,73% | 1 009 913 170 |
| FONCTIONNEMENT | 81,27% | 4 382 718 510 |
| TOTAL | 100,00% | 5 392 631 680 |

Source : Compte Administratif 2015-2019

Figure N°9 : EVOLUTION DES RECETTES FISCALES 2015-2019

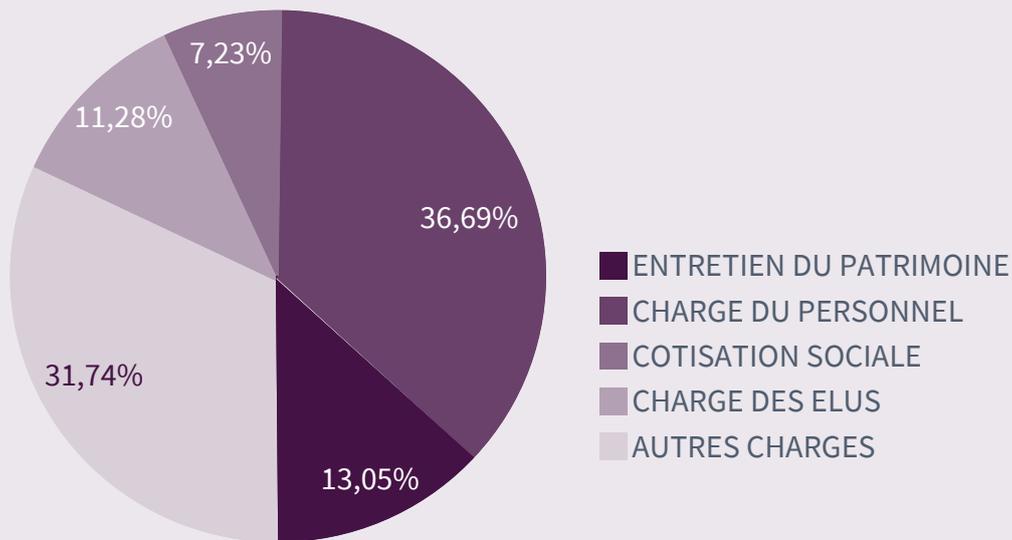


La capacité d'autofinancement de la ville a été de 18,73%. La Commune n'a pas pu atteindre la norme exigée de 20% des recettes de fonctionnement à cause des charges de fonctionnement qui représentent 81,27%.

TABLEAU N°11 : RÉCAPITULATIF DES CHARGES DE FONCTIONNEMENT PAR NATURE DE 2015-2019

| ÉLÉMENTS | TAUX | MONTANTS |
|-------------------------|----------------|----------------------|
| ENTRETIEN DU PATRIMOINE | 13,05% | 653 965 663 |
| CHARGE DU PERSONNEL | 36,69% | 1 838 381 502 |
| COTISATION SOCIALE | 7,23% | 362 446 321 |
| CHARGE DES ELUS | 11,28% | 565 216 582 |
| AUTRES CHARGES | 31,74% | 1 590 400 649 |
| TOTAL | 100,00% | 5 010 410 717 |

Figure N°10 : GRAPHE DES CHARGES DE FONCTIONNEMENT PAR NATURE DE 2015 -2019



Sources : registres FADeC et Compte Administratif 2015-2019

Les charges de fonctionnement sont évaluées à cinq milliards dix millions quatre cent dix mille sept cent dix-sept (5 010 410 717) francs CFA. Il faut remarquer que la charge du personnel constitue la plus grosse partie des charges de fonctionnement. Elle représente 36,69% des charges de fonctionnement

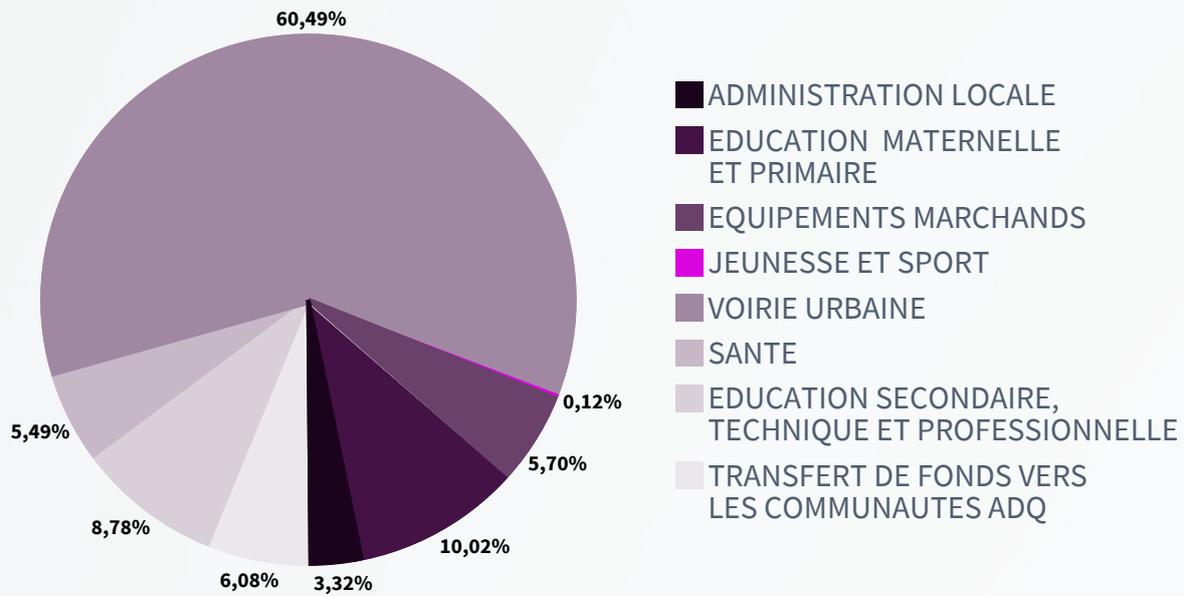
tandis que la charge des élus représente la plus petite du fonctionnement soit 11,28%. Pour l'entretien du patrimoine, 13,05% des recettes de fonctionnement ont été consommées. Les autres charges sont celles de structures et représentent 31,74% des recettes de fonctionnement.

TABLEAU N°12 : RÉPARTITION DES INVESTISSEMENTS PAR SECTEUR DE 2015-2019

| SECTEURS | TAUX | MONTANTS |
|--|----------------|----------------------|
| ADMINISTRATION LOCALE | 3,32% | 76 542 463 |
| EDUCATION MATERNELLE ET PRIMAIRE | 10,02% | 225 892 459 |
| EQUIPEMENTS MARCHANDS | 5,70% | 152 779 330 |
| JEUNESSE ET SPORT | 0,12% | 2 841 737 |
| VOIRIE URBAINE | 60,49% | 1 393 221 736 |
| SANTE | 5,49% | 126 482 805 |
| EDUCATION SECONDAIRE, TECHNIQUE ET PROFESSIONNELLE | 8,76% | 201 865 334 |
| TRANSFERT DE FONDS VERS LES COMMUNAUTES ADQ | 6,08% | 140 000 000 |
| TOTAL | 100,00% | 2 319 625 864 |

Source : Registre Auxiliaire FADeC 2015-2019

Figure N°11 : GRAPHE DE REPARTITION DES INVESTISSEMENTS PAR SECTEUR DE 2015-2019



Sources : registres FADeC et Compte Administratif 2015-2019

Entre 2015 et 2019, la Municipalité a fait des investissements importants totalisant **deux milliards trois cent dix-neuf millions six cent vingt-cinq mille huit cent soixante-quatre (2 319 625 864) Francs CFA**, qui n'ont pas été totalement achevés. La principale source de financement sur la période indiquée est le FADeC. Le plus important investissement réalisé est relatif au secteur de la voirie urbaine. Il représente 60,49% des investissements de la ville. Le secteur de la jeunesse et des sports représente la plus petite partie des investissements réalisés soit un taux de 0,12%. Ce secteur mérite une attention particulière pour la mandature à venir. Pour booster l'économie et renforcer l'autonomie financière de la

ville, le secteur des équipements marchands doit retenir également l'attention de la mandature prochaine.

Il est important à ce niveau de signaler que la ville a fait recours à un endettement par titrisation pour financer la construction de l'hôtel de ville et faire face au service de la dette qui a augmenté de façon importante depuis la première mandature.

Le tableau n°19 en annexe retrace les investissements réalisés par secteur de 2015-2019.

F- Ressources des emprunts

Dans le cadre de la mise en œuvre du Plan de Développement Municipal (PDM 2015-2020) qui prévoit un investissement de 45,8 milliards de FCFA dont 12,8 milliards (28%) à mobiliser par la ville, la ville se voit dans l'obligation de mobiliser lesdites ressources. Vu les limites des ressources mobilisables (FADEC et ressources propres), le Conseil Municipal s'est retourné vers le partenariat public privé (PPP) du genre BOT et le marché financier.

Pour aller sur le marché financier, les dettes constituent des freins. Une étude a été faite pour évaluer notre capacité d'endettement. Le rapport du

. Apurement des dettes de la municipalité

En prélude aux emprunts, il a fallu évaluer toutes les dettes de la mairie. Nous avons alors mis sur pied un comité présidé par l'Huissier LIGAN Murielle. Ce comité avait pour missions de : recueillir tous les éléments de preuves des dettes de la ville auprès des créanciers, faire le point certifié du montant des dettes, faire la liste nominative des créanciers de la ville et faire certifier chaque dossier par l'huissier. Le montant des dettes évalué par les services financiers de la Mairie est de l'ordre de deux milliards sept cent cinquante millions (2 750 000 000) FCFA. Un milliard cinq cent millions (1 500 000 000) FCFA de dettes

cabinet a permis de définir la quotité cessible de la municipalité à sept cent cinquante millions (750 000 000) FCFA. Le Conseil Municipal voulant être plus responsable a retenu une capacité d'endettement de l'ordre de sept cent millions (700 000 000) FCFA. C'est à partir de cette étude qu'il a été envisagé d'emprunter un montant global de sept milliards (7 000 000 000) FCFA à payer sur dix ans. C'est sur cette base que nous avons pu mobiliser par rachat de certificats spéciaux de créances, la somme de cinq milliards cinq cent millions (5 500 000 000) FCFA.

valides ont pu être approuvées par le comité de titrisation. Les certificats spéciaux de créances (titres) ont été émis à chaque prestataire par la Société de Gestion et d'Intermédiation (SGI-Bénin).

Quant au personnel de la mairie, des titres d'un montant global de quatre-vingt-trois millions deux cent dix-huit mille huit cent vingt-quatre (83 218 824) FCFA représentant les moins perçus et les arriérés de salaires au 31 décembre 2016 ont été émis à son profit.





PERSPECTIVE SUD

. Construction de l'Hôtel de ville

Le projet de construction de l'hôtel de ville de Porto-Novo est un projet majeur et prioritaire de notre mandature. Il s'agit presque d'un projet de souveraineté qui apportera une meilleure visibilité à notre ville. Il s'en dégagera une meilleure efficacité de notre administration. Sur le plan économique, la construction permettra de rassembler les différentes directions en un seul lieu permettant ainsi à notre administration d'économiser sur les locations de bâtiment et d'améliorer l'efficacité de l'administration municipale.

Le mercredi 21 janvier 2016, suite à l'intention du Conseil Municipal de relancer le projet de construction de l'hôtel de ville, une séance de travail a eu lieu entre

la Mairie (Maître d'ouvrage) et l'AGETUR (Maître d'ouvrage Délégué). Le site retenu pour le nouveau projet est la place Bayol. Au terme des discussions, plusieurs lignes d'actions ont été retenues à savoir :

- 1- la résiliation à l'amiable du contrat du maître d'œuvre et des deux marchés d'entreprises signés dans le cadre de l'ancien projet ;
- 2- la mise en place d'un comité de négociation avec les titulaires des contrats et marchés, composé des représentants de la Mairie et de l'AGETUR ;
- 3- la transmission officielle du point financier du projet qui dégage un solde positif de Six cent huit millions (608 000 000) Francs CFA.

Dans le cadre de la mise en œuvre des recommandations, le comité de relance a été mis sur pied par arrêté Municipal Année 2016 N°017/SG/SAC du 11 Mars 2016. Le planning de déroulement des activités a été adopté par le Conseil Municipal en sa session du 05 février 2016. Ainsi, les négociations ont été engagées pour sortir les titulaires des contrats de l'ancien projet (Cabinet ARTECH).

Il faut noter que plusieurs diligences ont été également faites pour la concrétisation dudit projet à savoir :

- 1- faire un lobbying à l'endroit des groupes de pression qui a permis d'obtenir leur adhésion pour la construction de l'hôtel de ville à la place Bayol ;
- 2- mettre en place un sous-comité technique chargé d'étudier les différents contrats existants ;
- 3- obtenir de l'ancien maître d'œuvre, la cessation de l'ancien projet.

En définitive, le cabinet ARTECH a perçu la somme de Soixante-sept millions cinquante-un mille huit cent quatre-vingt-dix (67 051 890) FCFA au lieu de Cent cinquante-quatre millions neuf cent douze mille huit cent quatre-vingt-treize (154 912 893) FCFA comme frais d'honoraires.

C'est à la suite de cet aboutissement heureux de la négociation que les activités suivantes ont été réalisées :

- 1- le lancement du concours d'architecture ;
- 2- les études architecturales et techniques du projet ;
- 3- le lancement des appels d'offres des travaux ;
- 4- les attributions des marchés des travaux ;
- 5- la notification des marchés aux entreprises adjudicataires.

A la date d'aujourd'hui, l'avant-projet sommaire (APS) et l'avant-projet détaillé (APD) sont disponibles. Malheureusement, le rapport d'évaluation des offres et d'attribution du marché d'un montant de trois milliards cent soixante-onze millions sept cent quatre-vingt mille cinq cent cinquante un (3 171 780 551) FCFA à l'entreprise OFMAS, n'a pas reçu l'avis favorable de la Direction Nationale du Contrôle des Marchés publics (DNCMP) au motif que le Ministère de la Décentralisation et de la Gouvernance Locale (MDGL) après analyse de la situation financière de la mairie de Porto-Novo a émis des réserves réelles et suffisantes sur la capacité de la Mairie à supporter un tel investissement.

En effet, pour prouver sa capacité d'endettement et sa santé financière et obtenir les garanties de l'Etat, il avait été nécessaire sur recommandation de la Caisse Autonome d'Amortissement, d'élaborer une **note d'information** et un **Business Plan** sur le Projet de construction de l'hôtel de ville et ceci en application des dispositions de l'arrêté N°2016/1255/MEFPD/DC/SGM/CAA/SP du 31 mars 2016 portant procédure d'octroi et de gestion de la garantie ou de l'aval de l'Etat et de rétrocession des prêts publics. Ces deux documents sont essentiels d'une part pour conforter la communication élaborée par le Ministère du Cadre de Vie pour l'obtention de la garantie de l'Etat et bénéficier de la contribution du gouvernement et d'autre part utiles à tout investisseur intéressé par le financement des projets majeurs de la ville de Porto-Novo.

Suivant la note d'information, le coût global initial du projet de construction de l'hôtel de ville était de six milliards trois cent millions (6 300 000 000) FCFA et se répartit comme suit :

TABLEAU N°13 : Coût du projet de construction

| | COÛT GLOBAL | OBSERVATIONS |
|--|----------------------|-----------------------------|
| Coût du bâtiment fini | 5 227 824 060 | |
| Frais d'établissement | 723 912 962 | Honoraires architectes, MOA |
| Equipements, mobiliers et matériels de bureau | 348 262 978 | |
| TOTAL | 6 300 000 000 | |

En tenant compte des taux d'intérêt ou de surcote, le coût global du projet suivant les différentes options se présente comme suit :

TABLEAU N°14 : Coût global du projet de construction

| | TAUX D'INTÉRÊT ANNUEL | COÛT GLOBAL | OBSERVATIONS |
|--|-----------------------|----------------|------------------|
| Emprunt bancaire syndiqué sur 7 ans | 9% | 9 418 500 000 | 2 ans de différé |
| Investisseur avec garantie de l'Etat | 6,5% | 10 631 250 000 | 2 ans de différé |
| Financement par titrisation | 8% | 8 816 682 423 | 2 ans de différé |
| Emprunt obligataire avec garantie de l'Etat | 6,5% | 8 930 250 000 | 2 ans de différé |

Source : Note d'information sur la levée de fonds

En tenant compte de la quotité cessible de la mairie adopté par le conseil municipal soit sept cent millions (700 000 000) FCFA par an et une hypothèse de financement du projet sur sept ans, il se dégage un gap de financement complémentaire à rechercher.

TABLEAU N°15 : Besoin en financement complémentaire du projet

| TYPE DE FINANCEMENT | COÛT DU PROJET FINAL | APPORT DE LA MAIRIE | GAP À RECHERCHER |
|--|----------------------|---------------------|------------------|
| Emprunt bancaire sur 7 ans syndiqué | 9 418 500 000 | 4 200 000 000 | 5 218 500 000 |
| Investisseur avec garantie de l'Etat | 10 631 250 000 | 7 000 000 000 | 3 946 250 000 |
| Financement par titrisation | 8 816 682 423 | 4 200 000 000 | 4 616 682 423 |
| Emprunt obligataire avec garantie de l'Etat | 8 930 250 000 | 4 200 000 000 | 4 730 250 000 |

Source : Note d'information sur la levée de fonds

A partir des données de la note d'information et étant entendu que l'obtention de la garantie de l'Etat n'est pas facile, il se dégage que l'option de financement par **l'émission des titres est la moins onéreuse** pour la municipalité et par la même occasion réduirait le montant à rechercher.

L'option de titrisation paraît la plus indiquée en raison des contraintes de temps et de procédure pour mobiliser les ressources par les autres possibilités. La Mairie pourrait construire l'Hôtel de Ville en restant dans les six milliards trois cent millions (6 300 000 000) FCFA avec l'accompagnement du gouvernement. La Mairie de Porto-Novo pourrait donc

lancer l'émission de titres de trois milliards cinq cent millions (3 500 000 000) FCFA pour commencer les gros œuvres en attendant que les négociations avec le gouvernement aboutissent. Cette solution laisse assez de flexibilité pour la municipalité suivant les engagements que prendrait l'Etat pour accompagner la Capitale du pays. Un gap de quatre milliards deux cent cinquante-deux millions (4 252 000 000) FCFA se dégage et serait supporté par le Budget National soit en paiement cash ou bien en couvrant d'autres émissions de certificats spéciaux de créances par la Mairie mais dont les remboursements se feront sur le Budget de l'Etat.

Dans l'hypothèse que l'Etat souhaite financer sa contrepartie sur le long terme, il pourrait autoriser l'émission par la municipalité des titres d'une valeur

faciale de sept milliards complémentaires (7 000 000 000) FCFA dont la valeur nette serait de quatre milliards cent quarante-trois millions (4 143 000 000) FCFA.

TABLEAU N°16 : Option de financement par titres

| | MOTANT FACIAL DES TITRES | VALEUR NETTE | GAP À RECHERCHER |
|-----------------------|---------------------------------|---------------------|-------------------------|
| 1ère hypothèse | 3 500 000 000 | 2 047 429 266 | 4 252 000 000 |
| 2nd hypothèse | 7 000 000 000 | 4 252 570 734 | 0 |

Source : Note d'information sur la levée de fonds

Il convient de préciser que face aux difficultés pour obtenir la contrepartie de l'Etat, l'option de construire un bâtiment de type R+1 a été retenu pour la première phase. C'est sur cette base que

l'appel d'offres a été lancé et a abouti au choix de l'entreprise OFMAS. Après la construction du R+1, le reste sera construit en fonction de la disponibilité de

. Amélioration de la mobilisation des ressources propres

La Mairie a envisagé aussi de renforcer le recouvrement des recettes propres par la mise en œuvre d'un Système d'Information Géographique (SIG), la collecte digitale des taxes et le renforcement des services de la mobilité au niveau des services

de recouvrement et de l'administration. La Mairie a consacré une partie des montants mobilisés par titrisation à ces fins. Le parc automobile a été renforcé par l'acquisition de douze véhicules (12) suivant la répartition ci-après :

TABLEAU N°17 : Besoin en matériels roulants

| | NOMBRE |
|---|---------------|
| Maire et adjoints au Maire | 4 |
| Chefs d'arrondissements | 5 |
| Direction des Services Techniques | 1 |
| Direction des Affaires financières | 2 |
| TOTAL | 12 |

Source : Cabinet





6. GOUVERNANCE SOCIALE

A- Education, Jeunesse et Loisirs

. Education

Plusieurs salles de classe de nos écoles ont été réfectionnées tandis que d'autres ont bénéficié de nouvelles constructions de modules de salles de classe, de latrines et même des magasins et bureaux. Il s'agit de :

1- travaux de construction d'un module de trois (03) salles de classe + bureau et magasin à l'EPP Gbèkon B plus toilette fille et toilette garçons par la fondation Claudine TALON

2- travaux de construction d'un module de six (06) salles de classe + bureau et magasin en R+1 à l'EPP Gbèkon A plus toilette fille et toilette garçons par la fondation Claudine TALON

3- fourniture de cinquante (50) tables-bancs au profit du collège d'enseignement général d'Akpassa

4- travaux de construction d'une passerelle au CEG Akpassa

5- fourniture de soixante-quinze (75) tables bancs plus (06) chaises et quatre (04) tables pour enseignant au profit de l'EPP Sèdjèko

6- travaux de construction d'un module de trois (03) salles de classe + bureau et magasin à l'EPP Sèdjèko

7- travaux de construction d'un module de trois (03) salles de classe + bureau et magasin à l'EPP Houèto

8- travaux de construction d'un module de trois (03) salles de classe à l'EPP Djègan-Daho + un bloc de latrines à quatre (04) cabines par le PSDCC

9- fourniture de soixante-quinze (75) tables bancs + six (06) chaises et quatre (04) tables pour enseignant au profit de l'EPP Houèto

10- fourniture de cinquante (50) tables bancs au profit du CEG AGBOKOU

11- fourniture de cinquante (50) tables bancs au profit du CEG DAVIE

12- fourniture de cinquante (50) tables bancs au profit du CEG KOUTONGBE

13- fourniture de cinquante (50) tables bancs au profit du CEG DJEGAN-KPEVI

14- fourniture de cinquante (50) tables bancs au profit du CEG ANAVIE

15- travaux de réfection de six salles de classe à l'EPP Dowa Ahlamè

16- travaux de construction d'un module de trois (03) salles de classe plus bureau et magasin à l'EPP

Dowa Todowa

17- travaux de réfection de quatre (04) salles de classe à l'EPP Dowa Dédomé

18- travaux de réfection de quatre (04) salles de classe à l'EPP Louho

19- travaux de construction d'un module de trois (03) salles de classe plus bureau et magasin à l'EPP Akonaboè Gbago

20- fourniture de soixante-quinze (75) tables bancs + six (06) chaises et quatre (04) tables pour enseignant au profit de l'EPP Todowa

21- fourniture de soixante-quinze (75) tables bancs plus (06) chaises et quatre (04) tables pour enseignant au profit de l'EPP Akonaboè Gbago

22- travaux de construction d'un module de six (06) salles de classe numériques à l'EPP Ouando par la fondation Adrien HOUNGBEDJI et l'Ambassade de Chine

23- travaux de construction de deux modules de trois (03) classes + bureaux + cantine + équipements à l'EPP Lissessa par la Fondation Claudine TALON

24- travaux de construction de module de classe + bureaux + cantine + équipements à l'école maternelle publique Lissessa par la Fondation Claudine TALON

25- travaux de réfection d'un module de trois salles de classe à l'EPP Tokpota Davo

26- fourniture de cinquante (50) tables bancs au profit du CEG DOWA

27- fourniture de cinquante (50) tables bancs au profit du CEG UNITE

Soit au total : quatorze (14) modules de salles construites ; sept (07) cabines de latrines ; trois (03) modules de salles réfectionnées avec magasins plus bureau et sept cent (700) tables et bancs plus bureau des enseignants.

Toujours dans le domaine éducatif, la municipalité disposant désormais d'une base de données pour les écoles maternelles, primaires, secondaires et les universités, a pris en charge l'organisation des travaux dirigés dans dix (10) écoles primaires publiques et neuf (09) collèges en vue de préparer les examens de fin d'année.

. Jeunesse et loisirs

Il a été établi une franche collaboration avec les services déconcentrés en charge de la jeunesse, de l'éducation, du sport et des loisirs. De même, les jeunes de Porto-Novo à travers plusieurs initiatives visant leur épanouissement ont été accompagnés et soutenus par la Municipalité.

Aussi, Porto-Novo dispose-t-elle désormais d'une

équipe municipale junior, senior et dames dans les quatre disciplines suivantes : FOOTBALL-BASKETBALL-HAND BALL-ATHLETISME.

Plusieurs autres actions ayant impacté la jeunesse porto-novienne, ont été réalisées en collaboration avec des partenaires au développement. Voir tableau ci-après.

| N° | INTITULE DE L'ACTIVITÉ | LOCALISATION | ACTEURS | FINANCEMENT | OBSERVATION ET IMAGES |
|----|--|---|---|---|---|
| 01 | Réhabilitation de la Bibliothèque de DJEGAN-DAHO (EDUCATION) | EPP DJEGAN-DAHO | Mairie de Porto-Novo ; ONG JESPD ; SCOUTS GUIDES DE France ; OCJ et SVI | PARTENARIAT | Inaugurée le 29/11/2019 |
| 02 | Bourses pour les jeunes de Porto-Novo et environs pour la formation à l'Ecole Entrepreneuriale de Porto-Novo sise à Koutongbé (JEUNESSE-ENTREPRENEURIAT) | -Convention signée entre la mairie et l'ONG RAIL. -Délibération du conseil municipal | Conseil Municipal de la Ville de Porto-Novo et l'ONG RAIL | BUDGET DE LA MAIRIE (fonds propres) | Les jeunes sont en formation chaque mois |
| 03 | Dîner de l'Excellence (EDUCATION) | Hôtel de ville (voir les archives) | Mairie ; les lauréats et les représentants des écoles | BUDGET DE LA MAIRIE (fonds propres) | Les trois premiers du CEP, BEPC, BAC dinent avec le conseil municipal et sont primés |
| 04 | Championnat Universitaire (SPORT) | CEG D'APPLICATION (voir les archives) | Mairie ; ONG ICON 360° ; universités de la ville et les organisations de jeunes | PARTENARIAT | Un championnat universitaire a été organisé à Porto-Novo avec la participation des universités de la ville et ses environs. |
| 05 | Génie-FIP (Génie en herbe) (JEUNESSE-EDUCATION ET LOISIRS) | Festival International de Porto-Novo | Mairie, DDEPS et les collègues | Budget FIP | Voir archives FIP |
| 06 | Conférences libres de Porto-Novo (JEUNESSE-ENTREPRENEURIAT) | Voir les archives | Mairie et organisations de jeunes | Budget mairie (confère le Régisseur d'avance) | Voir les archives |
| 07 | Fabrication des dispositifs de lavage de mains et sensibilisation (Education) | Don des écoles de la ville | Mairie ; ONG JESPD ; Scouts et guides France ; OCJ | PARTENARIAT | Les dispositifs sont remis aux écoles. Archives photos SEJSL |
| 08 | Don de dix ordinateurs neufs au CEG DAVIE (EDUCATION) | CEG DAVIE | Association Internationale IFEMI, Mairie et OCJ | PARTENARIAT | Voir archive photos de la cérémonie de remise des ordinateurs |

| N° | INTUTILE DE L'ACTIVITÉ | LOCALISATION | ACTEURS | FINANCEMENT | OBSERVATION ET IMAGES |
|----|---|--|--|-------------------------------|--|
| 09 | Prise en charge de 240 élèves en situation difficiles en classes de 3ème et en Terminale au CEG Davié | CEG DAVIE | Association Internationale IFEMI, Mairie et OCJ | PARTENARIAT | Voir archive photos de la cérémonie de lancement SESJSL |
| 10 | Prise en charge de 10 Écoles Primaires et 09 CEG de la ville de Porto-Novo pour les Travaux dirigés en vue de préparer les examens de fin d'année (Education) | EPP : Vèkpa ; Attakè ; Lokpodji, Hlogou ; Guévié, Anavié et Djegan-Kpevi ; kandévié, Foun-foun Sodji ; Ouando ; CEG : Davié ; Djassin ; Zounkpa ; Anavié, Djegan-Kpevi, Dowa ; les cocotiers Application ; Akpassa | Mairie +écoles et collèges | Budget mairie (Fonds propres) | Voir Budget exercice 2017 |
| 11 | Don de kits scolaires avec l'Association Internationale Enfants du Benin debout | EPP GBEDJI | L'Association Internationale Enfants du Benin debout et mairie | PARTENARIAT | Archives SEJSL |
| 12 | Festival de vacances « Spéciale Détente » avec l'ONG CDAID | Maison des jeunes | Mairie, CDAID | PARTENARIAT | Archives SEJSL |
| 13 | Don de tables et bancs et kits scolaires | Les écoles primaires de Porto-Novo | Association Benin-Canada de Québec et ONG RAIL | PARTENARIAT | Archives photos SEJSL. Depuis 2014, un don de 260 mobiliers scolaires. |
| 14 | Tournoi International des Centres de Formation (TIC2F) (Sports) | Stade Charles de Gaulles | TIC2F, les centres de formation et la Mairie | PARTENARIAT | Archives photos SEJSL |
| 15 | Camp de basket Féminin avec Oladé (Sports) | CEMAAC | OLADE et la Mairie | PARTENARIAT | Archives photos SEJSL |
| 16 | Tournoi de l'indépendance | Charles de Gaulles | Mairie | Budget mairie (fonds propres) | Archives photos |
| 17 | Marathon Be The Best de Porto-Novo (Sports) | Ville de Porto-Novo | ONG Be the Best + Mairie + Fédération Béninoise d'Athlétisme + GAB | PARTENARIAT | Archives photos SEJSL |
| 18 | Tournoi de sélection des joueurs et athlètes dans le cadre de l'inter arrondissement (Sports) | Ville de Porto-Novo | Mairie et Ministère des Sports | Budget mairie (fonds propres) | Archives photos SEJSL |

Il est important que la politique sociale mise en œuvre par la ville, aide les plus fragiles d'entre nous (seniors, handicapés, familles monoparentales etc.). De nombreuses actions pertinentes ont été maintenues voire renforcées par la municipalité. Il s'agit de :

- Elaboration annuelle du Plan d'Action Commun (PAC) aux acteurs de protection de l'Enfant
- Projet d'Assurance pour le Renforcement du Capital Humain (ARCH)
- Prise de l'arrêté portant Attributions, Organisation et Fonctionnement du Cadre de Concertation Municipale pour l'alimentation la nutrition et la sécurité alimentaire

- Prise d'un arrêté changeant la Cellule Municipale de Protection de l'Enfant en Comité Municipale de Protection de l'Enfant (CMPE)

- Prise de l'arrêté portant attribution, organisation et fonctionnement de la commission municipale de gestion des aides sociales aux personnes indigentes et /ou victimes de catastrophes naturelles

- Élaboration du Cadre Commun de Résultat (CCR) dans le cadre de la mise en œuvre des activités du Conseil National de l'Alimentation (CAN).

B- Projets communautaires

Porto-Novo, à l'instar des autres communes a bénéficié des Projets communautaires financés par la Banque Mondiale et le gouvernement de notre pays. Il s'agit de :

. Projet de Services Décentralisés Conduits par les Communautés (PSDCC)



| N° | INTUTILE DE L'ACTIVITÉ | LOCALISATION | ACTEURS | FINANCEMENT | COÛT (FCFA) |
|----|--|-------------------|--|--|-------------|
| 01 | <ul style="list-style-type: none"> • Radier Submersible plus dalot. • Réalisation des rigoles sur les servitudes reliant le radier. | Guévie-Zinkomey | MDGL/PSDCC/Mairie Porto-Novo / ADC- APDC / Communauté / ADC- APDC / Communauté | FADEC affecté (PSDCC) Crédit IDA 5111 BJ (2013) | 19.797.683 |
| 02 | <ul style="list-style-type: none"> • Module de deux salles de classe plus équipements plus bureau | Hassou-Aguehkomey | MDGL/PSDCC/Mairie Porto-Novo / ADC- APDC / Communauté | FADEC affecté (PSDCC) Crédit IDA 5380 BJ (2013) | 19.654.765 |
| 03 | <ul style="list-style-type: none"> • Equipements scolaires au profit de l'EPP Sagbo-Kossou. • Aménagement de la piste traversant l'agglomération LIGAN et ses servitudes. | Houèzoumè | MDGL/PSDCC/Mairie Porto-Novo / ADC- APDC / Communauté | FADEC affecté (PSDCC) Crédit IDA 5380 BJ (2013) | 19.999.750 |
| 04 | <ul style="list-style-type: none"> • Equipements scolaires plus 2 blocs de latrines à 4 cabines chacun. • Réalisation d'un pan de la clôture de l'EPP EFF-COOP. | Oganla-Sokè | MDGL/PSDCC/Mairie Porto-Novo / ADC- APDC / Communauté | FADEC affecté (PSDCC) Crédit IDA 5111 BJ (2014) | 19.850.000 |
| 05 | Module de 2 salles de classe plus latrine à doubles cabines plus matériels de lavage des mains au profit de l'école maternelle Urbaine Centre. | Oganla-Attapkamè | MDGL/PSDCC/Mairie Porto-Novo / ADC- APDC / Communauté | FADEC/guichet affecté MDGLAAT (2014) | 19.737.751 |
| 06 | <ul style="list-style-type: none"> • Radier Submersible qui passe par la place publique d'Adankomey et réalisation des travaux confortatifs rendant le radier submersible fonctionnel. | Togoh-Adankomey | MDGL/PSDCC/Mairie Porto-Novo / ADC- APDC / Communauté | FADEC affecté (PSDCC) Crédit IDA 5111 BJ (2015) | 19.852.574 |
| 07 | <ul style="list-style-type: none"> • Equipements scolaires au profit de l'EPP de Zèbou Itta Tigri et matériels de lavage des mains. • Raccordement au réseau de la SONEB avec pose de compteurs individuels pour 56 ménages. | Zèbou-Ita Tigri | MDGL/PSDCC/Mairie Porto-Novo / ADC- APDC / Communauté | Crédit IDA 5111 BJ (2014) | 20.856.972 |
| 08 | <ul style="list-style-type: none"> • Réalisation de caniveau en Béton Armé (BA) plus rechargement de la voie • Réalisation du complément de caniveau BA | Ayétoro | MDGL/PSDCC/Mairie Porto-Novo / ADC- APDC / Communauté | FADEC affecté (PSDCC) Crédit IDA 5111 BJ (2015) | 19.513.550 |
| 09 | Module de 3 salles de classe plus 1 bloc de latrine à 4 cabines à l'EPP de Djègan- Daho plus équipements en mobiliers scolaires | Djègan-Daho | MDGL/PSDCC/Mairie Porto-Novo / ADC- APDC / Communauté | FADEC affecté (PSDCC) Crédit IDA 5111 BJ (2015) | 19.694.000 |

| N° | INTUTILE DE L'ACTIVITÉ | LOCALISATION | ACTEURS | FINANCEMENT | COÛT (FCFA) |
|----|---|-----------------|---|--|-------------|
| 10 | Bloc de maternité au centre de santé d'Oganla-Attakpamè. | Zèbou-Aga | MDGL/PSDCC/Mairie Porto-Novo / ADC- APDC / Communauté | FADEC affecté (PSDCC) Crédit IDA 5111 BJ (2015) | 19.599.000 |
| 11 | Module de 2 salles de classe plus 1 bloc de latrine à l'EM Sadognon plus équipements en mobiliers scolaires | Sadognon Houssa | MDGL/PSDCC/Mairie Porto-Novo / ADC- APDC / Communauté | FADEC affecté (PSDCC) Crédit IDA 5111 BJ (2015) | |

. Projet de Développement Du Maraichage (PADMAR)

| N° | NOM DU GROUPEMENT | LOCALISATION | TYPE D'APPUI | |
|----|-------------------|--------------|---|--|
| | | | SEMENCES | PETITS MATÉRIELS |
| 01 | Africacourage | Houinlinda | <ul style="list-style-type: none"> • Tomate 100g • Piments 40g • Gboma 75g • Amavante 125g • Gombo 300g • Crinclin 200g | <ul style="list-style-type: none"> - Kit de traitement phytosanitaire - Arrosoir - Tuyaux flexibles - Pompes d'arrosage - Brouettes |
| 02 | Milèdji | Dowa-Gbago | <ul style="list-style-type: none"> • Piments 40g • Gboma 75g • Amarate 100g • Gombo 200g • Crinclin 120g | <ul style="list-style-type: none"> - 02 kits de traitement phytosanitaire - 02 pulvérisateurs à dos - 15 arrosoirs - 02 tuyaux flexibles - 08 pommes d'arrosage - 06 brouettes |
| 03 | Watchobodou | Louho | <ul style="list-style-type: none"> • Tomate 20g • Gboma 50g • Amarante 90g • Gombo 500g • Crinclin 200g • Tchayo 15g | <p>Produits phytosanitaires</p> <ul style="list-style-type: none"> - Acarius 06 boîtes de 500 ml - Top Sin'M sachet de 1kg - Idéfix 20 sachets de 500g - Emacot 06 boîtes de 250ml |
| 04 | Glégnon | Lokpodji | <ul style="list-style-type: none"> • Tomate 70g • Piments 100g • Gboma 400g • Amavante 60g • Gombo 300g • Crinclin 60g | <p>Produits phytosanitaires</p> <ul style="list-style-type: none"> - Coga 300 sachets de 100g - Pache 06 boîtes de 500ml - Acarius 06 boîtes de 500ml - Topsin'M 01 sachet de 1kg - Idéfix 20 sachets de 500mg |
| 05 | Fifonsi | Accron | <ul style="list-style-type: none"> • Piments 50g • Gboma 60g • Amarate 225g • Crinclin 200g | |
| 06 | Kpèdido | Accron | <ul style="list-style-type: none"> • Piments 20g • Gboma 40g • Amarate 125g • Gombo 200g • Crinclin 160g | |

. Projet Appui aux Communes et communautés pour l'expansion des services sociaux (Access)

Les communes et communautés bénéficieront désormais d'une expansion des services sociaux de base. Cela, grâce à la mise en œuvre du projet Appui aux communes et communautés pour l'expansion des services sociaux (Access). Il a pour objectif de renforcer les capacités des Communes du Bénin afin d'améliorer davantage l'accès des populations aux services sociaux de base. D'une durée de 4 ans, soit 2019 à 2022, le projet a pour coût global 21,2 milliards de francs CFA.

La spécificité du projet Access est d'être un projet de développement à la base impliquant les acteurs locaux de développement. « Le projet Access est la deuxième phase du Projet de Services Décentralisés Conduits par les Communautés (PSDCC) dont les succès ont motivé le gouvernement et la banque mondiale a accordé aux pays cette nouvelle phase ». Ce projet est sensiblement le même que le PSDCC mais avec quelques variances.





7. GOUVERNANCE CULTURELLE

Le Conseil Municipal de Porto-Novo ayant très tôt compris que la Ville peut bien se développer en s'appuyant sur sa culture, a non seulement amélioré son assistance aux actions culturelles de la ville mais a également mis sur pieds le Festival International

de Porto-Novo (FIP) qui vise la promotion de la richesse culturelle et culturelle de la ville de Porto-Novo et environs d'une part et celle de tout le Bénin d'autre part.

A- Porto-Novo, Ville Créative de l'UNESCO dans le domaine des Arts

Capitale du Bénin, Porto-Novo est l'une des villes les plus anciennes du pays. Fort de son passé colonial et des flux migratoires enregistrés au cours des siècles, Porto-Novo possède une identité culturelle singulière ainsi qu'une dynamique sociale créative faite de partage et de coexistence pacifique. L'artisanat de la ville de Porto-Novo est très diversifié et organisé, avec 42 corps de métiers. Des familles sont par ailleurs spécialisées dans des activités artisanales précises telles que la forge, la poterie, la vannerie et la fabrication des instruments de musique. Pour élaborer un projet de ville durable, la participation des artistes et artisans à la réflexion urbaine est essentielle. Par leur créativité, ils contribuent à ancrer des valeurs culturelles, de vivre-ensemble et de cohésion, dans les projets d'aménagement urbain.

La Ville a organisé quatre éditions du Festival International des Arts et de la Culture de Porto-Novo. Elle accueille et soutient plusieurs événements culturels tels que le festival des ateliers Eclotions urbaines, un espace public d'expression et d'exposition de l'Art contemporain à Porto-Novo. Ce festival a réuni plusieurs artistes autour d'un chantier de rénovation et de valorisation des places traditionnelles de la ville. La quatrième session des ateliers ouest africains d'urbanisme de Porto-Novo a également rassemblé architectes, géographes, paysagiste, sociologues, artistes, autour du thème « Porto-Novo, ville verte ».

En prélude à l'élaboration de son Plan de développement 2015-2020, la ville de Porto-Novo a organisé, le forum des forces vives de la cité pour le développement de Porto-Novo sur le thème « Porto-Novo, Ville d'avenir ». Le PDM a identifié parmi les différentes contraintes liées à l'évolution des secteurs

de l'art et de l'artisanat, l'insuffisance de formation des artisans et des ressources pour le développement de l'art et de l'artisanat ainsi qu'une absence de politique municipale de promotion de l'art et de l'artisanat. A cet égard, la ville entend renforcer les moyens d'intervention de la culture afin d'en faire un levier de développement humain et urbain.

Contributions de la ville au réseau

En tant que Ville Créative de l'artisanat et des arts populaires, Porto-Novo a :

- mis en œuvre une stratégie de vitalisation de l'art, de la culture et du tourisme en concertation avec les acteurs culturels pour favoriser l'émergence d'un mécanisme de participation des artistes à l'animation du territoire, et pour soutenir les projets locaux de création artistique et structurant dans le domaine de l'artisanat et des arts populaires ;
- développé les programmes de formation des jeunes aux métiers de l'art, de renforcement des capacités des artistes notamment à travers l'utilisation des nouvelles technologies ;
- renforcé le FIP et en a fait un rendez-vous de valorisation des arts et de l'artisanat local impliquant la participation d'autres villes créatives ;
- développé la coopération avec les autres villes du réseau dans un schéma de projets concrets et inclusifs qui favorisent une dynamique de rapprochement des peuples et de coopération sud-sud et nord-sud ;
- renforcé la visibilité de l'UNESCO et valorisé ces actions dans le champ de l'artisanat et des arts populaires ;
- créé des passerelles entre les acteurs béninois et internationaux de l'artisanat et des arts populaires.



B- Festival International de Porto-Novo

Institué il y a quatre ans, le Festival International de Porto Novo (FIP) connaît une avancée à chaque édition. Le FIP est un carrefour culturel à dimension nationale avec pour vocation de révéler au monde entier, le riche patrimoine culturel et artistique de la ville de Porto-Novo. Nouveau-né dans l'arène des festivals culturels béninois, le FIP, loin d'être un événement de trop, fait son petit parcours depuis 2017 et n'entend pas s'arrêter en si bon chemin. Cet événement se veut être, à l'instar des festivals culturels à l'international, comme le Carnaval de Rio de Janeiro, une rencontre axée sur la découverte de la diversité culturelle et du riche patrimoine historique et architectural de Porto Novo en particulier et du Bénin en général.

L'objectif fondamental de l'organisation du Festival International de Porto-Novo est de promouvoir l'image de la ville capitale à travers son patrimoine culturel, artistique et historique en vue d'attirer plus de touristes.

Or, qui parle de tourisme parle d'arrivée d'étrangers, qui vont passer des nuits dans les hôtels, faire des

achats, visiter les sites et donc, cela constitue une rentrée de devises pour la Commune.

La ville de Porto Novo accueille pendant la période du festival, qui dure en moyenne huit (08) jours, un nombre important de touristes (nationaux et internationaux) qui visitent la ville.

Le FIP ambitionne mettre en valeur le riche patrimoine culturel du Bénin. Il vise, par ailleurs, à moyen terme à faire du Bénin l'épicentre des destinations touristiques dans la sous-région et dans le monde. A travers cet événement, Porto-Novo est positionnée sur le plan international comme porte-étendard de la culture béninoise. Des considérations sociologiques, l'Épiphanie et la fête du Vodun, constituent les éléments essentiels du FIP. Trait d'union entre diverses communautés, elles sont commémorées le premier mois de chaque année. Leur caractère identitaire leur confère une dimension culturelle.





C- Assistance aux initiatives culturelles

Au plan de l'action culturelle, la Ville a contribué à appuyer plusieurs acteurs culturels dans la promotion artistique et culturelle. Il s'agit de :

AU TITRE DE L'ANNÉE 2015

- 1- Appui à l'organisation du Carnaval de Porto-Novo (CARNAPO)
- 2- Appui à l'organisation du Festival XWETANU
- 3- Appui financier à l'artiste ADJAI Célestin alias STOPOL
- 4- Soutien technique à l'Association Communale d'Activités et des Loisirs (ACAL)
- 5- Parrainage et sponsoring du groupe Africavi pour leur festival
- 6- Accompagnement du groupe "TRESOR LINK "
- 7- Appui matériel et technique pour la réalisation du festival Téni-Tédji
- 8- Parrainage du groupe "PASSION CULTURE ART"
- 9- Appui à l'organisation de compétition de kalétas au musée HONME

10- Appui à l'organisation de spécial MILIKI du quartier Zèbou

11- Soutien et parrainage au groupe festival "FESDAK"

12- Appui aux initiatives des jeunes des différents quartiers de Porto-Novo

13- Appui à Monsieur Tola KOUKOU pour la mise en scène du spectacle « Condo le Requin » au Musée Honmè.

AU TITRE DE L'ANNÉE 2016

1- Appui au comité d'organisation de la nuit d'indépendance OUEME –PLATEAU

2- Appui au comité d'organisation de l'activité Miss Indépendance

3- Appui financier à la troupe théâtrale "ESPACE ASHAKATA" pour sa participation au FITHEB

4- Subvention au groupe musical " Ensemble Culturel et Polyphonique du Bénin" pour sa participation au festival AFROFESA au Brésil

5- Sponsoring à l'Association Artistique et Culturelle « IRIKPE SABOUYO »

6- Appui technique à l'organisation de la nuit des pagnes africains

7- Appui à la réalisation du festival HOUNKPODO KANKPO GANKEKE par l'Association des Musiciens handicapés de Porto-Novo

8- Appui au Comité d'Organisation de la nuit de Ramadan

9- Sponsoring pour l'organisation des journées récréatives dénommée "HIP HOP" au profit des jeunes

10- Appui à l'organisation de la semaine culturelle par la Fédération Départementale des Familles pour la Paix et l'Unification Mondiale

11- Appui financier au groupe folklorique TOWAKONOU pour la restauration du Statut de l'artiste "BABA YABO"

12- Soutien à l'association en santé des tradi-praticien de l'Ouémé pour l'organisation des foires

13- Soutien au groupe "ZINLI REFONDE UNIVERSEL"

14- Appui à l'association "ALOKPLE" pour l'organisation du Résid Art 2016

15- Parrainage de l'Association EVASION PLANETE

16- Subvention à l'organisation de Label Miss traditionnel du Bénin

17- Appui logistique et financier au Musée IBUGBE ISEBàYé

AU TITRE DE L'ANNÉE 2017

1- Soutien à la dynastie ZANGBIDI pour l'organisation de leur XWETANU

2- Appui au Comité d'Organisation du Festival Rencontres des Civilisations pour la cérémonie d'hommage à feu Président APITHY

3- Appui à l'Association Musicale "EYONLE" pour l'organisation du festival des cuivres et arts de rues du Bénin

4- Appui à l'Association UNIMA-Bénin pour l'organisation de la journée mondiale de marionnette

5- Accompagnement à l'organisation de MISS Bénin

6- Appui financier à l'artiste YELOUASSI Adolphe

7- Appui à l'Association GUELEDE HWINDOFODJI

8- Célébration de la Journée Internationale de la Musique (FIM 2017)

9- Appui à l'association pour le Développement et le bien-être commun

10- Appui financier à la troupe théâtrale "ESPACE ASHAKATA" pour sa participation au festival MASA

11- Appui à l'Association des Dignitaires des Cultes traditionnels.

AU TITRE DE L'ANNÉE 2018

1- Appui au Collectif des Ballets de Porto-Novo

2- Appui technique au projet de réalisation d'une galerie d'arts au Jardin des Plantes et de la Nature de Porto-Novo

3- Appui à la Fondation Reine Hangbé pour l'organisation de la 2ème édition de vacances culturelles du livre à Porto-Novo

4- Appui à la présentation d'une série d'évènements culturels et endogènes lors du Festival Traditionnel du KALETA et des Masques du Bénin

5- Parrainage des activités de la Chambre Interdépartementale des Métiers de l'Ouémé

6- Appui à la réalisation du concert des Forces Armées Béninoises à Porto-Novo

7- Appui financier et matériel au Comité National des Cultes Endogènes du Bénin

8- Appui à l'organisation d'une compétition de panégyrique au Musée HONME

AU TITRE DE L'ANNÉE 2019

1- Appui au CLUB 20/20+ pour l'organisation de la nuit d'honneur des couturiers de Porto-Novo

2- Appui à l'ONG "AJEVI" pour l'organisation de la 3ème édition du Festival Scolaire de Danse Traditionnelle

3- Appui aux artistes cinéastes de Porto-Novo

4- Appui à l'organisation de la "Nuit de Ramadan"

5- Appui à l'organisation du festival "COULEURS D'AFRIQUE"

6- Accompagnement de l'activité du Ministère du Tourisme de la Culture et des Arts sur Bonne Année aux Artistes de la Musique.

AU TITRE DE L'ANNÉE 2020

1- Participation au Centre Culturel OUADADA pour la réalisation du spectacle dénommé "NUIT DES CONTES"

2- Participation à la Journée Mondiale de la Danse.



D- Inventaire du patrimoine par le projet PaCTE

En 2011, la ville de Porto-Novo a initié avec certains partenaires dont Le Conseil des Activités Educatives du Bénin CAEB, l'ONG italien Gruppo Laici Terzo Mondo LTM et l'Ecole du Patrimoine Africain EPA, le Projet Patrimoine Culture Tourisme Equitable (PaCTE) pour le développement culturel et économique. La ville a bénéficié de ce projet suite à un appel à projet de la délégation locale de l'Union Européenne de Cotonou. L'objectif spécifique de ce projet est de recenser et promouvoir le patrimoine culturel matériel et immatériel de l'Ouémé pour en faciliter la connaissance et la sauvegarde et pour encourager un tourisme équitable. C'est un projet d'une durée de trente mois. Il a démarré en avril 2014 et a pris fin en octobre 2016. Le coût total de ce projet est de **Quatre Cents Trente Trois Millions Six Cents Quatre Vingt et Un Mille Trois Cent Soixante Dix Neuf (433 681 379) Francs CFA** dont **Trois Cent Vingt Cinq Millions Deux Cent Soixante Un mille Trente-quatre (325 261 034) Francs CFA** soit 75% sont financés par l'Union Européenne et **Cent Huit Millions Quarante Deux Mille Trois Cent Quarante Cinq (108 420 345) Francs** soit 25% à financer par le consortium des partenaires de mise en œuvre (Ville de Porto-Novo, l'ONG LTM, l'ONG CAEB, et l'Ecole du Patrimoine Africain EPA). La contribution de la Ville de Porto-Novo est de **Dix Sept Millions (17 000 000) francs CFA**.

Au terme de deux années de mise en œuvre, les résultats suivants ont été atteints :

- 723 biens (400 Matériels, 323 Immatériels) ont été inventoriés et enregistrés dans une base de données sur les 650 biens projetés initialement;

- Une bibliothèque numérique interrogeable par métadonnées a été développée ;
- Une bibliothèque numérique est disponible en ligne, accessible à tous le public sur le site : www.patrimoinebenin.bj;
- Trois séminaires de formation ont été organisés à l'intention des dignitaires de culte vodùn, des têtes couronnées et des chefs de collectivités ;
- Cinq séminaires ont été organisés à l'attention de soixante-quatre enseignants des écoles primaires ;
- Une formation a été organisée à l'attention de dix-sept chefs de ménage en accueil des touristes en famille ;
- Une formation de douze guides touristiques sur la médiation des circuits touristiques de l'Ouémé a été réalisée ;
- Une douzaine d'activités d'animations artistiques et culturelles ont été organisées par le CEMAAC ;
- Trois panneaux publicitaires promouvant la destination Ouémé ont été installés à l'aéroport de Cotonou, à la place des Martyres et sur l'ancien pont de Cotonou ;
- L'édition d'un livre sur le patrimoine culturel de l'Ouémé a été réalisée ;
- Trois circuits touristiques ont été définis et promus avec des dépliants sur des destinations privilégiées à Porto-Novo, Adjarra, Avrankou et les Aguégus ;
- Une bande dessinée sur le zangbéto a été réalisée.





E- Au plan des actions de valorisation du patrimoine

- La préparation avec le collectif des "Xwédouto" de Tê-Agbanlin d'un projet de festival pour ce souverain fondateur du royaume de Xogbonu ;
- La prise en compte du projet d'érection d'un monument en la mémoire de Tê-Agbanlin dans le projet d'installation d'un portique à l'entrée de la ville qui s'intègre au nouveau projet de construction de l'hôtel de Ville ;
- La poursuite des recherches sur le projet de conception des symboles royaux des cinq dynasties du royaume de Xogbonou ;
- La finalisation du document de projet de reconstitution de la piste des esclaves ;
- Les échanges avec l'UNESCO en vue du dépôt du projet de labellisation de la piste des esclaves ;
- La finalisation de l'arrêté pour la protection des biens patrimoniaux du noyau ancien de la ville ;
- La finalisation des termes de références de la mise en place des Projets Scientifiques et Culturels des musées de la ville ainsi que la définition des stratégies de conservation et de sauvegarde de leurs réserves. Ce dossier est introduit au Maire en vue de son financement ;
- La poursuite des travaux de terrain en vue de la finalisation du répertoire des places et placettes traditionnelles de la Ville de Porto-Novo.

F- Sauvegarde du patrimoine culturel

Grâce à la coopération décentralisée avec les villes partenaires les deux projets qui sont en cours ont été poursuivis. En effet, le projet tripartite ; Porto-Novo-Fortaleza-Lyon, encore appelé **Projet du Centre de Formation au Métier du Patrimoine**, ce projet dit d'appui à la qualification et à la requalification professionnelle au Bénin dans le domaine de la restauration et de la conservation du patrimoine est dans la phase restauration du bâtiment devant l'accueillir.

Dans le cadre de la mise en œuvre de ce projet, un bien immobilier du patrimoine historique afro-brésilien identifié par la Mairie de Porto-Novo est en cours de restauration, sous la forme d'un chantier-écoles. Il s'agit de la maison PADONOU Aminou dans le quartier Houédakomey dans le noyau ancien de Porto-Novo. Un sinistre a frappé ce bâtiment le jeudi 12 mai 2016 suite à une tempête qui a décoiffé le bâtiment. Des travaux d'urgence ont été faits en vue de la reprise de la toiture.

Entre autres actions :

- L'aboutissement des échanges avec les propriétaires des Maisons Afro-Brésiliennes identifiées pour bénéficier du financement du PAURAD qui a permis d'obtenir des engagements écrits des héritiers pour la mise en œuvre dudit projet ;
- La transmission d'une liste d'urgence de monuments et de maisons à sauvegarder au Ministère de la Culture et du Tourisme ;

G- American Corner

Encore appelé « centre culturel américain de Porto-Novo », American Corner est un centre destiné à la couche juvénile pour l'apprentissage de la langue anglaise. Il est le fruit d'un accord de partenariat entre l'Ambassade des Etats Unis d'Amérique et la Commune de Porto-Novo.

- Le dépôt d'un rapport sur l'avant-projet de catalogue sur le patrimoine architectural et paysager de Porto-Novo par le stagiaire de l'Université Paris I Panthéon Sorbonne ;
- La finalisation des termes de référence pour la réalisation d'un film documentaire sur des personnalités ayant marqué l'histoire de Porto-Novo "Mémoire vivante de Xogbonu".

Plusieurs activités y sont menées en vue de l'initiation à l'anglais des jeunes. Il s'agit de : recherche documentaire, recherche en ligne, english club, debat club et jeux divers. En moyenne, ce centre accueille quatre cent quarante-cinq (445) visiteurs par mois.





8. COOPERATION DECENTRALISEE

A- Communauté d'Agglomération de Cergy-Pontoise

Depuis 1995, la Communauté d'Agglomération de Cergy-Pontoise (CACP) et la Ville de Porto-Novo ont développé un partenariat de coopération décentralisée reposant sur la mobilisation, l'implication et la mise en synergie des services des deux collectivités et des acteurs locaux des deux territoires. Cette coopération a pour objectifs de renforcer les politiques publiques locales et de dynamiser les échanges et partenariats entre acteurs des deux territoires autour de trois axes prioritaires :

- Le développement et le management urbain, y compris l'agriculture urbaine et les services de base.
- La culture, le patrimoine matériel, immatériel et paysager.
- L'insertion sociale et professionnelle des jeunes.

Au cours de ces cinq (05) dernières années La municipalité a poursuivi l'exécution du projet « Porto-Novo Ville verte ».

B- Communauté urbaine de Lyon (Ville de Lyon et Grand Lyon)

Démarrée depuis 1997, la 1ère convention de partenariat entre la Ville de Porto-Novo et la Communauté urbaine de Lyon a été signée en décembre 1999 pour une durée de trois ans. Après cette aventure, l'évaluation a permis aux deux parties de continuer cet accord jusqu'à ce jour. Ce partenariat de coopération a pour objectif général de renforcer les capacités d'intervention de la Ville afin d'améliorer les compétences municipales dans les domaines suivants :

- la police municipale ;
- la mise en valeur et la protection du patrimoine urbain ;

- les espaces verts,
- l'éclairage public ;
- la propreté, la collecte et le traitement des déchets ;
- les déplacements urbains et les signalisations lumineuses ;
- le développement urbain ;
- le développement économique.

Pour chaque domaine, la coopération est axée sur le Projet Porto-Novo Ville Verte.





C- Association Internationale des Maires Francophones (AIMF)

La Ville de Porto-Novo est en partenariat avec l'Association Internationale des Maires Francophones depuis 1979 dans les domaines d'intervention tels

que l'éducation, la formation, la santé, l'adressage et l'État-Civil

D- Etat d'Osun au Nigéria

La Ville de Porto-Novo est en coopération avec OSUN State au Nigeria depuis le 1er novembre 2018. A travers cette coopération, il est envisagé la promotion de la culture yoruba. Ainsi, le Governor Rauf AREGBESOLA a promis la réalisation de certains projets dont les plans sont disponibles à savoir:

- OMO LUABI HOUSE
- OARANMIYAN HOUSE
- ÉCOLE D'ALPHABET A EBAJIOGBEE ODUDUWA

Il faut à ce moment poursuivre les négociations avec l'actuel Gouverneur Adégboyega OYETOLA pour la concrétisation desdits projets au profit de notre ville.

E- Ville de Montréal

Le 23 juin 2017, la Ville de Porto-Novo a signé un accord de partenariat avec la Ville de Montréal dans le cadre du projet Porto-Novo Ville Intelligente. Cette coopération est axée sur l'expertise, la formation et l'assistance.

De cette coopération découle plusieurs actions pertinentes visant les mêmes objectifs. Il s'agit de :

- La signature du protocole d'accord avec le Service d'Assistance aux Organismes (SACO)
- La signature de la convention avec la Société SOLECO dans le cadre de la Pyrolyse des déchets
- La formation et l'équipement des Sapeurs-Pompiers béninois par leurs homologues Canadiens
- La signature de la convention avec l'ONG RAIL sur l'école entrepreneuriale
- L'intensification des actions de l'ONG PAUL GERRIN LA JOIE

En respect à ces axes de coopération, plusieurs missions de volontaires ont été dépêchées pour le compte de la municipalité. Le projet de pyrolyse a mobilisé toutes les énergies soit 6 affectations dans un contexte où la ville de Porto Novo considère ce

projet comme un projet pilote qui pourrait être appliqué à l'échelle nationale. Il faut savoir que dans les circonstances actuelles du Bénin, c'est le gouvernement qui a pris en charge la gestion des déchets au niveau du tri à la source, de la collecte des déchets et de leur regroupement.

Le second projet qui a mobilisé 3 affectations est le projet d'informatisation de la Mairie et au-delà, le projet de Porto-Novo, ville intelligente et numérique. Il était question au départ de mettre en place un guichet unique et de contrôler les finances (recouvrement) au moyen d'un logiciel informatique. Les résultats concrets existents mais sont minimes en ce qui concerne ces trois affectations qui ont permis de réaliser des études de faisabilité, d'estimation des coûts et des plans d'action plutôt qu'une mise en œuvre réelle, compte tenu du manque de matériel informatique.

Grâce à la coopération avec la Ville de Montréal, les actions des ONG canadiennes se sont multipliées sur le terrain relativement au don de mobiliers et fournitures scolaires d'une part, les micro-finances et l'école entrepreneuriale d'autre part.



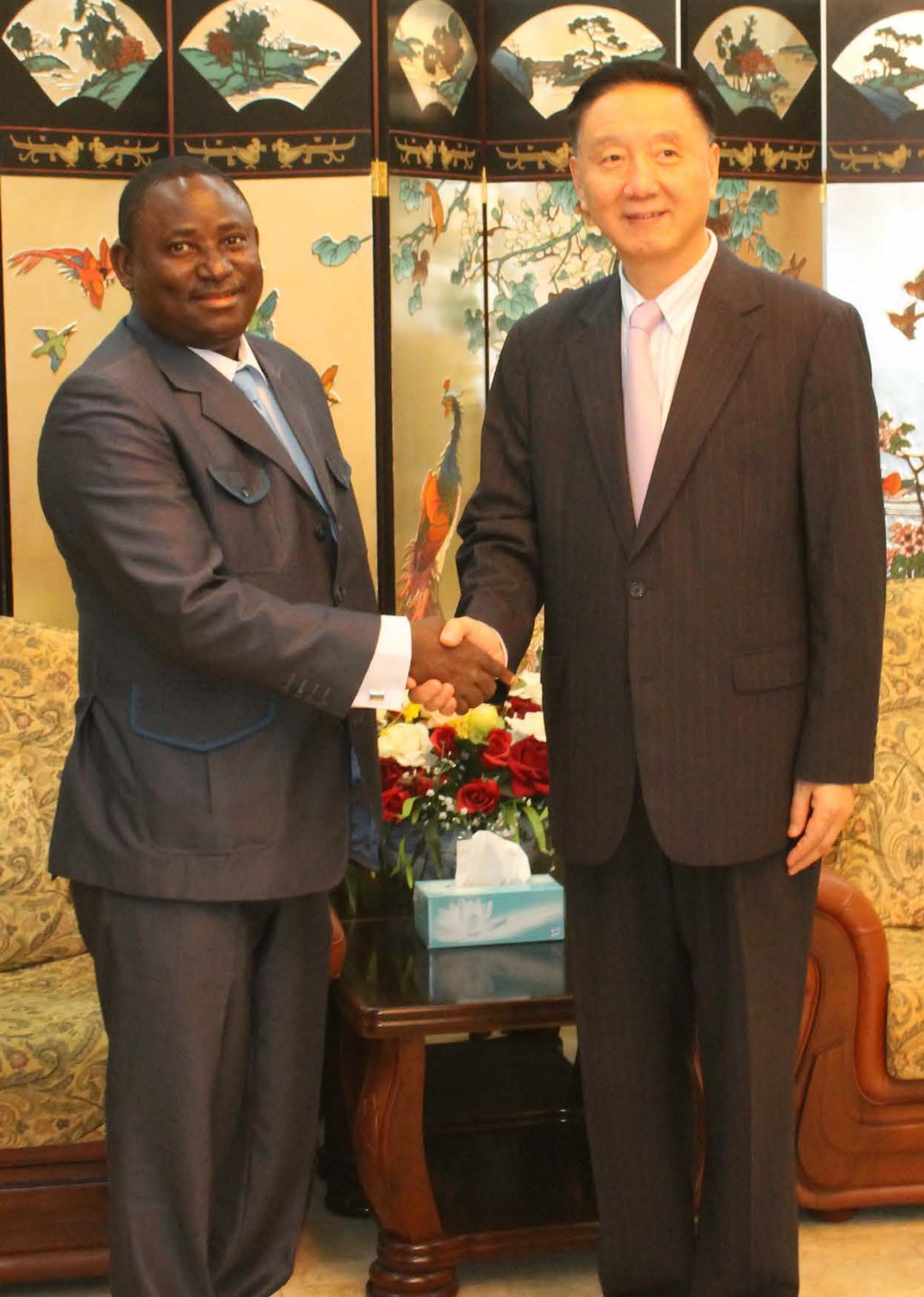


F- Nouvelles coopérations

La ville à la date d'aujourd'hui est en partenariat avec plusieurs structures. Il s'agit de :

- LAGAZELE qui s'installe à présent pour produire sur place les équipements d'énergie solaire ;
- Le groupe RAGNI dans le cadre du projet Porto-Novo Ville intelligente ;
- L'Agence de Développement des Entreprises en Afrique ;
- Le RESAP

Plusieurs initiatives ont été prises pour de nouvelles coopérations. A cet titre, des courriers ont été adressés au Maire de Bobo-Dioulasso au Burkina-Faso et de Ouenkoro au Mali pour la mise en place d'une coopération de type jumelage.





9. CONCLUSION

Qu'il vous souvienne que le 28 juillet 2015, notre mandature s'installait dans un contexte d'amenuisement des ressources propres de la ville, d'accroissement des dettes vis-à-vis des prestataires et surtout à un moment où l'urgence était d'améliorer l'efficacité dans le management des ressources que nous recevons de l'Etat central, des Porto-Novien(ne)s eux-mêmes ou des partenaires financiers internationaux. Face à l'ampleur et à la complexité de ces nombreux défis, nous nous étions d'abord engagés à bien gérer les ressources existantes, et nous avons ensuite lancé un appel à l'aide en ces termes : « ...A nous, personnes de bonne volonté de la ville, ensemble pour une réussite harmonieuse de cette mandature... ».

Cinq ans après, cet appel n'est pas resté sans réponse. Oui, les autorités publiques, les habitants et sympathisants de la ville, la Providence Divine, les mânes de nos ancêtres, nous ont secouru comme jamais. Les planètes se sont véritablement alignées et nous nous sommes efforcés de les maintenir comme tel, grâce à nos efforts de bonne gouvernance, de redditions permanentes de comptes et de prise en compte des suggestions des administré(e)s.

Ces hommes et femmes de bonne volonté nous ont accompagné et nous ont fait confiance : certains en augmentant les financements publics pour nos projets de développement tout en réalisant directement d'inédites infrastructures transformant comme jamais notre cadre de vie, certains encore, en apportant des financements privés pour nos projets et d'autres enfin, en nous prouvant leur exemplarité citoyenne par un paiement régulier de leurs impôts locaux. Merci à chacun et à tous. Notons que malgré le gage donné par la municipalité de Porto-Novo, pour une gestion plus saine et plus efficace des ressources propres de la ville, des efforts substantiels restent encore à faire par plusieurs autres citoyen(ne)s de la ville, dans le paiement régulier de leurs impôts locaux. Dans ce domaine, convaincue que l'on n'obtient rien de durable, par la force et la délation, notre mandature a plutôt opté pour des dialogues d'exhortation, des relances de proximité et de la pédagogie, toutes choses qui nous ont permis d'atteindre un taux d'accroissement moyen de 28% d'impôts collectés sur les cinq dernières années.

Au titre des financements publics, moins d'un an après notre élection, le providentiel Président

Patrice TALON a été installé à la tête de notre pays. Nous ne pouvions pas espérer mieux, puisque très tôt, il s'est révélé être le premier Président depuis bien longtemps, à œuvrer concrètement et rapidement pour la modernisation de notre ville capitale, tout en prêtant constamment une oreille attentive et un accompagnement réel pour nos projets majeurs. Le Président Patrice TALON et son gouvernement, aident les communes du Bénin à porter leurs lourdes charges, des genoux jusqu'à la tête. Dans notre commune, ils ne nous ont jamais marchandé ni leurs soutiens, ni leurs appuis personnels, et en particulier, nous n'oublierons jamais que le Président TALON n'hésitait pas à marquer sa présence effective à nos côtés à Porto-Novo.

A travers la coordination du préfet Joachim APITHY, représentant le gouvernement dans notre département, nous avons toujours veillé à faire régner une fructueuse harmonie de travail entre notre municipalité et les structures déconcentrées de l'Etat. Ainsi, les réformes engagées par l'exécutif au niveau de toutes les entités de la municipalité ont eu des impacts très positifs sur la gestion de la mairie. En plus des emblématiques infrastructures routières du projet Asphaltage, nous pouvons également citer entre autres :

- o L'augmentation des ressources FADeC. C'est le cas par exemple du FADeC Fonctionnement 2020 qui est passé de 271 081 074 F CFA en 2019 à 326 017 683 F CFA en 2020 ;
- o L'approbation de la quasi-totalité des actes soumis au contrôle de légalité ;
- o La réduction presque totale des cas de rejet des mandats par le receveur percepteur ;
- o Le respect des délais de traitement des dossiers de paiement entre autres ;

Ces performances enregistrées ont permis à la municipalité de passer de la position de l'avant-dernière commune du département à la première en passant par le troisième selon le classement des rapports d'audit FADeC.

Ensuite au nombre des financements privés qui ont impacté durablement notre mandature, nous nous voudrions de passer sous silence, les actions et attentions particulières de Maître Adrien HOUNGBEDJI et celles de Madame Claudine GBENAGNON TALON, à travers leurs fondations respectives qui ont impacté

fortement les domaines du Social, du Numérique, de l'Éducatif et du Culturel dans notre ville capitale.

La reconnaissance de notre mandature se veut encore plus singulière, à l'endroit des actions discrètes mais nombreuses et toujours déterminantes d'un rare homme d'Etat qui a été donné à notre pays le Bénin : il s'agit bien de Maître Adrien HOUNGBEDJI, Ancien Président de l'Assemblée Nationale et Président du Parti du Renouveau Démocratique PRD.

- Quels mérites pourraient revenir à la présente mandature, si ce manager de vision, n'avait pas su proposer aux populations de Porto-Novo, un « casting » de conseillers exemplaires et rompus à la tâche ?

- Quels mérites aurions-nous eus, si son Leadership et sa notoriété nationale, n'avaient pas constamment servi à plaider auprès des plus hautes autorités, pour le déblocage ou pour la concrétisation de nos principaux projets ?

- Quels mérites pourrions-nous escompter des populations qui nous ont élus, si nous manquons de leur dire avec honnêteté, que c'est en réalité, grâce à ce 34ème conseiller municipal Adrien HOUNGBEDJI, démocrate et grand pacifiste, que beaucoup de choses ont pu être réalisées ?

Enfin, nous n'oublions ni les personnalités de la société civile, ni les jeunes et les femmes du tissu associatif, encore moins nos têtes couronnées et autorités religieuses, et les nombreux anonymes, qui ont contribué directement ou indirectement à la réussite de la mandature.

Tous les défis de la ville n'ont certainement pas été relevés en 60 mois, mais nous nous sommes efforcés de remettre plusieurs compteurs à zéro, en gommant certaines pesanteurs, ou en réformant et en assainissant avec audace l'administration municipale, toutes choses qui nous l'espérons, serviront de tremplin pour les prochaines mandatures, afin que Porto-Novo puisse être citée durablement comme l'un des meilleurs modèles de performance et de bonne gouvernance locales, dans notre pays le Bénin.





AMBASSADEUR DE PAIX

FEDERATION POUR LA PAIX UNIVERSELLE

Le Président et le Secrétaire Général de la Fédération pour la Paix Universelle ont l'honneur de vous adresser ce diplôme en reconnaissance de votre engagement et de votre contribution à la promotion de la paix et de la coopération internationale.

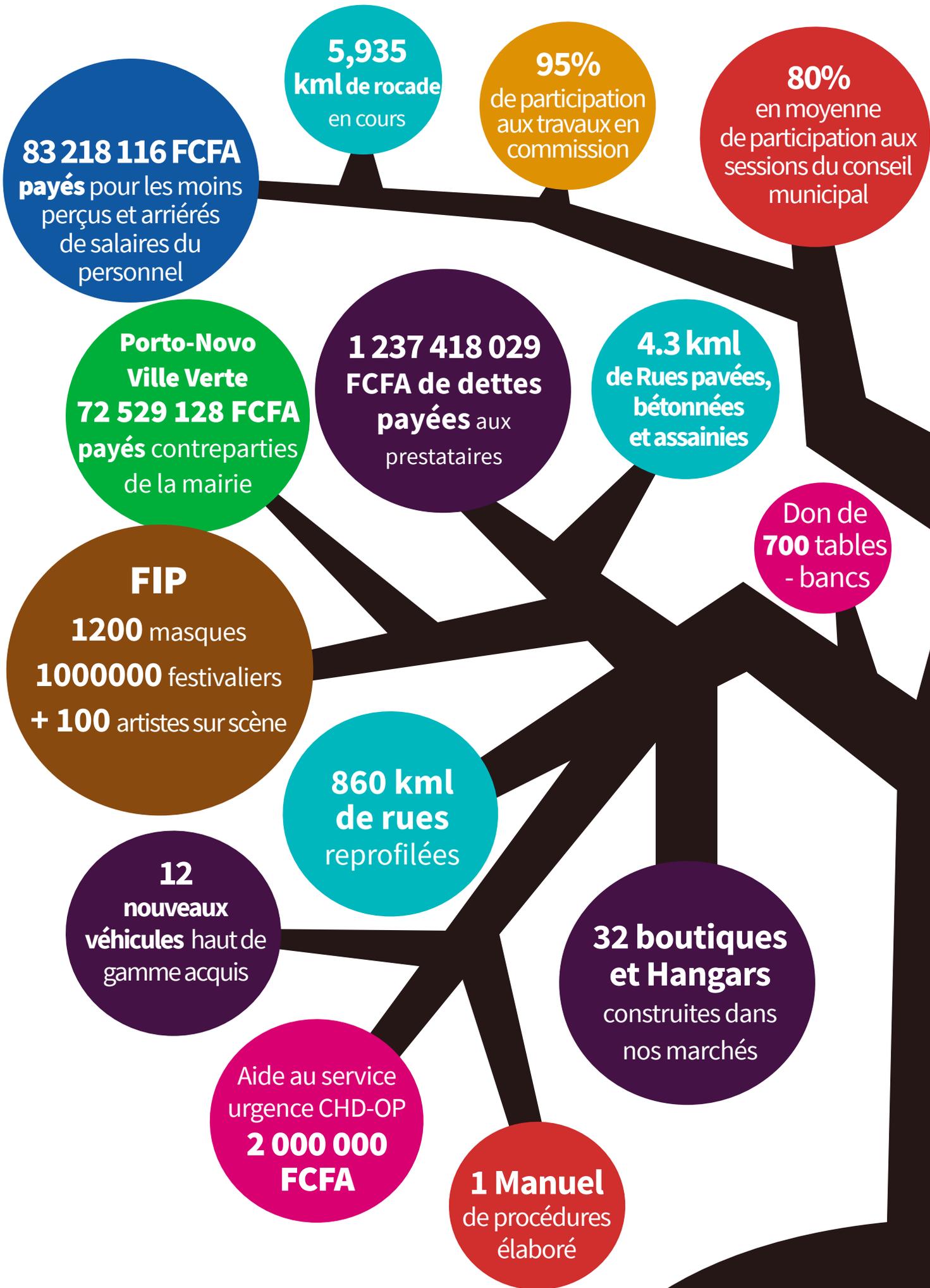
En témoignage de notre reconnaissance, nous vous présentons ce diplôme de l'ambassadeur de la paix.

La Fédération pour la Paix Universelle

Mr EMMANUEL D. ...

[Signature]
Mr. ...

[Signature]
Mr. ...



14 modules
de salles construites ;
07 cabines de latrines
avec magasins
plus bureau

+ de 50
initiatives culturelles
accompagnées

26 tricycles,
1 camion
ampli roll pour
la gestion des
déchets

Tenue régulière
des **4 sessions**
ordinaires de
chaque année

8,300 Kml
de voies
bitumées

+ 10
Formations des
élus et cadres

Adressage
contreparties
de la ville
38 000 000
FCFA

22,391 kml
de voies
asphaltées

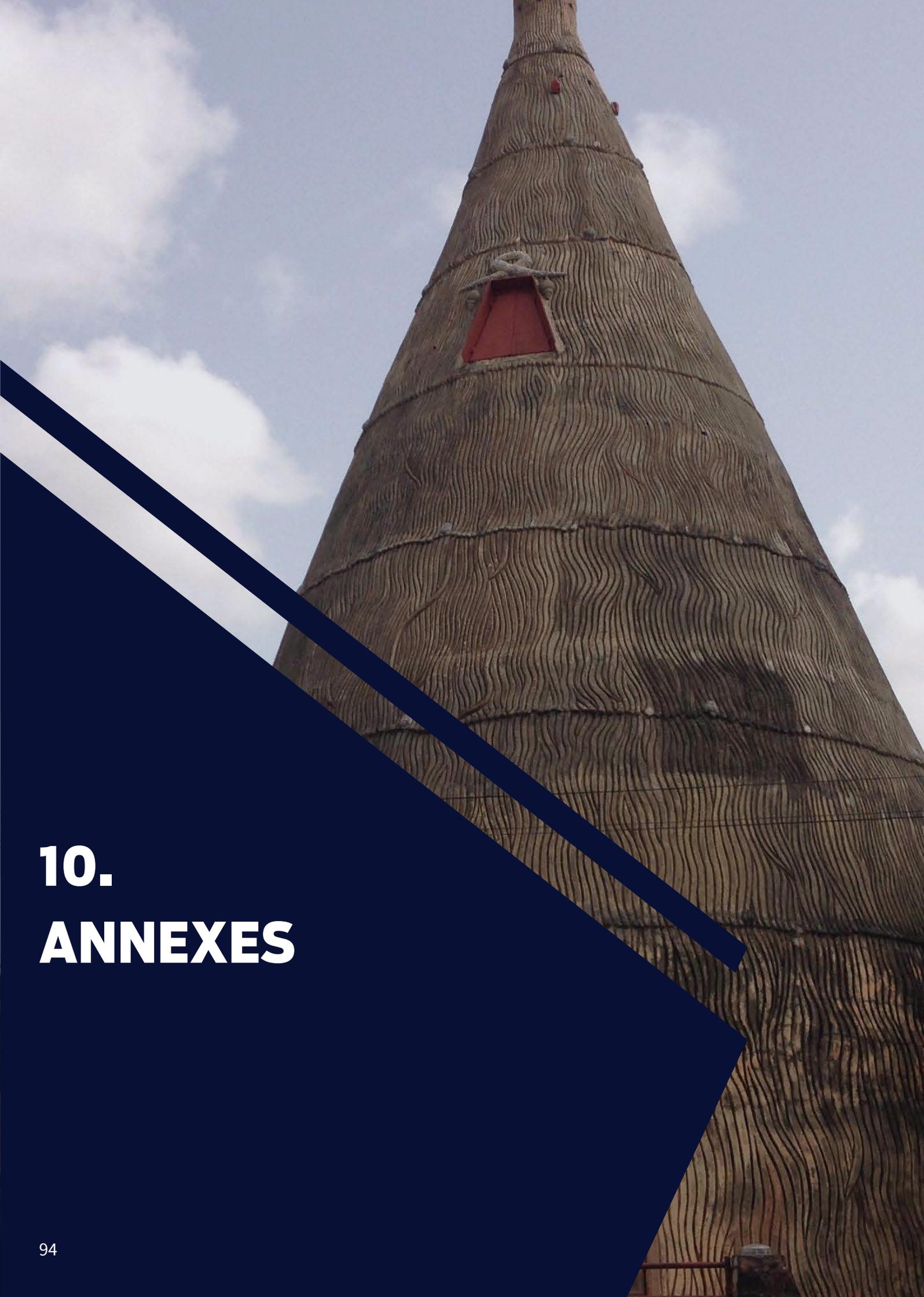
03
Centres de santé
construits

100%
des salaires **payés** et
autres avantages
octroyés aux
agents

Plus de
2 000 000 000 FCFA
mobilisés pour la
construction de l'hôtel de ville
(Contrepartie de la
Mairie)

PUGEMU
316 920 506 FCFA
payés par la 3ème
mandature
(Contreparties
de la ville)

TROISIEME
MANDATURE DU
CONSEIL MUNICIPAL
DE PORTO-NOVO
EN CHIFFRE



10. ANNEXES

Annexe 1 : FESTIVAL INTERNATIONAL DE PORTO-NOVO

I- CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Le Bénin pays de l'Afrique de l'Ouest compte une mosaïque de peuple, les uns riches que les autres sur le plan culturel.

Le peuple de Porto-Novo et région a connu par le passé une riche histoire comme en témoignent le royaume de Xogbonu et ses illustres souverains. Les rites, les rythmes, les chants et danses, les chorégraphies, les vestiges, les palais, les musées, de même que les institutions du riche panthéon vodun et leurs rituels respectifs constituent un immense patrimoine qui mérite d'être consacré, valorisé et promu pour en faire un tremplin culturel au service du développement de la Ville de Porto-Novo.

C'est pour valoriser et redonner vie à cet important gisement culturel et mettre au service du développement tant national et international que la troisième mandature du Conseil Municipal a pris l'initiative d'un projet biennal dénommé « **FESTIVAL INTERNATIONAL DE PORTO-NOVO** ». ».

Ce grand événement dont la première édition a été organisée en Janvier 2017 est une réponse positive du Conseil Municipal aux nombreuses doléances des populations de la Ville qui demandent une occasion de retrouvailles autour des valeurs identitaires du peuple Goun. Ce sera aussi un rendez-vous des fils et filles de Porto-Novo et de sa diaspora répandue à travers le monde.

Le processus de décentralisation intervenu au Bénin en Décembre 2002, avec les élections communales et locales, a jeté les bases d'une démocratie locale, avec de réels pouvoirs aux populations à la base. La Ville de Porto-Novo, à travers la deuxième génération de son Plan de Développement Municipal (PDM), a affirmé ainsi ses ambitions de doter la Ville d'un événement majeur de promotion de ses arts et de sa culture locale. Le Festival International de Porto-Novo, véritable projet culturel et touristique, est l'un des projets phares du nouveau Conseil Municipal qui souhaite, à travers cette activité mettre les projecteurs sur Porto-Novo, la Capitale.

La Ville de Porto-Novo veut croire en l'opportunité d'un regard nouveau sur son histoire et d'une politique de revitalisation du site historique qu'elle représente pour structurer son développement urbain, pour construire son renouveau économique et retrouver les attributs de la Ville Capitale.

Le présent projet, se déroule au cours de la première quinzaine de Janvier afin d'y intégrer la fête de l'Epiphanie, instaurée depuis le début du XXème siècle comme une fête de Porto-Novo et le 10 Janvier, fête des divinités endogènes communément connu sous le nom de la fête des vodun.

La première édition a eu pour thème « **Porto-Novo, Ville cosmétique : les liens qui unissent ses habitants** ». ».

La deuxième a abordé : « **Les systèmes de "divination" en Afrique dans un contexte de mondialisation** ». ».

La troisième édition quant à elle a porté sur le thème : « **Les systèmes divinatoires en Afrique dans un contexte de mondialisation, une introduction à la connaissance de Ifâ : enjeux et perspectives** ». ».

La quatrième édition, celle de 2020 a traité du thème : « **ÒGÚN/GÚ, l'emblème de l'innovation et de la technologie de la constellation des vodun : épistémologie d'un vodùn/Orisà pionnier du développement** ». ».

Ce festival porte les espoirs de sauvegarde et de valorisation du patrimoine de la ville. Mais au-delà, il s'agit de la réappropriation par les Porto-noviens de leur histoire et de leur culture. Cette dernière s'exprime à travers de nombreuses manifestations culturelles.

II- OBJECTIFS DU PROJET

Le Festival de Porto-Novo vise l'épanouissement des populations à travers la valorisation de son riche patrimoine culturel et culturel.

III- CONTENU DU FESTIVAL

Chaque édition du festival international de Porto-Novo se déroule sur une période de huit (08) jours en moyenne, dans le courant du mois de Janvier. Elle démarre à la veille de l'Épiphanie et s'achève le samedi après la journée du 10 janvier dédiées aux religions endogènes. Elle draine à Porto-Novo, Capitale du Bénin, une foule immense de visiteurs de tous les horizons de la planète et s'efforce de les rassembler autour des manifestations culturelles, culturelles, artistiques, et touristiques. Ces manifestations sont regroupées en trois grands volets essentiels :

• Volet intellectuel et scientifique

Le colloque scientifique animé par d'éminents historiens, sociologues, ethnologues et bien d'autres chercheurs avec des communications autour du thème central.

• Volet culturel et artistique

Sous ce volet, nous regroupons les manifestations de libations, de cérémonies rituelles, les danses et

chorégraphies, les jeux traditionnels, l'élection de la Miss traditionnelle, qui donneront aux invités et visiteurs un kaléidoscope des richesses culturelles de l'ancien royaume de Xogbonu.

• Volet touristique

Le tourisme est, par excellence, l'industrie du troisième millénaire. Le Festival International de Porto-Novo propose aux visiteurs un regard nouveau sur Porto-Novo et son riche patrimoine à travers trois circuits touristiques :

- Le circuit du panthéon vodun à travers les temples et obélisques ;
- Le circuit des musées, du palais d'été et des palais privés des rois de Xogbonu ;
- Le circuit de l'axe des pouvoirs avec les trois tissus architecturaux du noyau de la Ville.

IV- ACTIVITES

1. Le carnaval du Festival

Le carnaval est l'occasion de rencontre entre les cultures, sous la forme d'une grande procession très colorée qui s'organise dans les grandes artères de la Ville. Une enquête en 2002 a permis de répertorier plus de cinquante groupes de fanfares à Porto-Novo. A cette occasion, tous ces groupes sont ensemble dans les rues de la Ville. En moyenne

mille deux cent (1200) masques culturels de la Ville à savoir le Zangbéto, le Egoungoun, le bourian, le Gounouko, les kalétas et autres défilent sur les artères choisies pour la circonstance. Tout le carnaval prépare et annonce la cérémonie officielle d'ouverture du Festival.

2. Cérémonie d'ouverture officielle et gala de clôture

Une cérémonie grandiose digne des grands événements culturels est organisée le premier jour du Festival International de Porto-Novo pour le lancement des activités. Elle est conçue avec une certaine originalité pour marquer les hôtes et le public mais tient néanmoins compte de l'aspect protocolaire en raison du gratin de personnalités qui

y seront conviées. Dans une ambiance festive, il s'agira de créer un cadre de convivialité dans l'expression des couleurs et de la chaleur africaine et plus particulièrement de l'hospitalisation portonovienne.

3. Le colloque scientifique

Le Festival International de Porto-Novo est enrichi par son contenu intellectuel, avec l'ambition de lancer la réécriture de l'histoire de la Ville. Le thème général de chaque édition est développé à travers plusieurs conférences dont les communicateurs

sont sélectionnés sur la base de leurs travaux de recherche. Ces conférences feront l'objet d'échanges et de recommandations qui seront remises au Maire.

4. La foire commerciale du festival

Un grand espace est aménagé avec des stands pour être mis à la disposition des artisans et des entreprises des Départements du Bénin et des pays

voisins. C'est une occasion pour faire la promotion de l'artisanat local à travers les produits et services des artisans.

5. Les soirées culturelles

Des programmes d'animations se déroulent chaque soir au village du Festival avec :

- les rythmes et danses du terroir (danses royales et cérémonielles) telles que « le Gohoun », " les adjogan " des cours royales de Porto-Novo ; les danses et rythmes " ethniques "
- du théâtre réalisé par les grands metteurs en scène

de notre Pays (Tola KOUKOU, ALOUGBINE Dine) ;

- un défilé de mode : le défilé tout entier s'articule autour du pagnes africain. Il s'appuie sur l'expression de la beauté féminine de la femme yoruba et goun ;
- un concours de Miss traditionnelle.

6. Les jeux de société

Il est programmé une compétition des jeux de société dotés de trophée et de prix à savoir :

- tournoi des quilles "Vê" qui oppose les équipes des cinq arrondissements,
- compétition de domino traditionnel ou "Adji",

- compétition de belotte et de scrabble

Les responsables des ligues départementales de ces jeux se chargent de l'organisation des dites compétitions.

7. Le tourisme et soirée gastronomique

Le programme touristique met à la disposition des festivaliers qui le souhaitent les circuits touristiques mentionnés plus haut et la visite des lieux touristiques des communes environnantes.

A ce programme s'intègre le volet gastronomique avec une soirée dédiée à la découverte et à la dégustation des mets typiques de Porto-Novo.

8. Les awards et prix

Le Festival International de Porto-Novo est utilisé comme occasion pour célébrer l'excellence dans la Ville de Porto-Novo. Des prix sont décernés à certaines personnalités qui sont ainsi distinguées pour leur engagement à promouvoir le développement et les cultures africaines en général et béninoises en particulier. Le Conseil Municipal saisie également cette occasion pour primer un élu qui se serait distingué l'année précédente par ses actions et pour décerner le prix du meilleur agent municipal de l'année.

Des prix seront également attribués aux festivaliers qui se seront fait remarquer de la plus belle manière, quel que soit leur domaine d'activité. Par ces distinctions, la Mairie veut ainsi remercier et encourager toutes les initiatives et toutes les actions fortes en faveur de la valorisation de la culture tant béninoise qu'africaine.

V- STRUCTURES D'ORGANISATION

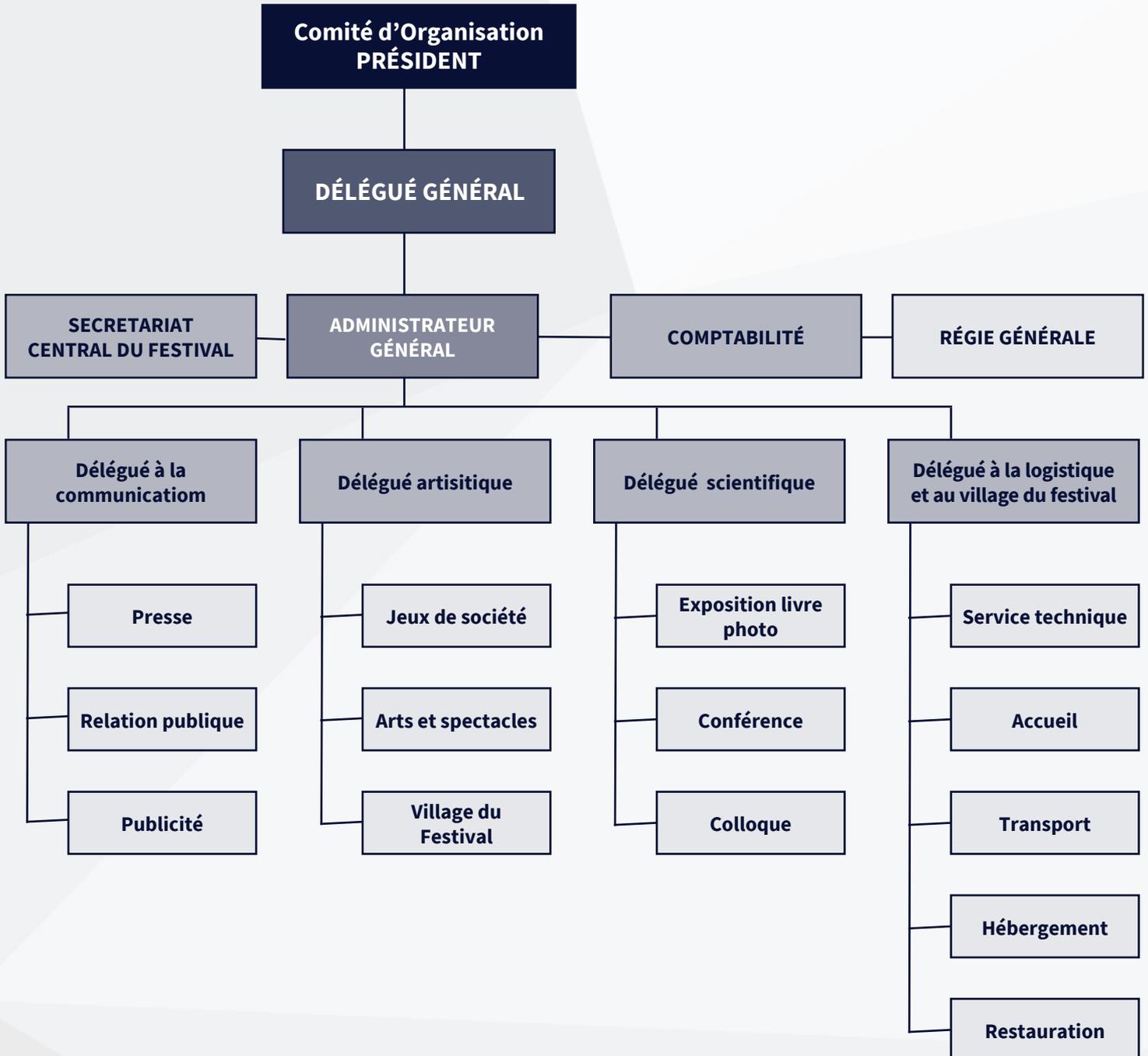
Les structures de gestion du Festival sont :

- un **comité intellectuel**, composé d'éminentes personnalités, aux connaissances et expériences variées et placées sous la responsabilité du Maire, est chargé de réfléchir et de concevoir la mise en œuvre du festival.

- un **comité d'organisation** composé de cadres, de personnes ressources et d'experts.

L'approche genre est prise en compte à tous les niveaux de l'organisation.

ORGANIGRAMME 1 : ORGANIGRAMME DU FESTIVAL INTERNATIONAL DE PORTO-NOVO

































































Annexe 2 : PROJET PORTO-NOVO VILLE VERTE (PNVV)

Dans le cadre de la promotion d'un développement urbain durable, qui vise l'amélioration des conditions de vie des populations, la ville de Porto-Novo a conçu entièrement avec l'appui des partenaires de la coopération décentralisée, le projet « Porto-Novo, ville verte ».

La question de la vulnérabilité du territoire prend, dans la perspective portée par le projet, une dimension indissociable de celle de la vulnérabilité humaine. Toute une économie locale, celle des habitants de la berge, dépend de l'accès à des ressources naturelles fortement fragilisées et sous une forte pression anthropique. Mais aussi, la lagune est l'une des encrages physiques et symboliques des valeurs culturelles sur lesquelles, historiquement, la société de Porto-Novo s'est construite. C'est une dimension de la vulnérabilité qui lie environnement et société, que le projet a vocation à prendre en compte.

Le projet « Porto-Novo, ville verte » est essentiellement financé par l'Agence Française de Développement

et le Fonds français pour l'Environnement Mondial. Sa mise en œuvre est régie par la convention de financement CBJ 1207 01 D et CBJ 1213 01 A, signée le 03 décembre 2015 à Paris en marge de la COP21.

Le projet est rentré dans sa phase active pour une durée de six (6) ans à compter de janvier 2016. Il connaît une phase de longues et lourdes procédures de passation de marchés depuis 2017 caractérisée par d'intenses activités. L'année 2019 est la période qui marquera une interruption de ce « calme apparent et inquiétant » mais nécessaire dans la vie du projet.

Les nombreux efforts fournis par l'Unité de Gestion du Projet (UGP) depuis 2017 sous l'accompagnement de la Coopération Décentralisée et avec le précieux concours de l'AFD se révèlent enfin par les premières signatures de contrats de service. C'est le début de la consommation effective du crédit et le signe annonciateur des réalisations concrètes.





1- Un démarrage assez difficile

La première année (2016) du projet a été caractérisée par des activités de lancement de la mise en œuvre du projet. Ces activités sont de plusieurs ordres : il s'agit essentiellement de :

- La levée des conditions suspensives au 1er décaissement ;
- L'ouverture des comptes dédiés au projet et leur approvisionnement ;
- La correction du manuel de procédure selon les recommandations du 1er COPIL et sa validation ;
- L'organisation du 1er Comité de Pilotage ;
- La revue des outils de gestion du projet (Plan Pluri Annuel de Travail (PPAT), Plan de Travail Annuel (PTA) 2016, Plan Général de Passation des Marchés (PGPM) et Plan de Passation des Marchés (PPM)2016) selon les recommandations du COPIL ;

- La mise en place de l'AT (Primaire et globale);
- L'organisation de la session d'atelier ouest africain d'urbanisme ;

Il convient de mentionner que les difficultés qui ont jalonné ces étapes se rapportent notamment aux :

- Attestations certifiant les ouvertures des différents comptes dédiés au projet conditionné par l'autorisation du ministre des finances ;
- Documents certifiant le versement de la contrepartie de la ville tributaire des problèmes de trésorerie.

C'est ainsi que par courrier CB/NM/W 2016/D/911 du 18 octobre 2016, l'AFD a notifié à la municipalité la levée desdites conditions suspensives aux premiers décaissements.

2- Un processus de passation des marchés complexe et lourd

Après une première année de préparation marquée par la levée des conditions suspensives, les phases de passation de marchés ont démarré en 2017. Elles sont marquées par un lancement de quatre premiers marchés notamment :

- la réalisation de l'étude de vulnérabilité du territoire à l'échelle de la ville de Porto-Novo ;
- la réalisation des études socio-économiques, environnementales et anthropologiques de référence du Projet « Porto-Novo, ville verte » ;
- le recrutement d'une Assistance Technique Générale pour l'appui de l'Unité de Gestion du Projet « Porto-Novo, ville verte » ;
- le recrutement d'une Maîtrise d'Œuvre Sociale et Environnementale (MOSE) pour l'appui de l'Unité de Gestion du Projet « Porto-Novo, ville verte ».

La taille des enveloppes prévisionnelles, la nécessité de respecter scrupuleusement le code de passation des marchés publics et les directives du bailleur ajoutés au nombre important des acteurs de la chaîne de passation des marchés publics (cellule de passation des marchés, direction départementale de contrôle des marchés publics, Avis de Non

Objection du bailleur à toutes les étapes, approbation de la tutelle) les marchés de prestations intellectuelles lancés par l'UGP prennent pratiquement un an pour aboutir.

En dépit de la lourdeur du processus, il faut noter que le processus de lancement des marchés a été déclenché sur plusieurs composantes. Il s'agit de :

- la Mission de maîtrise d'œuvre pour l'aménagement des voies d'accès à la première section de la promenade (Nouvelle Assemblée Nationale – Temple Avessan) et de quelques voies des quartiers proches de la lagune ;
- la mission d'audit du projet ;
- la réalisation des études urbanistique, architecturale et paysagère pour l'aménagement d'une promenade piétonne le long de la berge Est de la lagune de Porto-Novo ;
- l'élaboration du Plan de Développement Urbain Durable (PDUD) de la ville de Porto-Novo et du Plan d'Urbanisme de Détail (PUD) des zones de Lokpodji, Agbokou 1 et autres quartiers de la berge Est de la lagune de Porto-Novo.

3- Démarrage de la signature des premiers marchés pour la mise en œuvre des composantes du projet

A la fin du 1er semestre de l'année 2019, les premiers marchés ont été approuvés par la tutelle. Ainsi les contrats suivants ont été signés conduisant à des engagements et au lancement des prestations: Il s'agit de :

1. l'assistance technique générale pour renforcer les capacités de l'unité de gestion du projet pour un montant de deux cent quinze millions quatre cent seize mille deux cent soixante-dix-neuf (215 416 279) francs CFA ;
2. l'étude de vulnérabilité du territoire de la ville de Porto-Novo et des communes limitrophes pour un montant de deux cent vingt-cinq millions trois cent mille dix-sept (225 300 017) F.CFA Hors Taxe;
3. l'étude socio-économique, environnementale et anthropologique de référence pour un montant de cent trente-neuf millions quatre-vingt-quinze mille vingt-six (139 095 026) F.CFA Hors Taxe;

4. la maîtrise d'œuvre environnementale et sociale pour un montant de 188 295 737 FRANCS F CFA sur toute la durée du projet;

5. la maîtrise d'œuvre des voies d'accès à la promenade pour un montant de 130 000 000 F.CFA;

6. l'audit du projet pour montant de 45 160 016 FCFA

7. la conception de la promenade pour un montant de 111 657 643 FCFA

8. la convention avec Handicap Internationale pour montant de 21 668 850 FCFA;

9. la convention avec la coopération décentralisée avec la CA Cergy-Pontoise 39 357 420 FCFA;

10. la convention avec l'Agence d'Urbanisme de Lyon 39 357 420 FCFA.

Soit un engagement de Un milliard cent cinquante-cinq millions trois cent huit mille quatre cent huit (1 155 308 408) francs CFA.

En définitive, à la date du 31 décembre 2019, les engagements (contrats, lettres de commande et autres dépenses de fonctionnement) s'élèvent à Un milliard Deux Cent Quarante Sept Millions Trois Cent Cinquante Un Mille Cinq Cent Vingt Quatre (1 247 351 524) francs CFA soit 1 901 575,139 Euros, équivalant à 20,45% du budget global.

4- Perspectives

A l'étape actuelle de l'évolution du projet, il envisagé de :

- Poursuivre le suivi rigoureux de l'évolution de certaines études ou prestations en cours en vue du respect des délais des livrables :

o l'étude de vulnérabilité du territoire à l'échelle de la ville de Porto-Novo ;

o les études socio-économiques, environnementales et anthropologiques de référence du Projet « Porto-Novo, ville verte » ;

o les études pour la conception de la promenade lagunaire ;

o les études techniques (APS, APD et DAO validés) pour la réalisation des voies d'accès à la première section de la promenade ;

o le plan de communication du PNW.

- Faire signer les nouveaux contrats dont le processus de passation des marchés est avancé puis lancer les études suivantes:

o l'élaboration du Plan de Développement Urbain Durable (PDUD) de la ville et des Plans d'Urbanisme de Détails (PUD) de quelques zones (ouverture des offres financières et approbation du contrat par la tutelle) ;

o la réalisation de l'étude foncière pour la promotion de l'Agriculture Urbaine des zones humides de la berge lagunaire Est (quartiers Lokpodji et Donoukin) et mesures d'adaptation à une agriculture biologique.

- Relancer la mise en œuvre de la pépinière municipale ;

En somme, sur 6 100 400 100 FCFA soit 9 300 000 euros, budgétisés pour la réalisation du projet, 1 323 956 795 FCFA soit 2 018 359,123 Euros sont consommés (engagement) en terme de signature de contrat et de paiement.

- Elaborer et faire valider le plan de formation dans le cadre du projet.

Au total, l'UGP au-delà des lancements habituels de marchés publics, fait face à un nouveau défi. Il s'agit de la réception des livrables de ces différentes études en cours. Les différents rapports sont non seulement étudiés par l'UGP en vue de l'amendement des objectifs mais ils sont aussi diffusés à tous les acteurs clés du projet (maitre d'ouvrage, assistance à maitrise d'ouvrage, bailleurs).

Les résultats de ces études sont simultanément valorisés au fur et à mesure comme des intrants à d'autres prestations en cours selon les besoins exprimés. Certains premiers résultats comme les dépôts des rapports finaux des études conduiront sous peu à la mise en place de certains effets majeurs du projet :

- la cartographie des zones humides pour les études de vulnérabilité ;

- le lancement des travaux physiques des voies d'accès à la première section de la promenade.

Le lancement du PDUD et du PUD intégrant les résultats des études de vulnérabilité augure d'un changement majeur du PNW. Notons que la réception des travaux de réalisation de la promenade lagunaire est prévue pour **Mars 2022**.

Annexe 3 : PROJET DE MISE EN PLACE D'UN SYSTEME D'ADRESSAGE DANS LA VILLE DE PORTO-NOVO

L'adressage est l'opération qui permet de localiser sur le terrain une parcelle ou une habitation, c'est-à-dire de définir son adresse à partir d'un système de cartes et de panneaux mentionnant la numérotation ou la dénomination des rues et des constructions. L'adressage est plus qu'une simple opération de signalétique, c'est surtout « une base de données indispensable pour la gestion urbaine ». C'est un outil d'aide à la décision et à la gestion de la ville qui sera à la disposition de tous ceux qui contribuent à la gestion urbaine, élus, concessionnaires, partenaires, sociétés civiles, etc... Au regard de l'importance de cet outil, l'Association Internationale des Maires Francophones (A.I.M.F) et la Mairie de Porto-Novo ont signé, en janvier 2013, une convention de financement pour un montant de 350 000 euros (229 600 000 F.CFA) dont une contrepartie locale de 100 000 euros (65 600 000 F.CFA) pour la mise en œuvre de l'opération d'adressage de la ville.

L'adressage a donc pour **objectifs** de :

Pour la ville :

- Produire et gérer les données urbaines nécessaires à la programmation et à la gestion des infrastructures urbaines ;
- Produire et gérer les systèmes d'informations urbaines facilitant la prise de décisions ;
- Améliorer la connaissance du patrimoine foncier afin notamment d'éclairer les différents modes de gestion en matière foncière ;

REALISATIONS

1- Préparation du fond de plan

Sur la base des travaux de cartographie réalisés au niveau du RFU et de la DST, un fond de plan contenant les couches sur le parcellaire et sur les axes des voies a été récupéré.

L'ensemble de ces couches ont été réalisées à partir des photos aériennes de 1995 renforcées par les plans de lotissement des géomètres. Devenues obsolètes, ces couches ont le mérite d'être utilisées comme carte de référence pour le lancement de certaines tâches préliminaires. Parallèlement, une

- Prendre en compte les différents types d'urbanisation (quartiers structurés ou non) ;
- Maîtriser, accroître et consolider les ressources fiscales locales issues du Registre Foncier Urbain (RFU) existant.

Pour la population :

- Faciliter le repérage des citoyens et des habitats, grâce à un système d'identification valable pour tous les usagers, administrations et concessionnaires ;
- Améliorer les services de base aux populations (ambulances, sapeur-pompiers, police, ramassage des ordures, déplacement, taxis...).

Pour le secteur privé :

- Accroître la gestion des réseaux pour les concessionnaires des réseaux d'eau, d'électricité, de poste et télécommunications en matière d'installation et de recouvrement.

La numérotation des entrées de parcelles, la réalisation d'enquêtes sommaires sur le parcellaire et la voirie et le panneautage des rues qui constituent les travaux sur le terrain a été lancé en novembre 2015.

image satellite datant d'avril 2013 a été fournie par l'A.I.M.F. Cette image a été corrigée grâce aux coordonnées de quinze points prises sur le terrain avec un GPS.

Ainsi, les couches sur les parcelles et les axes des voies disponibles sous Map Info ont été transformées et projetées pour se superposer puis actualisées sous ArcGis – 48 593 parcelles et 2 536 voies mises à jour.

2- Codification et sens d'orientation des voies

Sur la base des systèmes de découpage, de codification et du sens d'orientation des voies choisis, la codification et le sens d'orientation des voies se sont déroulés, par arrondissement :

- Découpage de chaque arrondissement en deux ou trois zones selon la taille – 13 zones d'adressage
- Délimitation par zone et marquage du sens d'orientation des rues – 2 536 voies codifiées.



TABLEAU : Les quartiers des zones d'adressage et leurs codes de rue

| Arrondissement | Zones d'adressage | Quartiers concernés | Numéros de rues à attribuer | Numéros de rues attribués |
|----------------|-------------------|---|-----------------------------|---------------------------|
| 1 | 1.1 | Akpassa Odo Oba, Akron Gogankomè, Avassa Agbokomè Bagodo, Dota Atingbassa, Gbèdji, Honnou Houndji Filla, Kpota Sandodo, Sokomè Toffikomè | 1.000 - 1.249 | 1.000 - 1.093 |
| | 1.2 | Adjégounlè, Adomè, Ahouantikomè, Ayétoro, Ayimlonfidé, Déguè Gare, Déguèkomè, Gbassou Gbodo, Gbèkon, Guévié Zinkomè, Houègbo Hinkomè, Houègbo Kossoukomè, Houèzounmè, Idi-Araba, Iléfiè, Lokossa, Oganla Gare Est, Sadognon Adjègounlè, Sadognon Haoussa, Togoh Adankomè, Vèkpa | 1.250 - 1.499 | 1.250 - 1.359 |
| 2 | 2.1 | Agbokou 1, Agbokou 2, Agbokou 3, Attakè 1, Attakè 2, Gbèzounkpa, Kandévié 3 | 2.000 - 2.249 | 2.000 - 2.239 |
| | 2.2 | Adadékomé-Lissèssa, Zounkpa | 2.250 - 2.499 | 2.250 - 2.383 |
| | 2.3 | Djègan-Daho, Guévié Djèganto, Koutongbé, Sèdjèko -Tchinvié -Hinkoundé | 2.500 - 2.749 | 2.500 - 2.791 |
| 3 | 3.1 | Adjina Sud, Djassin Daho, Djassin Zounmè, Oganla Atakpamè, Oganla Poste, Oganla Soké, Ouenlinda 2, Zèbou Aga, Zèbou Ahouangbo, Zèbou Ita Tigri, Zèbou Massè | 3.000 - 3.249 | 3.000 - 3.139 |
| | 3.2 | Avakpa Kpodji, Avakpa Tokpa, Foun-Foun Djaguidi, Foun-Foun Gbègo, Foun-Foun Sodji, Foun-Foun Tokpa, Oganla Gare Nord, Oganla Gare Sud, Ouenlinda 1 | 3.250 - 3.499 | 3.250 - 3.391 |
| 4 | 4.1 | Anavié, Guévié, Hlogou, Houinmè-Château, Houinmè-Djaguidi, Houinmè-Ganto, Houinmè-Gbèdjromèdé, Hounsouko, Kandédié-Owodé, Kandévié-Missogbé | 4.000 - 4.249 | 4.000 - 4.243 |
| | 4.2 | Djègan-kpèvi, Dodji | 4.250 - 4.499 | 4.250 - 4.439 |
| | 4.3 | Gbodjè, Hounsa | 4.500 - 4.749 | 2.500 - 4.691 |
| 5 | 5.1 | Tokpota 2, Louho, Houinvié | 4.000 - 5.300 | 4.000 - 5.258 |
| | 5.2 | Tokpota 1, Dowa | 5.300 - 5.699 | 5.300 - 5.605 |
| | 5.3 | Akonaboè, Djrado, Ouando | 5.700 - 5.999 | 5.700 - 5.984 |

3- Numérotation des entrées de parcelles et enquêtes

Environ 60 000 entrées de parcelle ont été numérotées dans le cadre du projet.

La numérotation des entrées de parcelles s'est fait suivant le système métrique. Le numéro attribué correspond à la distance qui sépare l'entrée de parcelle au début de la voie. Les numéros pairs sont marqués à droite et les numéros impairs à gauche.

En parallèle, les enquêtes parcellaires sont réalisées et les certificats d'adresse indiquant la nouvelle adresse constituée par le numéro d'entrée de parcelle et le numéro de la rue sont délivrés – plus de 60 000 enquêtes réalisées pour l'inventaire des adresses et 20 000 enquêtes réalisées pour l'inventaire des occupations.



Numérotation d'une entrée de parcelle par un agent de terrain

4- Mise à jour du parcellaire

Une mise à jour du parcellaire a été faite dans le cadre de l'opération. Lors des enquêtes parcellaires, il est attribué à chaque parcelle et un numéro d'adressage.

Ainsi les morcellements ou fusions et les nouvelles parcelles créées sont numérisés sur les plans parcellaires avec relevé des numéros d'adressage.

5- Réalisation du plan de panneautage

Une des étapes importantes de l'opération d'adressage est la mise en place des panneaux de rues. Pour ce faire, il est réalisé un plan de panneautage indiquant les noms et/ou les numéros de rues ainsi que les choix retenus pour le système de panneautage.

- Panneautage des voies principales et/ou portant un nom – 1 059 panneaux identifiés mais environ 600 seront posés ;

- Panneautage des voies secondaires – 1 945 panneaux identifiés mais environ 800 seront posés ;

- Panneautage des voies tertiaires – 7 440 panneaux identifiés mais environ 3 000 seront posés.

Suivant le statut de chaque voie, trois types de panneautage ont été réalisés :

6- Réalisation de la couche des équipements

Des équipements majeurs de la ville (administrations, culture, culte, enseignement, espaces verts, finance, santé, organismes, socio-économie, sport, loisirs...)

ont été relevés – près de 530 équipements relevés et géo référencés.

7- Travaux de la Commission de Toponymie

La Commission de Toponymie installée dans le cadre de l'opération et dont le rôle est de procéder à la « dénomination » de toutes les voies identifiées dans le cadre de l'opération de l'adressage de la Ville de

de Porto-Novo a fait une proposition d'une centaine de noms qui seront attribués à des rues bien déterminées.

Annexe 4 : PROJET PILOTE DE TRI SEMI-MECANISE DES DECHETS SOLIDES

La gestion des déchets en milieu urbain constitue un défi qui s'impose de nos jours pour le maintien d'un cadre de vie sain. La ville de Porto-Novo produit environ 60 000 tonnes de déchets par an qui sont transportés au Centre d'Enfouissement Technique (CET) de Porto-Novo à Takon (30 km du centre-ville). Ce transport coûte à la ville environ 350 000 000 FCFA.

C'est pour trouver une solution à cette situation que la Mairie de Porto-Novo a mis en place sur le point de regroupement de Foun-Foun une petite expérience de tri manuel des déchets solides ménagers avec l'appui de la Métropole du Grand-Lyon pour réduire la quantité de déchets transportés au CET.

Au regard de l'aboutissement de cette expérience, nos partenaires de la Métropole du Grand-Lyon ont estimé qu'on peut mieux faire avec une technologie un peu plus évoluée en accroissant la quantité de déchets triés par jour. C'est dans cette dynamique qu'est né, le projet de construction d'un centre de tri semi-mécanisé sur le point de regroupement de Foun-Foun financé par l'AFD (Agence Française de Développement) sur le Fonds « FICOL » (Facilité d'Investissement pour les Collectivités Locales).

L'objectif de ce projet est donc de développer une technologie, une organisation et un modèle économique qui permettra à la ville d'améliorer ses performances en matière de tri et de valorisation des déchets. L'enjeu n'est pas d'obtenir une rentabilité financière, mais de réaliser une économie importante sur le coût du transport des déchets non triés vers le CET, et de créer d'autres filières de valorisation des déchets, d'augmenter la durée de vie du CET et de créer certainement de l'emploi.

Le projet pilote de tri semi-mécanisé est un projet financé par l'Agence Française de Développement (AFD) à travers un fonds dénommé « FICOL » à hauteur de **Quatre Cent Cinquante Mille (450 000) euros** soit environ **Deux Cent Quatre Vingt Quinze Millions (295 000 000) de francs CFA**. La convention de financement de ce projet a été signée à Lyon le 5 décembre 2015.

Cette convention entre la Métropole de Lyon et la ville de Porto-Novo stipule que la maîtrise d'ouvrage sera assurée par la Mairie de Porto-Novo avec une assistance de la Métropole de Lyon et fixe les modalités de fonctionnement et de gestion de ce projet.

Le projet sera suivi par deux (02) organes : la cellule de gestion et le comité de pilotage qui auront respectivement en charge la mise en œuvre et le suivi du projet. Les membres de ces instances sont désignés par le Maire de Porto-Novo.

La **contrepartie** de la ville servira à :

- mettre à disposition le domaine d'installation du projet ;
- réaliser les levés topographiques pour un montant de **Cent Cinquante Mille (150 000) Francs CFA TTC** ;
- assurer la gestion du centre à travers l'inscription dans le budget de la ville et ce, chaque année, d'un montant de **Trente (30) millions de Francs CFA** ;
- procéder à l'aménagement de la plate-forme pour un montant estimé à environ **Treize Millions (13 000 000) de Francs CFA**.

Annexe 5 : POINT DES PANNEAUX DE SIGNALISATIONS IMPLANTÉS DANS LA VILLE

| N° D'ORDRE | LES TRONÇONS | TYPES DE PANNEAUX | QUANTITÉ |
|------------|---|--|--|
| 01 | Agatha — Adjarra-docodji — Sadognon | - Ralentisseur - Stationnement et arrêt interdit - Stop - Tournant | 08 12 30 01 |
| 02 | Anavié — Carrefour Dowa | - Ralentisseur - Stationnement et arrêt interdit - Stop - Tournant - Rail | 10 02 21 01 02 |
| 03 | Carrefour Agbokou Mairie — Avakpa | - Stationnement et arrêt interdit - Stop - Direction | 08 08 06 |
| 04 | Plein air — Dangbéklounon — Yaya Gendarmerie — Cimenterie | - Stop | 04 |
| 05 | Pont — Avakpa — Carrefour Y — Carrefour Ouando | - Ralentisseur - Direction - Orientation - Signalisation - Stop - Rail | 04 03 09 03 09 01 |
| 06 | Carrefour Y — Dangbéklounon — Catchi | - Stationnement et arrêt interdit - Sens interdit - Stationnement interdit | 03 01 04 |
| 07 | Sadognon — Agbokomey — Maria Tokpa | - Stationnement et arrêt interdit - Sens interdit - Stationnement interdit | 03 01 04 |
| 08 | CHDO — Agbokomey — Gbèkon | - Stationnement et arrêt interdit - Sens interdit - Stationnement interdit | 03 01 04 |
| 09 | Houèzounmè — Carrefour Olory — Togbé | - Stationnement et arrêt interdit - Sens interdit - Stationnement interdit | 03 01 04 |
| 10 | INJEPS — Préfecture — Akron | - Stationnement et arrêt interdit - Sens interdit - Stationnement interdit | 03 01 04 |
| 11 | Mairie — École urbaine centre | - Stop | 02 |
| 12 | La voie du cinquantenaire | - Direction - Stop - Stationnement interdit - Ralentir danger (école) - Limite de vitesse - Obligation de tourner - Interdire de tourner - Rail | 15 40 05 05 15 03 05 01 |

Annexe 6 : PROGRAMME D'URGENCE DE RÉFECTION DES PISTES RURALES, CAMPAGNE 2019-2020 LOT 14

| ATTRIBUTAIRE | COMMUNE | N° | AXES | LIÉAIRES PRÉVUS EN KM | LIÉAIRES TRAITÉS EN km |
|--------------|------------|----|---|-----------------------|------------------------|
| MACELEC | PORTO-NOVO | 01 | Rues Atinkanmè | 0,800 | 0,800 |
| | | 02 | Mosquée Adjèdon ananmon — Palais d'Eté + bretelle EPP Gbècon B | 0,850 | 0,850 |
| | | 03 | EPP Akron — Centre Hospitalier Pneumo | 0,500 | 0,500 |
| | | 04 | Pharmacie Donoukin — Catholique Zounkpa — CEG Zounkpa + bretelle place publique EPP Djègan Daho | 1,600 | 1,600 |
| | | 05 | Fin pavé St pierre Paul — Centre de Santé Djègan Daho — Commissariat DJEGAN DAHO — EPP Hinkoudé — route de MEDEDJONOU vers pavé + bretelle du collecteur | 2,800 | 2,800 |
| | | 06 | Marché KPETOUKPINMEDE — CEMAAC — TCHNIVIE (Chez Nafi) — Route de MEDEDJONOU | 2,050 | 2,050 |
| | | 07 | Derrière Lycée Technique — EPP Zounkpa — EPP Houèto — Rode | 2,150 | 2,150 |
| | | 08 | RNIE1 bis — Marché Kpétoukpinmèdé — Église catholique Kpota — route de Médédjonou — Zounkpa — prolongement Fin pavé Djègan Daho | 4,050 | 4,050 |
| | | 09 | Devanture Mairie (Maison Padonou Djidjoho) — Marché AGBOKOU — DRAVIE — Carrefour la liberté — CNPMS — vers la maison de SAKA + Carrefour Alomè — Lokpodji maison ALAO SADIKOU | 3,800 | 3,900 |
| | | 10 | Derrière la Mairie — CEG Agbokou — Nouveau Marché Agbokou — Maison VITEGNI + le pourtout du Nouveau Marché + Bretelle CEG Agbokou — CNPMS | 1,900 | 1,900 |
| | | 11 | Maison SOS — EPP kpakpassa — VA TOKPA + bretelle SOS — marché Agbokou | 1,600 | 1,600 |
| | | 12 | ECC Agbokou centre — Soprova vers ex commissariat 2ème — SONICOG — Mosquée Adjèdon anamon + bretelle clinique Saint Nicolas et Hodonou | 2,100 | 2,100 |
| | | 13 | Chez Nafi 2 - Soprova + pourtour Idi agbokou | 2,650 | 2,650 |
| | | 14 | Carrefour Attakè — siège du 2ème Arrondissement — Boulevard extérieur + bretelle de l'IGN | 1,200 | 1,200 |

| ATTRIBUTAIRE | COMMUNE | N° | AXES | LIÉAIRES PRÉVUS EN KM | LIÉAIRES TRAITÉS EN km |
|--------------|------------|----|--|-----------------------|------------------------|
| MACELEC | PORTO-NOVO | 15 | VONs Centre Social et Mouinatou | 0,800 | 0,800 |
| | | 16 | Parc ADJARRA DOCODJI — Camp Bio Guerra — Ecole Gendarmerie — Lycée BEHANZIN — Bretelle Gendarmerie — Habitat — École Normale Supérieure | 2,100 | 2,100 |
| | | 17 | École Normal Supérieur — EPP Ouinlinda + bretelle Ahounou | 0,950 | 0,950 |
| | | 18 | Carrefour CEG DKP — Bassin de Kpogbonmè cinquantenaire + le pourtour CEG avec deux rues perpendiculaire au cinquantenaire (Von Tchatcha et Ahissou) | 2,200 | 2,200 |
| | | 19 | Yaya gendarme — carrefour Guévié — Boulevard du Cinquantenaire — Limite Porto-Novo | 2,100 | 2,200 |
| | | 20 | ROBERT DJIDONOU — Carrefour DJEGAN KPEVI — ADJAKAHOUE — Boulevard du Cinquantenaire — Eglise catholique de GBODJE — (limite P/N) avec la bretelle avant l'EPP Djègan Kpèvi | 3,200 | 3,200 |
| | | 21 | Carrefour DKP — carrefour Apity plus les Rues adjacentes au pavé de Houinmè Akossombo | 2,800 | 2,800 |
| | | 22 | RNIE1 bis — Hlogou — Houssouko | 1,000 | 1,000 |
| | | 23 | Centre hoticol — CEG Djègan Kpèvi + rue 60 Pharmacie Vèdo — Terrain Kpogbonmè — Cinquantenaire — place publique Gbodjè — limite de Porto-Novo | 2,100 | 2,100 |
| | | 24 | Carrefour AGBOKANNOU- Palais de Glace – DJRADO — Église Catholique de GBODJE — Rails + von du roi de Kétou + bretelle AMANDIA | 3,700 | 3,700 |
| | | 25 | Fin pavé de la pénétrante de Songhai — carrefour Ayélawadjè — pharmacie Tokpota Davo — carrefour Juliana — Hydraulique — Rocade Houinvié + bretelle DECAS et carrefour Ayilawadjè — Houèla | 4,000 | 4,000 |
| | | 26 | Pénétrante de Songhai — pharmacie ste Marie de Tokpota — EPP Gbénonkpo — carrefour Le Destin — CEG les cocotiers avec la bretelle Palais Oriental — prolongement vers le carrefour Nouveau Programme — CEG Ouando — rue 36 | 3,050 | 3,050 |
| | | 27 | Centre de Santé Tokpota — carrefour Le Destin — Zounvi + bretelle à droite | 1,600 | 1,600 |
| | | 28 | Parc d'Attraction Dowa — rue 36 — Dowa Gbago + bretelle collège Catholique — rue 36 | 2,100 | 2,100 |

| ATTRIBUTAIRE | COMMUNE | N° | AXES | LIÉAIRES PRÉVUS EN KM | LIÉAIRES TRAITÉS EN km |
|--------------|------------|----|---|-----------------------|------------------------|
| MACELEC | PORTO-NOVO | 29 | RNIE1 — Hôpital El Fateh Place de L'unité (le pourtour) — Marché d'Akonaboè-Carrefour Sagbohan — Rocate — Dadjrougbé — rue 6 avec le prolongement de la pénétrante de Dowa et la bretelle de Dowa Dédomè (Manganmè) | 4,200 | 4,500 |
| | | 30 | La Pertinence — GLB — Tokpota Vèdo (bassin) + la Bretelle de Dadjrougbé — Davo et le prolongement Maison blanche — Louho | 3,500 | 3,500 |
| | | 31 | Marché Tohounto — EPP Todowa — Rue du Nouveau programme avec le prolongement vers la droite | 1,200 | 1,400 |
| | | 32 | Salle des fêtes 3,14 — EPP Danto avec deux rues parallèles | 4,050 | 4,050 |
| | | 33 | RNIE1 — EPP Danto — EPP Akonaboè Commisariat — Limite de P/N + les rues ceinturant l'EPP | 1,500 | 1,500 |
| | | 34 | Carrefourr Alloviaton — Marché Ouando — EPP Djrado + bretelle Marché Ouando — Cinéma King | 1,500 | 1,500 |
| | | 35 | RNIE1 — Église catholique Akonaboè avec la bretelle du complexe privé | 1,500 | 1,500 |
| | | 36 | Rue 6 — église catholique Tokpota — carrefour Zinlivali avec la bretelle du collecteur K à Tokpota | 1,800 | 0,950 |
| | | 37 | Voie passant à côté de la DST vers EPP hounssa | 0,800 | 0,800 |
| | | 38 | Pharmacie Koutongbé vers Tchinvié | 1,000 | 1,000 |
| | | 39 | Rue 60 — CEG Anavié — Cinquantenaire limite Porto-Novo | 1,200 | 1,400 |
| | | 40 | Deux vons quittant le marché djègan daho vers collecteur F | 1,000 | 1,000 |
| TOTAL | | | | 83,000 | 83,050 |

Annexe 7 : LISTE DES RUES DE LA VILLE DE PORTO NOVO

| N° D'ORDRE | DÉSIGNATIONS | LINÉAIRE BITUMÉ (en ml) | LINÉAIRE PAVÉ (en ml) | LINÉAIRE EN TERRE (en ml) |
|------------|--|-------------------------|-----------------------|---------------------------|
| 01 | Début Pont de PN — Place Bayol | 560 | | |
| 02 | Carrefour entrée Porto-Novo — Carrefour réconfort | 398 | | |
| 03 | Carrefour entrée Porto-Novo — Préfecture de Porto-Novo | 275 | | |
| 04 | Bretelle longeant le mur de la préfecture | 62 | | |
| 05 | Portail INJEPS — Musée da Silva — Clôture préfecture | 560 | | |
| 06 | Portail CHDO — Assemblée nationale — Place Bayol — Carrefour réconfort | 915 | | |
| 07 | Bretelle CHDO — Portail Hôpital Gendarmerie | | 290 | |
| 08 | Rue Portail Assemblée — INJEPS (rue des manguiers) | 465 | | |
| 09 | Carrefour Assemblée — MEPS — DEC — Boulevard beau rivage | | 1 320 | |
| 10 | Carrefour Assemblée — Tribunal — Carrefour urbaine centre — Station Oganla Gare | 708 | | |
| 11 | Supermarché COOP — Carrefour Urbaine centre | | 278 | |
| 12 | Contour place Bayol (Pharmacie Bayol — Hopital OGANLA) | 353 | | |
| 13 | Tribunal — Portail Morgue | | 604 | |
| 14 | Hôtel MB — EPP Félicien NADJO | | 636 | |
| 15 | Carrefour entrée Porto-Novo — Boulevard Beau rivage — Carrefour NADJO — Carrefour Catchi | 4 142 | | |
| 16 | Clôture Préfecture — Musée Hônâmê — École Léon Bougine — Carrefour Eglise Ste Anne | | 1 894 | |
| 17 | Carrefour Réconfort — Grand Marché — École Léon Bougine — Palai Toffa Premier | | 1 644 | |
| 18 | Place Bayol — Marché Ahouangbo — Pharmacie Bolagi | | 558 | |
| 19 | Place Bayol — Carrefour Kokoyê — Buvette Point Final — Boulevard Adjara Docodji | | 1 462 | |
| 20 | Carrefour Réconfort — Marché Ahouangbo — Portail Prison Civile de PN | | 208 | |
| 21 | Place Bayol — Portail Prison Civil | 217 | | |
| 22 | Portail Prison Civil — CNSS + Brettelle Poste | | 244 | |
| 23 | Brettelle Poste — Bénin Voyage | | 128 | |
| 24 | Carrefour Urbaine Centre — Carrefour Kokoyê — Carrefour Sadognon — Carrefour Olory Togbé — Eglise Ste Anne — Poste Agbokou | | 2 474 | |

| N° D'ORDRE | DÉSIGNATIONS | LINÉAIRE BITUMÉ (en ml) | LINÉAIRE PAVÉ (en ml) | LINÉAIRE EN TERRE (en ml) |
|-------------------|--|--------------------------------|------------------------------|----------------------------------|
| 25 | Brettelle Pharmacie Kokoyè — Rail | | 155 | |
| 26 | Brettelle CNSS — Gare Routière Oganla | | 150 | |
| 27 | Recette SBEE Zèbou — Marché Ahouangbo — Bénin Voyage | | 385 | |
| 28 | Recette SBEE Zèbou — EPP ITA TIGRI | | 188 | |
| 29 | Brettelle Place Togoh — Clôture KPAKLI YAO | | 180 | |
| 30 | École Normale Supérieur Nadjo (ENS) — Foun Foun Djaguidi (Rue 303) | | 759 | |
| 31 | Triangle devant Cour Suprême | | 168 | |
| 32 | Rue CAEB | | 102 | |
| 33 | Rue derrière Hôpital CS OGANLA | | 245 | |
| 34 | Voie en face Bénin Voyage | | 165 | |
| 35 | Marché Pharmacopée — intersection vente de Tissu | | 118 | |
| 36 | Grand Marché (Vendeuses d'Akassa) — Mosquée Centrale | | 115 | |
| 37 | Grand Marché (Place Baba Yabo) — Commissariat premier Arrondissement | | 383 | |
| 38 | Brettelle Commissariat premier Arrondissement — Recette Douane Tokpa | | 209 | |
| 39 | Centre de Santé ACCRON — Rue Palais Mito AKPLOGAN | | 264 | |
| 40 | Brettelle Marché de Tissu | | 135 | |
| 41 | Brettelle Adjégoulê | | 134 | |
| 42 | Boulangerie la gazelle — rue Palais Toffa 1er | | 450 | |
| 43 | Rue PTT AGBOKOU — Maison ADOVELANDE — intersection rue SONICOG — IDI AGBOKOU | | 2 247 | |
| 44 | Brettelle rue ADOVELANDE — Rue la gazelle — Palais Toffa | | 82 | |
| 45 | Servitude Maison Privée Roi Toffa | | 36 | |
| 46 | And AS Deen - Hotel de Ville | | 420 | |
| 47 | Boulevard Extérieur — Catchi Agbokou | | 3 795 | |
| 48 | Brettelle — Boulangerie la Gazelle — Boulevard Extérieur | | 374 | |
| 49 | Place OLORY TOGBE — Boulevard Extérieur | | 437 | |
| 50 | Boulevard Extérieur — Église Protestante DJEGAN DAHO | | 2 239 | |
| 51 | Parc OLOYE— SEDJEKO — intersection Rue MEDEDJONOU | | 1 220 | |

| N° D'ORDRE | DÉSIGNATIONS | LINÉAIRE BITUMÉ (en ml) | LINÉAIRE PAVÉ (en ml) | LINÉAIRE EN TERRE (en ml) |
|--------------|---|-------------------------|-----------------------|---------------------------|
| 52 | Boulevard Extérieur — Siège Mondial de l'Eglise Christianisme Céleste | | 186 | |
| 53 | ADJARRA DOCODJI — Grand Marché (Baba Yabo) | | 1 352 | |
| 54 | ADJARRA DOCODJI - Eglise St Pierre St Paul - Cinquantenaire | | 2 971 | |
| 55 | EPP HLOGOU — Tchinvié | | 878 | |
| 56 | Mosquée Kandévié — Carrefour 4 canards (Dangbéklounon) | | 4 915 | |
| 57 | Boulevard Extérieur — Carrefour Yaya Gendarme | | 733 | |
| 58 | Boulevard Extérieur — Rue Fodégbé | | 702 | |
| 59 | Carrefour Catchi — Carrefour Y | | 1 189 | |
| 60 | Carrefour Y — Marché Ouando — Jusqu'à la limite de Porto Novo | 3 850 | | |
| 61 | Carrefour Catchi (ORA Bank) — Voie pavée Houinmê | | 748 | |
| 62 | Brettelle rue Ex-Commissariat Catchi | | 128 | |
| 63 | Carrefour Nadjo - Carrefour Y | | 874 | |
| 64 | Portion Brettelle Foun Foun Sodji | | 220 | |
| 65 | Carrefour Y — Rue DJEGAN-KPEVI | | 1 007 | |
| 66 | Rue Maison des Jeunes — DJEGAN-KPEVI | | 640 | |
| 67 | Dodji Rail -- Marché Ouando | | 840 | |
| 68 | Rue autour du Marché Ouando | | 1 819 | |
| 69 | Boulevard Cinquantenaire | | 4 402 | |
| 70 | Rocade (1ère Section) | 6 146 | | |
| 71 | Pénétrante Dowa | | 1 500 | |
| 72 | Rue 38 — Rue en terre | | | 1 036 |
| 73 | Projet Songai — Hôtel Ayélawadjê | | 1 961 | |
| 74 | Rue Pont Métallique | | 646 | |
| 75 | Dodji rail — Voirie — rue d'Adjara | | 1 594 | |
| TOTAL | | 18 651 | 56 200 | 1 036 |

Annexe 8 : TABLEAU DES RESSOURCES FINANCIERES DE LA VILLE DE PORTO-NOVO DE 2015-2019

| DÉSIGNATION DE LA RESSOURCE | REPORT DE CREDITS 2015 sur 2016 | TRANSFERTS RECUS | | | | TOTAL |
|---|---------------------------------|------------------|-------------|-------------|-------------|---------------|
| | | 2016 | 2017 | 2018 | 2019 | |
| FADEC NON AFFECTE | 717 618 632 | 358 789 690 | 128 276 837 | 341 736 637 | 205 277 441 | 1 751 699 237 |
| FADEC NON AFFECTE - PSDCC-COMMUNES | 67 758 493 | | | | | 67 758 493 |
| FADEC NON AFFECTE - PMIL | 43 156 060 | | | | | 43 156 060 |
| PSDCC-COMMUNAUTÉS | 100 000 000 | 60 000 000 | | | | 160 000 000 |
| FADEC NON AFFECTE - ACCESS-COMMUNES | | | | | 50 000 000 | 50 000 000 |
| FADEC NON AFFECTE - ACCESS-COMMUNAUTÉS | | | | | 44 000 000 | 44 000 000 |
| FADEC AFFECTE - MEMP (MINISTERE DES ENSEIGNEMENTS MATERNEL ET PRIMAIRE) | 86 669 609 | | | 150 000 000 | 40 832 120 | 277 501 729 |
| FADEC AFFECTE- MEMP (MINISTERE DES ENSEIGNEMENTS MATERNEL ET PRIMAIRE) ENTRETIEN REPARATION | 82 610 930 | 37 656 000 | 14 000 000 | 7 570 000 | | 141 836 930 |
| FADEC AFFECTE - MEMP (FTI-FCB) | 52 286 783 | | | | | 52 286 783 |
| FADEC AFFECTE - MESTFP (MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE, TECHNIQUE ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE) | 75 044 000 | 75 044 000 | 187 000 000 | 25 000 000 | 20 000 000 | 382 088 000 |
| FADEC AFFECTE - MS (MINISTERE DES SPORTS) | | | 525 000 | 525 000 | | 1 050 000 |
| FADEC AFFECTE - MAEP (MINISTERE DE L'AGRICULTURE, DE L'ELEVAGE ET DE LA PECHE) | 18 706 450 | 18 706 450 | 18 835 900 | 9 417 950 | 13 982 107 | 79 648 857 |
| FADEC AFFECTE - MEM (MINISTERE DE L'EAU ET DES MINES) | | | | 150 000 | | 150 000 |
| FADEC AFFECTE - MS (MINISTERE DE LA SANTE) | 51 213 735 | 30 000 000 | 40 000 000 | | 30 000 000 | 151 213 735 |
| FADEC AFFECTE - MS (MINISTERE DE LA SANTE) ENTRETIEN REPARATION | | | | 15 000 000 | | 15 000 000 |

| DÉSIGNATION DE LA RESSOURCE | REPORT DE CREDITS 2015 sur 2016 | TRANSFERTS RECUS | | | | TOTAL |
|--|---------------------------------------|----------------------|----------------------|----------------------|----------------------|-----------------------|
| | | 2016 | 2017 | 2018 | 2019 | |
| FADeC SANTE COMMUNAUTAIRE GESTION 2019 | | | | | 63 168 000 | 63 168 000 |
| FADEC AFFECTE - MIT (MINISTERE DES INFRASTRUCTURES ET DES TRANSPORTS) | | | 5 728 812 | 5 579 000 | 5 579 000 | 16 886 812 |
| FADeC FONCTIONNEMENT | 204 850 153 | 313 779 426 | 230 704 950 | 278 904 810 | 271 081 074 | 1 299 320 413 |
| AUTRES TRANSFERTS DE FONCTIONNEMENT | 566 343 615 | 542 599 148 | 393 628 776 | 508 547 082 | 477 058 684 | 2 488 177 305 |
| RECETTES FISCALES | 233 847 142 | 440 745 051 | 412 313 614 | 534 991 928 | 528 322 174 | 2 150 219 909 |
| RECETTES NON FISCALES | 835 654 129 | 556 205 732 | 609 142 374 | 646 652 556 | 594 756 980 | 3 242 411 771 |
| TOTAL RESSOURCES | 3 135 759 731 | 2 433 525 497 | 2 040 156 263 | 2 524 074 963 | 2 344 057 580 | 12 477 574 034 |

Sources : registres FADeC et Compte Administratif 2015-2019

Annexe 9 : TABLEAU DES INVESTISSEMENTS REALISES SUR LES RESSOURCES TRANSFEREES A LA VILLE DE PORTO-NOVO PAR SECTEUR DE 2015-2019

| DATE SIGNATURE | NUMERO DU CONTRAT PRINCIPAL/AVENANT | DESIGNATION DU CONTRAT / MARCHE | MONTANT DU CONTRAT | STATUT |
|--|--|--|--------------------|----------|
| ADMINISTRATION LOCALE | | | | |
| Construction / Réhabilitation des bureaux des arrondissements | | | | |
| 13/02/2017 | 002/SG/CCMP/DAFE-DST/SBMPJ/DHBPC/SPRMP | TRAVAUX DE REHABILITATION DE L'EXTENSION DES BUREAUX DES SIEGES DU 2EME ET 4EME ARRONDISSEMENT LOT 2 | 38 394 843 | EN COURS |
| 13/02/2017 | 001/SG/CCMP/DAFE-DST/SBMPJ/DHBPC/SPRMP | TRAVAUX DE REHABILITATION DE L'EXTENSION DES BUREAUX DES SIEGES DU 2EME ET 4EME ARRONDISSEMENT LOT 1 | 38 147 620 | ACHEVÉ |
| ÉDUCATION MATERNELLE ET PRIMAIRE | | | | |
| Construction de modules de salles | | | | |
| 09/09/2010 | 243/SG/CCMP/DST/DAFE/SMBMPJ | CONSTRUCTION MODULE DE 3 SALLES A EPP AKONABOE | 24 741 290 | ABANDON |
| 07/12/2011 | 216/SG/CCMP/DST/DAFE/SMBMPJ | CONSTRUCTION DE MODULE DE CLASSE A EPP HOUINVIE | 2 650 019 | ACHEVÉ |
| 27/02/2012 | 022/SG/CCMP/DST/DAFE/SMBMPJ | CONSTRUCTION DE MODULE DE 3 CLASSES + BUREAU + MAGASIN AGBOKOU | 2 960 438 | ACHEVÉ |
| 19/03/2014 | 004/SG/DST/DAFE/SBMPJ-ASBMPJ | CONSTRUCTION DE MODULE DE 3 CLASSES DE CLASSES + BUREAU + MAGASIN A EPP SEDJEKO SUIVANT INITIATIVE DE DOGBO | 16 086 550 | ACHEVÉ |
| 18/11/2016 | 028/SG/CCMP/DST/DAFE/SBMPJ | TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN MODULE DE TROIS SALLES DE CLASSE A L'EPP HOUETO | 16 530 384 | EN COURS |
| 18/11/2016 | 027/SG/CCMP/DST/DAFE/SBMPJ | TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN MODULE DE TROIS SALLES DE CLASSE A L'EPP TODOWA | 16 530 384 | EN COURS |
| 27/01/2015 | 002/SG/DST-DAFE/SBMPJ-ASBMPJ DU 27/01/14 | CONSTRUCTION DE MODULE DE TROIS SALLES DE CLASSE PLUS BUREAU ET MAGASIN À EPP AKONABOË SUIVANT INITIATIVE DE DOGBO | 16 521 640 | ACHEVÉ |
| Entretien et Réparation | | | | |
| 10/05/2016 | 001/SG/DAFE/DST/SBMPJ | TRAVAUX D'ENTRETIEN ET RÉPARATION DES INFRASTRUCTURES SCOLAIRE LOT 1 EPP LOUHO | 14 910 960 | ACHEVÉ |
| 06/05/2016 | 002/SG/DAFE/DST/SBMPJ | TRAVAUX D'ENTRETIEN ET RÉPARATION DES INFRASTRUCTURES SCOLAIRE LOT 2 EPP DOWA DÉDOMÉ | 16 233 321 | ACHEVÉ |
| 10/05/2016 | 003/SG/DAFE/DST/SBMPJ | TRAVAUX D'ENTRETIEN ET RÉPARATION DES INFRASTRUCTURES SCOLAIRE LOT 3 EPP DOWAAHLAMÉ, HOUINMÈ GBÈDJROMÉDÉ | 16 572 333 | ACHEVÉ |

| DATE SIGNATURE | NUMERO DU CONTRAT PRINCIPAL/AVENANT | DESIGNATION DU CONTRAT / MARCHE | MONTANT DU CONTRAT | STATUT |
|--|--|--|--------------------|---------|
| Équipement des classes, du bureau du directeur | | | | |
| 16/03/2017 | 007/SG/CCMP/DAFE-DST/SBMPJ/DHBPC/SPRMP | FOURNITURES DE TABLES ET BANCS A DEUX PLACES AU PROFIT DES EPP ET CEG DE LA VILLE DE PORTO-NOVO LOT 1 | 21 240 000 | ACHEVÉ |
| 29/05/2017 | 008/SG/CCMP-DST-DAFE/SBMPJ/DHBPC/SPRMP DU 29/05/2017 D'UN MONTANT DE 3 020 800 | FOURNITURE DE TABLE-BANCS À DEUX PLACES AU PROFIT DES EPP DE SÈDJÈKO ET AKONABOÈ SUIVANT INITIATIVE DE DOGBO LOT 1 | 3 020 800 | ACHEVÉ |
| 29/05/2017 | 023/SG/CCMP/DAFE-DST/SBMPJ/DHBPC/SPRMP | FOURNITURES DE TABLES ET BANCS A DEUX PLACES AU PROFIT DE L'EPP DE SEDJEKO ET AKONABOE LOT 2 | 3 020 800 | ACHEVÉ |
| 29/05/2017 | 009/SG/CCMP/DAFE-DST/SBMPJ/DHBPC/SPRMP | FOURNITURES DE TABLES ET BANCS A DEUX PLACES AU PROFIT DES EPP ET CEG DE LA VILLE DE PORTO-NOVO LOT 2 | 22 715 000 | ACHEVÉ |
| 08/01/2018 | 001/SG/CCMP/DAFE-DST/SBMPJ-SCG/DHBPC/SPRMP | FOURNITURE DE TABLES-BANCS À DEUX PLACES AU PROFIT DES EPP DE PORTO-NOVO | 3 988 400 | ACHEVÉ |
| 29/05/2017 | 011/SG/CCMP-DST-DAFE/SBMPJ/DHBPC/SPRMP DU 29/05/2017 D'UN MONTANT DE 2 610 750 | FOURNITURE DE TABLE-BANCS À DEUX PLACES AU PROFIT DES EPP DE HOUÈTO ET DE TODOWA SUIVANT INITIATIVE DE DOGBO LOT 1 | 2 610 750 | ACHEVÉ |
| 29/05/2017 | 010/SG/CCMP-DST-DAFE/SBMPJ/DHBPC/SPRMP DU 29/05/2017 D'UN MONTANT DE 2 610 750 | FOURNITURE DE TABLE-BANCS À DEUX PLACES AU PROFIT DES EPP DE HOUÈTO ET DE TODOWA SUIVANT INITIATIVE DE DOGBO LOT 2 | 2 610 750 | ACHEVÉ |
| 08/01/2018 | 002/SG/CCMP/DAFE-DST/SBMPJ-SCG/DHBPC/SPRMP | FOURNITURE DE TABLES-BANCS À DEUX PLACES AU PROFIT DES EPP DE PORTO-NOVO (LOT1) | 3 835 000 | ABANDON |
| Fournitures de matériaux de construction au profit des EMP et des EPP de la commune | | | | |
| 03/12/2013 | 023/SG/DST/DAFE/SBMPJ | FOURNITURES DE MATERIAUX DE CONSTRUCTION AU PROFIT DES EMP ET EPP DE LA VILLE DE PORTO-NOVO | 19 113 640 | ACHEVÉ |
| ÉQUIPEMENTS MARCHANDS | | | | |
| Construire et aménager les marchés secondaires | | | | |
| 04/03/2014 | 003/SG/DST/DAFE/SBMPJ-ASBMPJ | TRAVAUX EXTENSION DU MARCHÉ CENTRAL DE PORTO-NOVO | 23 773 672 | ACHEVÉ |
| 04/05/2015 | 006/SG/DAFE-DST/SBMPJ-ASBMPJ DU 04/05/2015 | PROJET DE TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LATRINE MODERNES ET VIABILISATION DU MARCHÉ D'AGBOKOU (ENCART PUBLICITAIRE) | 17 193 731 | ACHEVÉ |
| Construction des boutiques et hangars dans la commune | | | | |
| 29/08/2017 | 013/SG/CCMP/DST-DAFE/SBMPJ/DHBPC/SPRMP | TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE SIX HANGARS DANS LE MARCHÉ DE DONDO | 18 636 084 | ACHEVÉ |

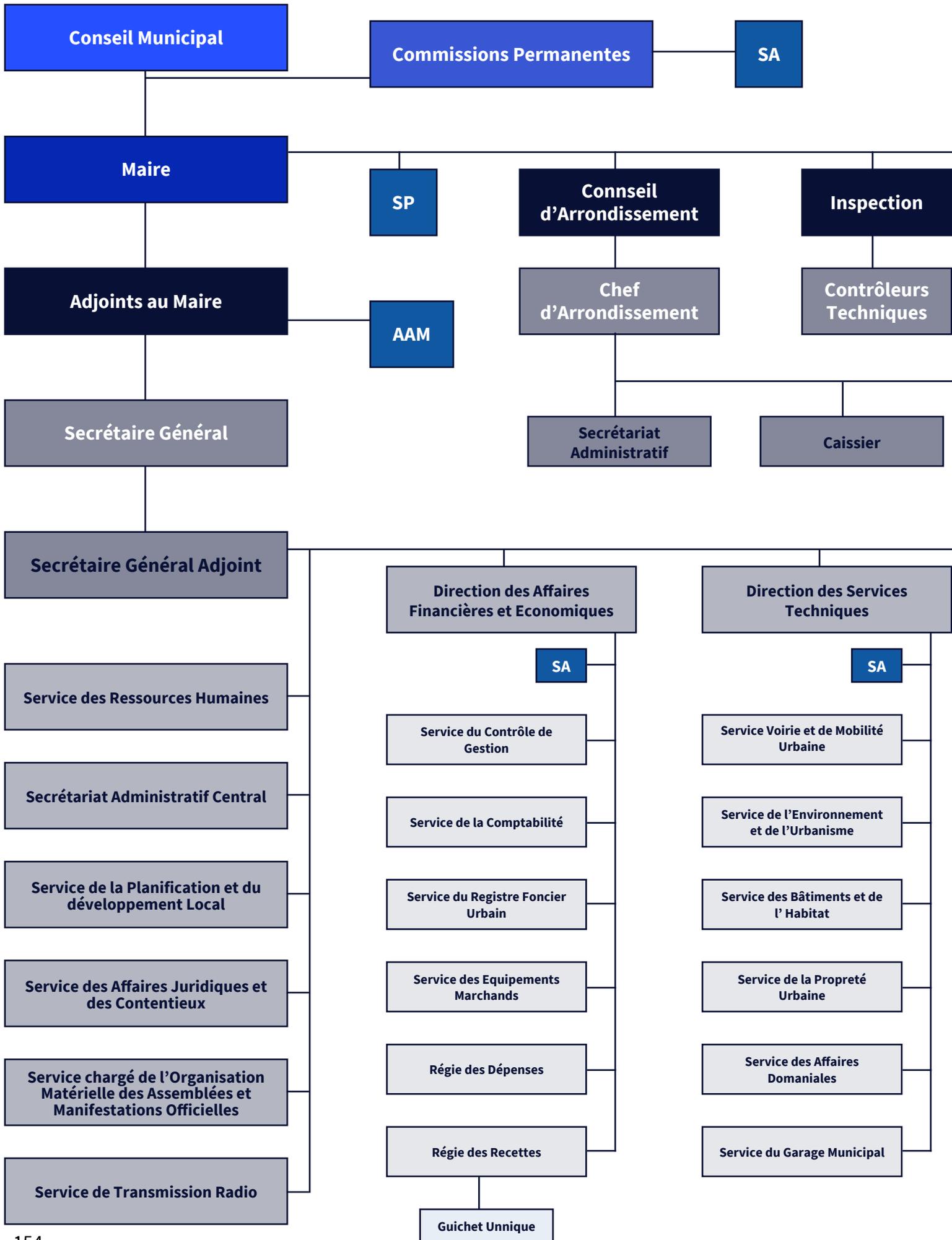
| DATE SIGNATURE | NUMERO DU CONTRAT PRINCIPAL/AVENANT | DESIGNATION DU CONTRAT / MARCHE | MONTANT DU CONTRAT | STATUT |
|---|---|---|--------------------|----------|
| 28/10/2016 | 026/SG/DAFE/DST/SBMPJ DU 28/10/2016 | TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE SEPT HANGARS DANS LE MARCHÉ DE HOUNSA | 19 385 100 | ACHEVÉ |
| Construction de boutique dans les marchés | | | | |
| 15/06/2016 | 006/SG/DAFE/DST/SBMPJ-SPRMP | TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE HUIT BOUTIQUE DANS LE NOUVEAU MARCHÉ D'AGBOKOU | 21 144 423 | ACHEVÉ |
| 11/06/2018 | 007/SG/CCMP/DAFE-DST/SBMPJ/ DHBCP/SPRMP | TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE HUIT (08) BOUTIQUES DANS LE MARCHÉ KPÉTOUNKPINMÈDÉ DANS LA VILLE DE PORTO-NOVO | 26 611 728 | EN COURS |
| 11/06/2018 | 006/SG/CCMP/DAFE-DST/SBPMJ/ DHBCP/SPRMP | TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE HUIT (08) BOUTIQUES AU MARCHÉ DONDO | 26 034 592 | ACHEVÉ |
| JEUNESSE ET SPORT | | | | |
| Construire des aires de jeux dans tous les arrondissements | | | | |
| 25/08/2010 | 223/SG/CCMP/DST/DAFE/SMBMPJ- ASBMPJ | AMENAGEMENT AIRE DE JEU AU 1ER ARRONDISSEMENT | 2 841 737 | ABANDON |
| VOIRIE URBAINE | | | | |
| Études et contrôles des travaux | | | | |
| 21/12/2015 | 017/SG/DST/DAFE/SVRMU/SPRMP | ETUDES TECHNIQUES D'AMENAGEMENT, D'ASSAINISSEMENT ET PAVAGE DES RUES DE LA VILLE DE PORTO-NOVO | 9 994 010 | ACHEVÉ |
| Construire/réhabiliter les voies urbaines | | | | |
| 28/02/2014 | 001/SG/DST/DAFE/SVRMU | FOURNITURES D'ELEMENTS PREFABRIQUES (PAVES ET BORDURES DANS LE CADRE DU PAVAGE DE LA RUE ST PIERRE PAUL AU CARREFOUR GUEVIE | 33 333 509 | ACHEVÉ |
| 07/12/2017 | 021/SG/DST-DAFE/SVRMU/SPRMP | TRAVAUX DE BETONNAGE, D'ASSAINISSEMENT ET PAVAGE DE RUE LOT 1 | 342 059 724 | ACHEVÉ |
| 16/01/2017 | 012/SG/DST-DAFE/SVRMU/SPRMP | TRAVAUX DE BETONNAGE, D'ASSAINISSEMENT ET PAVAGE DE RUE LOT 2 | 425 544 691 | ACHEVÉ |
| 16/01/2017 | 014/SG/DST-DAFE/SVRMU/SPRMP | TRAVAUX DE BETONNAGE, D'ASSAINISSEMENT ET PAVAGE DE RUE LOT 3 | 325 588 118 | ACHEVÉ |
| 14/11/2017 | 022/SG/DST-DAFE/SVRMU/SPRMP | TRAVAUX DE BETONNAG, D'ASSAINISSEMENT ET PAVAGE DE RUE LOT 4 | 245 155 148 | ACHEVÉ |
| 20/08/2019 | 012/SG/CCMP/DST-DAFE/SVMU/ DVODP/SPRMP | TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE PISTE RURALE (ENTRETIEN COURANT DES ITR) DANS LA COMMUNE DE PORTO-NOVO. | 11 546 536 | EN COURS |
| SANTÉ | | | | |

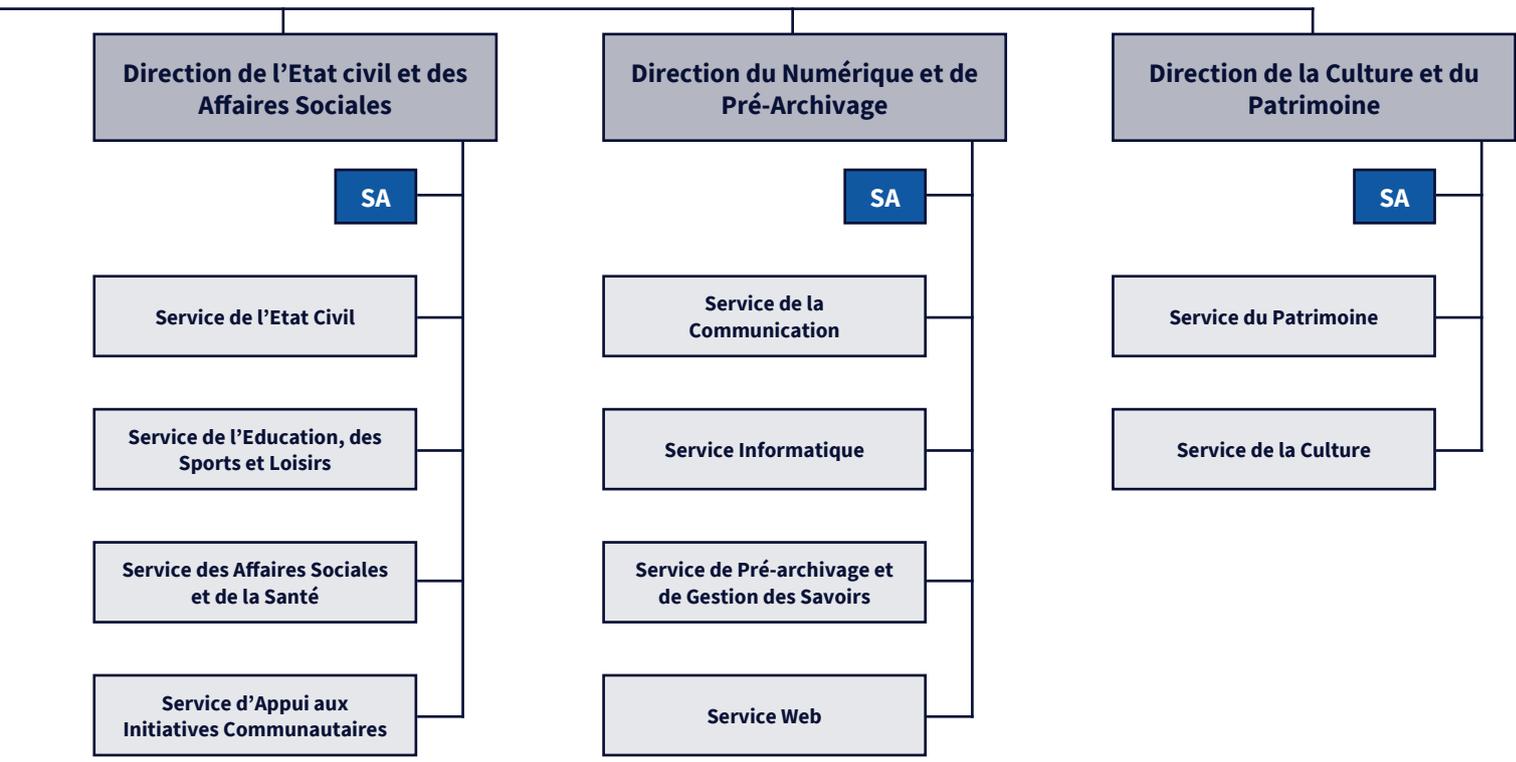
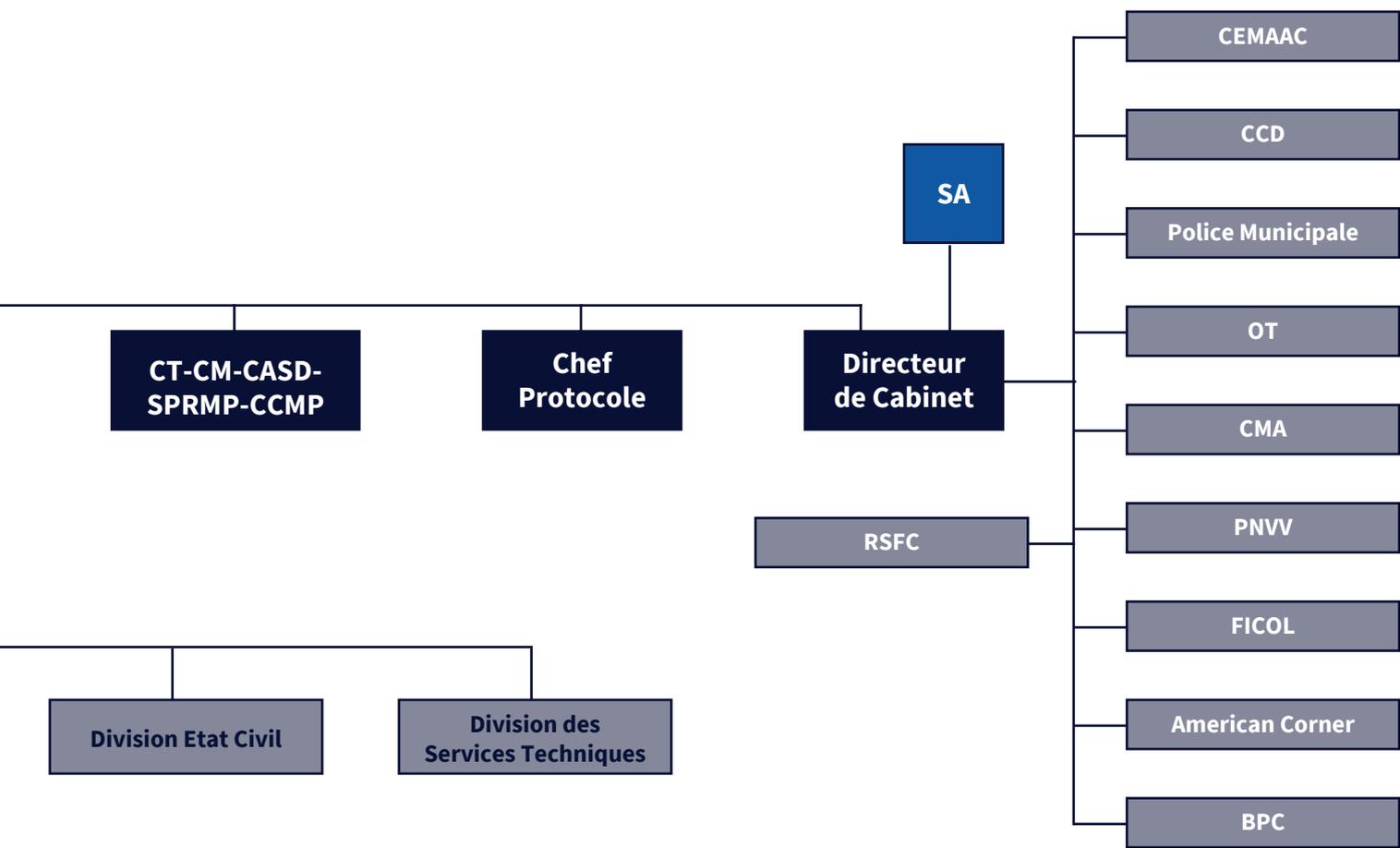
| DATE SIGNATURE | NUMERO DU CONTRAT PRINCIPAL/AVENANT | DESIGNATION DU CONTRAT / MARCHE | MONTANT DU CONTRAT | STATUT |
|---|---|--|--------------------|----------|
| Construire les centres de santé d'arrondissement là où il n'y en a pas | | | | |
| 27/12/2017 | 025/SG/CCMP/DAFE-DST/SBMPJ/DHBPC/SPRMP | TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DISPENSAIRE DU CENTRE DE SANTE DE DJEGAN-KPEVI | 29 990 890 | ACHEVÉ |
| 21/11/2018 | 009/SG/CCMP/DAFE-DST/SBMPJ/DHBPC/SPRMP | TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA MATERNITÉ DU CENTRE DE SANTÉ D'OGANLA | 32 701 396 | EN COURS |
| Réhabiliter les centres de santé d'arrondissement en délabrement | | | | |
| 16/03/2017 | 003/SG/CCMP/DAFE-DST/SBMPJ/DHBPC/SPRMP | TRAVAUX DE REHABILITATION ET DE CONSTRUCTION DES CENTRES DE SANTE DE DOWA ET DE LOUHO LOT 1 | 26 673 875 | ACHEVÉ |
| 16/03/2017 | 004/SG/CCMP/DAFE-DST/SBMPJ/DHBPC/SPRMP | TRAVAUX DE REHABILITATION ET DE CONSTRUCTION DES CENTRES DE SANTE DE DOWA ET DE LOUHO LOT 2 | 8 247 225 | ACHEVÉ |
| 16/03/2017 | 005/SG/CCMP/DAFE-DST/SBMPJ/DHBPC/SPRMP | TRAVAUX DE REHABILITATION ET DE CONSTRUCTION DES CENTRES DE SANTE DE DOWA ET DE LOUHO LOT 3 | 16 767 351 | EN COURS |
| 01/04/2019 | 003/SG/DCF/CCMP/DAFE-DST/SBH/DH/SPRMP | REFECTION DU CENTRE DE SANTE DJEGAN-DAHO DANS LA VILLE DE PORTO-NOVO | 12 102 068 | EN COURS |
| ÉDUCATION SECONDAIRE, TECHNIQUE ET PROFESSIONNELLE | | | | |
| Construction/réhabilitation de modules de salles | | | | |
| 01/04/2019 | 004/SG/DCF/CMP/DAFE-DST/SBH/DH/SPRMP | CONSTRUCTION D'UN MODULE DE TROIS SALLES DE CLASSE PLUS UN BLOC DE LATRINES A QUATRE CABINES AU LYCEE TOFFA 1ER DE PORTO-NOVO. | 20 031 429 | EN COURS |
| 20/11/2019 | 015/SG/DCF/CCMP/DAFE-DST/SBH/SPRMP | TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN MODULE DE QUATRE (04) SALLES DE CLASSE AU CEG LES COCOTIERS DANS LA VILLE DE PORTO-NOVO, LOT2 | 25 700 000 | EN COURS |
| Construction/réhabilitation de salles de classes | | | | |
| 16/08/2017 | 028/SG/CCMP-DST6DAFE/SBMPJ-SCG/SPRMP | TRAVAUX DE REHABILITATION DE SEPT (07) SALLES DE CLASSES AU PROFIT DU LYCEE BEHANZIN DE PORTO-NOVO | 52 222 982 | ACHEVÉ |
| 03/08/2018 | 008BIS/SG/CCMP/DAFE-DST/SBMPJ/DHBPC/SPRMP | TRAVAUX DE RÉHABILITION DU LYCÉE BÉHANZIN ; LOT 02 : TRAVAUX RÉHABILITATION DE TROIS (03) SALLES DE CLASSE PLUS LABORATOIRE | 26 264 429 | ACHEVÉ |
| 08/01/2018 | 003/SG/DST-DAFE/SBMPJ/DHBPC/SPRMP DU 08/01/2018 D'UN MONTANT DE 7 611 000 | TRAVAUX DE RÉHABILITATION AU PROFIT DU LYCÉE BÉHANZIN DE PORTO-NOVO | 7 611 000 | ACHEVÉ |
| 27/08/2019 | 0120/SG/CCMP/DAFE-DST/SBH/SPRMP | TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN MODULE DE QUATRE (04) SALLES DE CLASSE AU CEG DJASSIN DANS LA VILLE DE PORTO-NOVO | 21 819 597 | EN COURS |

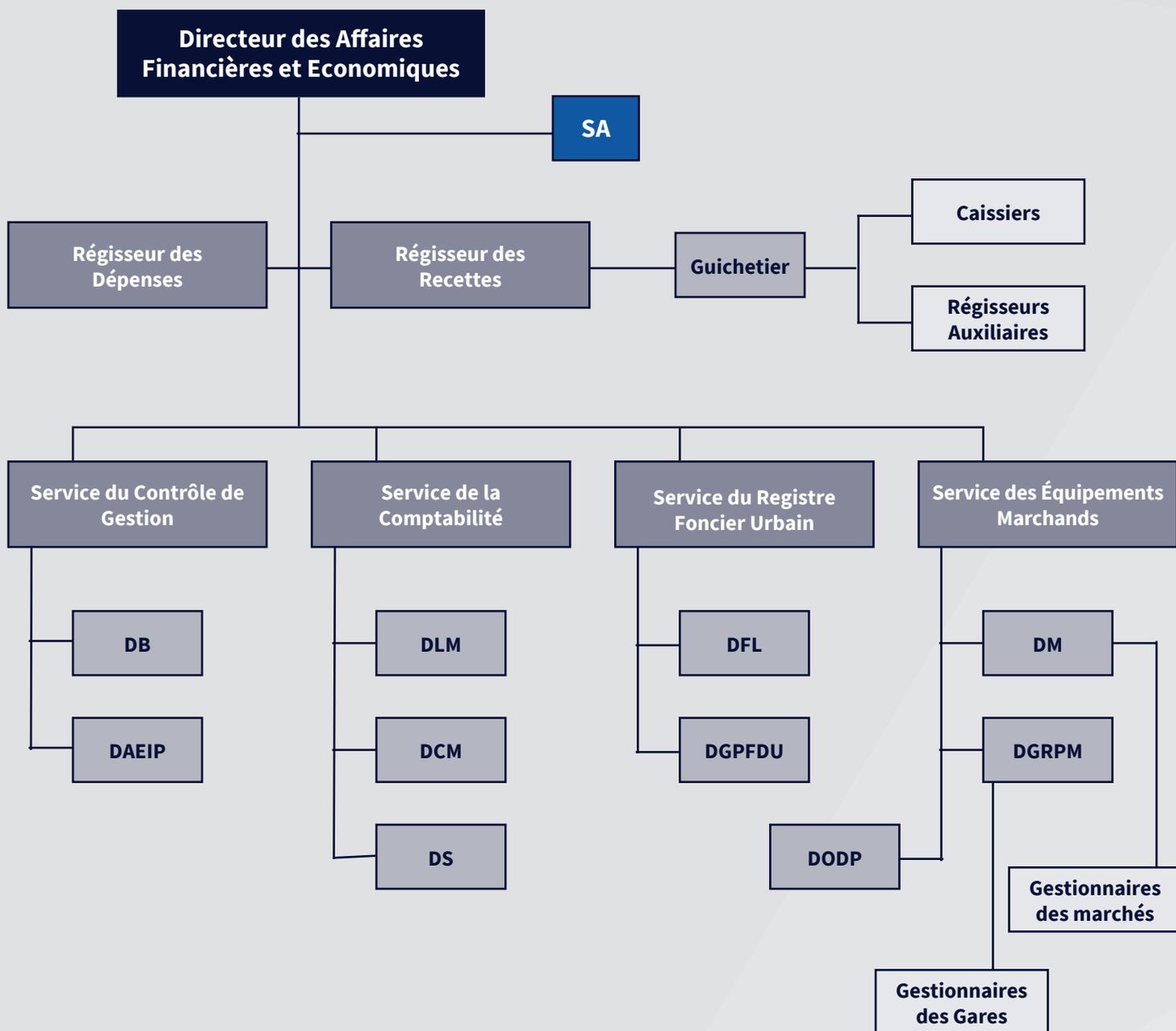
| DATE SIGNATURE | NUMERO DU CONTRAT PRINCIPAL/AVENANT | DESIGNATION DU CONTRAT / MARCHE | MONTANT DU CONTRAT | STATUT |
|--|---|---|--------------------|--------|
| Travaux confortatifs / Réhabilitation des travaux | | | | |
| 17/04/2015 | 004/SG/DAFE-DST/SBMPJ-ASBMPJ | TRAVAUX DE CONFORTATIFS AU CEG AKPASSA REALISATION D'UNE PARCERELLE EN BOIS | 8 289 854 | ACHEVÉ |
| 17/04/2015 | 005/SG/DAFE-DST/SVRMU-ASVRMU DU 17/04/2015 | TRAVAUX DE CABLAGE D'UN TRANSFORMATEUR DE 650 KVA ET CONSTRUCTION D'UN RÉSEAU DE BASSE TENSION SUR 500M AU PROFIT DU LYCÉE TEHNIQUE D'AGBOKOU | 39 926 043 | ACHEVÉ |
| TRANSFERT DE FONDS VERS LES COMMUNAUTES ADQ | | | | |
| 09/11/2015 | ACCORD DE FINANCEMENT N°004, 005, 006 ET 007/SG/SAC DU 09/11/2015 | RÉALISATIONS DES PROJETS SOCIO-COMMUNAUTAIRES DE PSDCC COMMUNAUTAIRES GESTION 2014 | 80 000 000 | ACHEVÉ |
| 20/09/2016 | ACCORD DE FINANCEMENT N°008/009 ET 010/SG/SAIC DU 20/09/16 | RÉALISATIONS DES PROJETS SOCIO-COMMUNAUTAIRES DE PSDCC COMMUNAUTAIRES | 60 000 000 | ACHEVÉ |

Source : Registre Auxiliaire FADeC 2015-2019t

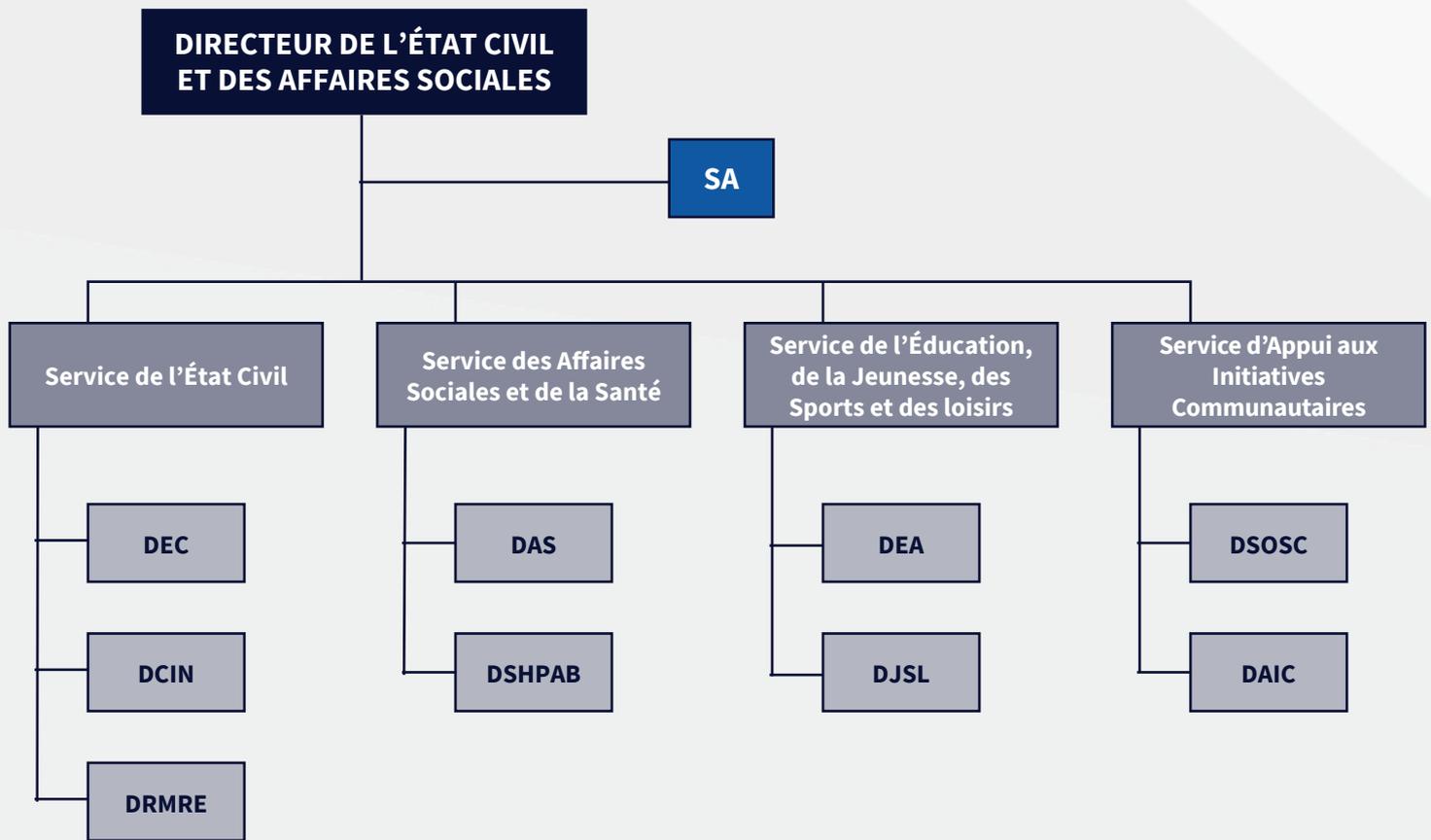
Annexe 10 : ORGANIGRAMME DE LA MAIRIE



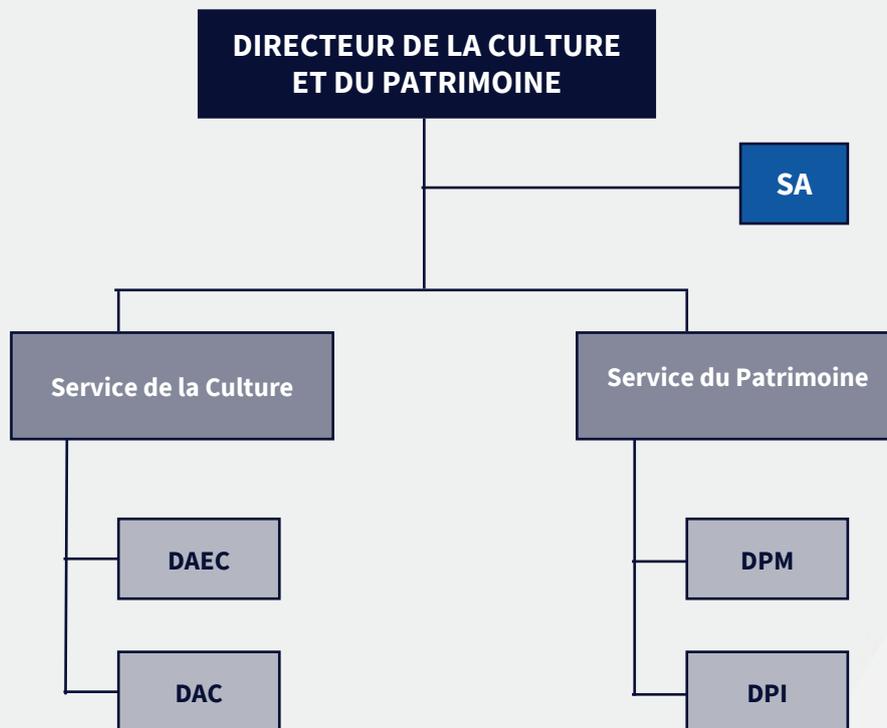




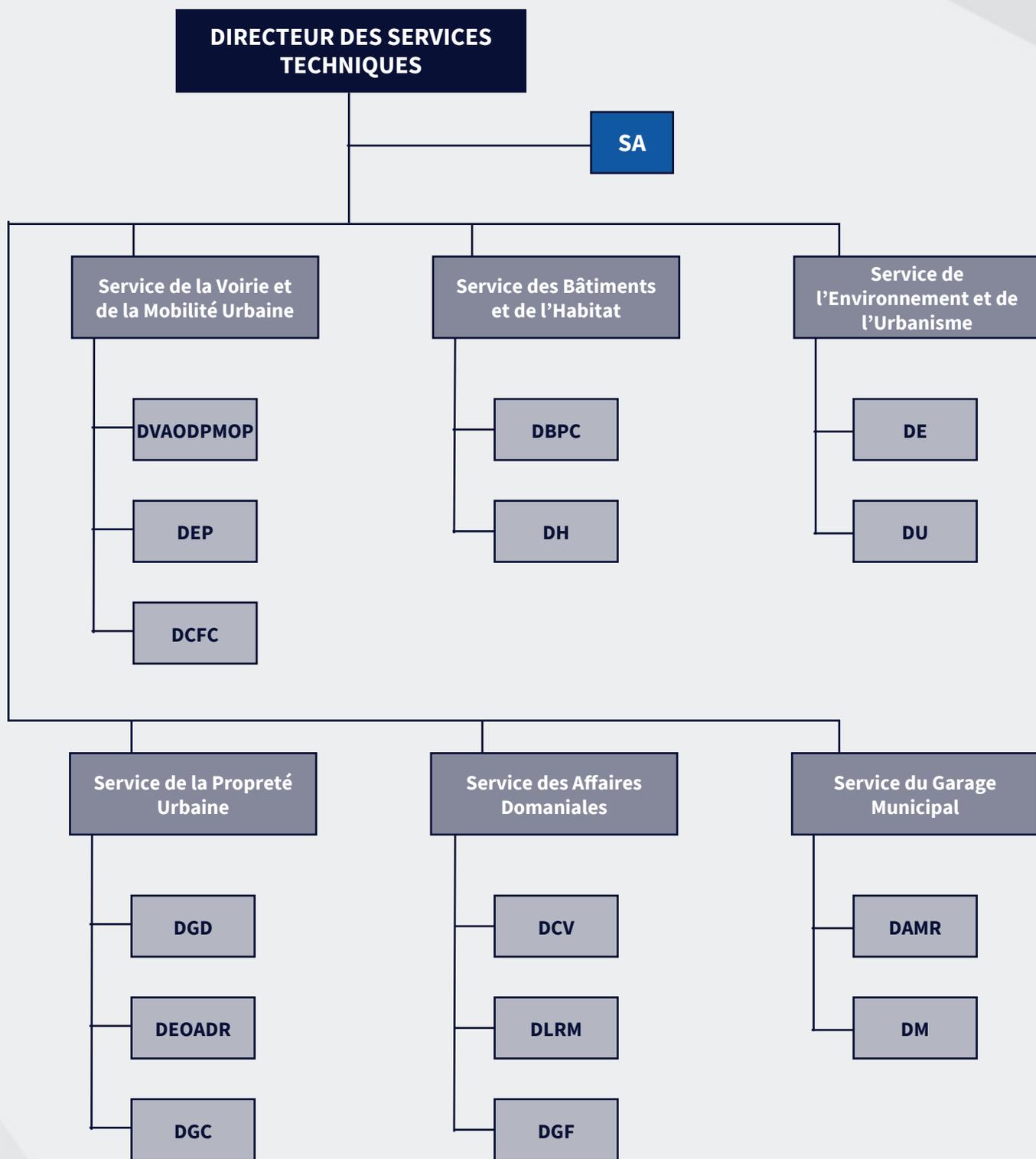
ORGANIGRAMME DE LA DIRECTION DES AFFAIRES FINANCIERES ET ÉCONOMIQUES DE PORTO-NOVO



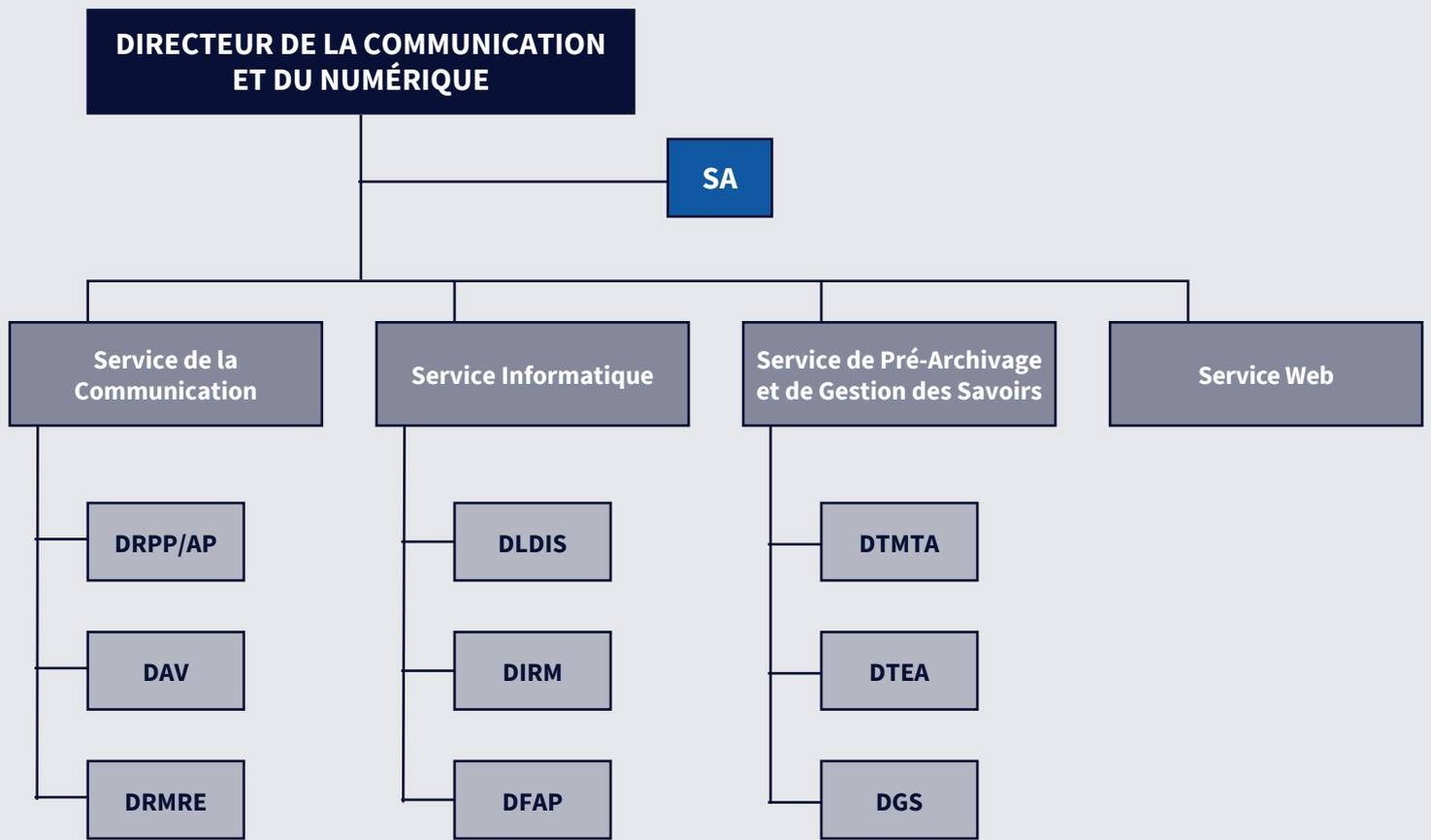
ORGANIGRAMME DE LA DIRECTION DE L'ÉTAT CIVIL ET DES AFFAIRES SOCIALES



ORGANIGRAMME DE LA DIRECTION DE LA CULTURE ET DU PATRIMOINE



ORGANIGRAMME DE LA DIRECTION DES SERVICES TECHNIQUES DE PORTO-NOVO



ORGANIGRAMME DE LA DIRECTION DE LA COMMUNICATION ET DU NUMÉRIQUE

Annexe 11 : REDDITION DE COMPTES

Annexe 11.1 : Thème : Assainissement et infrastructures

Introduction

Dans le cadre de la promotion de la bonne gouvernance des affaires publiques locales, une reddition des comptes a été organisée par la Municipalité de Porto-Novo, le jeudi 28 décembre 2017 à la maison des jeunes de Porto-Novo. L'objectif est de pouvoir d'une part, élever le niveau de confiance des citoyens, des usagers et des partenaires au développement et d'autre part, promouvoir la démocratie à la base.

Elle a connu la présence effective des autorités préfectorales, des têtes couronnées, des élus locaux et municipaux, des organisations de la société civile, des structures déconcentrées et des cadres à divers niveaux. La liste de présence est jointe au présent rapport.

Ouverture des travaux

La rencontre a démarré à 11h 30 minutes avec le mot de bienvenue et de salutation du représentant du Préfet du département de l'Ouémé, monsieur Fernand AGBAYAHOUN. Celui-ci a félicité le Maire de la ville de Porto-Novo pour une telle initiative. Selon ce dernier, la mairie s'adonnait déjà à cet exercice à travers l'élaboration du compte administratif. Le fait que les populations soient venues nombreuses à cette reddition de comptes, témoigne de la priorité qu'elles accordent à la gestion des affaires de la cité. Selon le représentant du Préfet, c'est une occasion pour les populations, avides de connaissance, de s'enquérir des réalisations de la ville. Il les a ensuite exhorté à suivre avec assiduité le déroulement des travaux.

Quelques minutes après, ce fut le tour du Maire de la ville de Porto-Novo, Monsieur Emmanuel ZOSSOU, de présenter son allocution. Pour ce dernier c'est la toute première fois dans l'histoire de la municipalité de la ville, qu'une telle initiative est prise. Et dorénavant, elle sera régulièrement organisée. Deux (2) domaines retiennent l'attention cette année : il s'agit de l'assainissement et des infrastructures. Il a ensuite estimé que la reddition de compte permettait de relever le niveau de confiance des populations et des usagers. Et aujourd'hui, il est important de souligner la participation plus active des Organisations

de la société civile aux différentes activités de la Mairie de Porto-Novo.

Après une brève présentation de la ville, monsieur Emmanuel ZOSSOU est passé à l'étape de la clarification des concepts relatifs à la reddition des comptes, à l'assainissement et aux infrastructures. Quant à la chaîne du processus de reddition des comptes, il s'agit dans un premier temps de passer à l'élaboration du plan annuel de reddition de comptes, préparer et dérouler l'exercice de la reddition des comptes et ensuite évaluer et rendre compte au Conseil Communal.

Le Maire de la ville de Porto-Novo a ensuite présenté le cadre légal de la reddition des comptes. Plusieurs lois régissent cet exercice de compte rendu. Il s'agit entre autres, de la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen, la Charte Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples, la Charte Africaine sur les Valeurs et Principes de la Décentralisation et du Développement Local et la loi 97- 029 portant organisation des communes du Bénin.

Il est ensuite passé à l'étape de la réalisation couvrant la période 2015 -2017 dans les domaines cités ci-dessus. **S'agissant des infrastructures :**

Infrastructures scolaires :

- Travaux de construction d'un module de trois salles de classes plus bureau magasin à l'EPP Sedjeko (initiative dogbo) ;
- Travaux de construction d'un module de trois salles de classes plus bureau magasin à l'EPP Houèto (initiative dogbo) ;
- Travaux confortatifs au CEG Akpassa à travers la réalisation d'une passerelle en bois ;

Infrastructures sanitaires :

- Travaux de construction du dispensaire du centre de santé de Dowa ;
- Travaux de construction de la clôture du dispensaire du centre de santé de Dowa ;
- Travaux de construction de la clôture du centre de santé de Louho.

Equipements marchands :

- Travaux d'extension du marché central de Porto-Novo ;
- Travaux de construction des latrines modernes et de viabilisation du marché d'Agbokou ;
- Travaux de construction de 8 boutiques dans le nouveau marché d'Agbokou ;
- Travaux de construction de 7 hangars dans le marché de Hounsa ;
- Travaux de construction de 6 hangars dans le nouveau marché de Dondo ;

S'agissant de l'assainissement :

- Travaux de correction d'affaissement de pavés de préfabrication, de dalettes de caniveaux sur certains tronçons de la ville ;
- Travaux de bétonnage, de pavage, des rues d'assainissement dans la ville ;
- Convoyage des déchets solides ménagers sur le Centre d'Enfouissement Technique (CET) de Takon.

En outre quelques difficultés subsistent ; la première est relative aux montants annoncés pour la construction des infrastructures, et ne respectant pas les délais. La seconde est relative à l'incivisme notoire des populations d'où la nécessité de les sensibiliser davantage. Enfin, la dernière relative à la difficulté de mobilisation des ressources propres. Suite à la présentation du Maire, quelques interventions ont été enregistrées :

- Les travaux de construction de l'EPP Sèdjèko connaissent un blocage : il est par conséquent important de trouver une solution à cet état de choses ;
- Aux alentours du siège du Parti du Renouveau Démocratique (PRD), les sols sont jonchés d'ordures : cette situation n'honore pas la Ville Capitale ;
- Les élus locaux de la ville de Porto-Novo doivent être associés à la gestion des infrastructures notamment au niveau de l'éclairage public ;

- Les populations de la ville de Porto-Novo désirent connaître les niveaux d'exécution des réalisations dans les différents domaines annoncés afin d'en faire également le suivi ;
- Les élus de la ville doivent être associés aux séances de sensibilisations ;
- La reddition de compte doit dorénavant se baser sur les prévisions et les réalisations du Plan Annuel d'Investissement (PAI) et du Plan de Travail Annuel(PTA) ;
- Un compte rendu sur la construction de l'hôtel de ville être fait aux populations ;
- La sécurité des quartiers doit être assurée notamment celui du quartier de houèzoumè ;
- Les populations doivent être informées des critères retenus pour la construction ou l'aménagement d'une infrastructure ;
- Les populations de la ville de Porto-Novo exigent être informées non seulement du montant reçu par l'état et les partenaires en 2018, mais également du montant collecté ;
- Les participants souhaitent aussi connaître la période prise en compte pour la présente reddition des comptes et des réalisations sur FADEC ;
- Des travaux de curage doivent être effectués au niveau du bassin de Tokpota pour éviter l'inondation.

Suite aux préoccupations émises, des éléments de réponses ont été apportés par les directeurs concernés. Il ressort de ces échanges que la Municipalité de Porto-Novo doit s'engager à informer régulièrement les populations des différentes réalisations dans la ville. Cependant, un effort de sensibilisation doit être fait à l'endroit de la population pour lutter contre l'incivisme.

La secrétaire de séance
DOHOU H. Nadia

Annexe 11.2 : THEME : Gestion des ressources FADEC

Introduction

Dans le cadre de l'amélioration des performances de l'administration municipale, une reddition des comptes a été organisée par la Municipalité de Porto-Novo, le vendredi 28 décembre 2018 à la maison des jeunes de Porto-Novo. L'objectif est de pouvoir d'une part, élever le niveau de confiance des citoyens, des usagers et des partenaires au développement et d'autre part, promouvoir la démocratie à la base.

Elle a connu la présence effective des têtes couronnées, des élus locaux et municipaux, des organisations de la société civile, les structures déconcentrées et les cadres à divers niveaux. La liste de présence est jointe au présent rapport.

Ouverture des travaux

La rencontre a démarré à 16h 30 minutes avec le mot de salutation du Secrétaire général de la Mairie de Porto-Novo, monsieur Jules NOUTAI. Il s'en est suivi le mot de bienvenue du Maire de la ville de Porto-Novo, Emmanuel ZOSSOU. Celui-ci a estimé que la ville ne pouvait pas véritablement atteindre ses objectifs sans le gouvernement et les partenaires, et selon lui c'est l'occasion de les remercier pour tous les efforts consentis.

Monsieur Emmanuel ZOSSOU est ensuite passé à l'étape de la clarification conceptuelle, des objectifs et du cadre légal de la reddition des comptes. Après une brève présentation de la ville, le Maire de la ville de Porto-Novo a fait sa présentation sur le thème intitulé « Gestion des ressources du FADEC 2016-2018. »

Dans le cadre des ressources FADEC pour le compte de l'année 2016, sept (7) projets sont définis :

- Travaux de construction de huit boutiques dans le marché d'Agbokou ;
- Travaux d'entretien et réparation des infrastructures scolaire lot 1 EPP Louho ;
- Travaux d'entretien et réparation des infrastructures scolaire lot 2 EPP Dowa-Dédomé ;
- Travaux d'entretien et réparation des infrastructures scolaire lot 3 EPP Dowa Ahlamé, Houinmè Gbèdjromédé ;

- Travaux de construction de sept hangars dans le marché de Hounsa ;
- Travaux de construction d'un module de trois salles de classes à l'EPP Houèto suivant initiative de Dogbo ;
- Travaux de construction d'un module de trois salles de classes à l'EPP Todowa suivant initiative de Dogbo.

Pour le compte de l'année 2017, vingt et un (21) projets sont définis :

- Travaux de réhabilitation et d'extension des bureaux des sièges du 2^è et 4^è arrondissements LOT1
- Travaux de réhabilitation et d'extension des bureaux des sièges du 2^è et 4^è arrondissements LOT2
- Travaux de réhabilitation et de construction des centres de santé de DOWA et de LOUHO LOT1
- Travaux de réhabilitation et de construction des centres de santé de DOWA et de LOUHO LOT2
- Travaux de réhabilitation et de construction des centres de santé de DOWA et de LOUHO LOT3
- Fourniture de table-bancs à 2 places au profit des EPP et CEG de la ville de Porto-Novo LOT1
- Fourniture de table-bancs à 2 places au profit des EPP et CEG de la ville de Porto-Novo LOT2
- Fourniture de table-bancs à 2 places au profit des EPP de HOUETO et de TODOWA suivant initiative de DOGBO LOT1
- Fourniture de table-bancs à 2 places au profit des EPP de HOUETO et de TODOWA suivant initiative de DOGBO LOT2
- Fourniture de table-bancs à 2 places au profit des EPP de SEDJEKO et de AKONANBOE suivant initiative de DOGBO LOT 1
- Fourniture de table-bancs à 2 places au profit des EPP de SEDJEKO et de AKONANBOE suivant initiative de DOGBO LOT 2
- Travaux de construction de six hangars dans le marché de DONDO
- Travaux de construction de dispensaire du centre de santé de DJEGAN KPEVI
- Travaux de réhabilitation de sept salles de classes au profit du LYCEE BEHANZIN de PORTO-NOVO

- Travaux de bétonnage, assainissement et pavage des rues de la ville LOT1
- Travaux de bétonnage, assainissement et pavage des rues de la ville LOT2
- Travaux de bétonnage, assainissement et pavage des rues de la ville LOT3
- Travaux de bétonnage, assainissement et pavage des rues de la ville LOT4
- Fourniture de table-bancs à deux places au profit des EPP de la ville de PN LOT1
- Fourniture de table-bancs à deux places au profit des EPP de la ville de PN LOT2
- Travaux de réhabilitation au profit du Lycée Béhanzin de Porto-Novo

Pour le compte de l'année 2018, quatre (4) projets sont définis :

- Travaux de réhabilitation et d'aménagement de la DCN
- Travaux de construction de huit(08) boutiques dans le marché de Dondo
- Travaux de construction de huit boutiques dans le marché de KPETOUNKPEMINDE
- Travaux de réhabilitation de trois (03) salle de classe plus laboratoire du Lycée Béhanzin Lot 2

Le Maire de la ville de Porto-Novo a ensuite présenté les taux d'exécution des différents projets énoncés en mettant l'accent sur les montants reçus, les engagements faits et les restes des montants à payer. Quelques images ont illustré les réalisations faites par la commune sur ressources FADEC mettant en haleine le public.

Les différentes interventions ont enregistré les préoccupations suivantes. Il est important pour les populations :

- de connaître les réalisations faites dans le cadre des ressources du FADEC sport ;
- de porter un choix conséquent et objectif sur les écoles les plus endettées et les moins nanties dans le cadre de la construction des écoles ;
- d'aménager le jardin public qui est derrière le marché d'Agbokou ;
- de connaître le nombre de projets réalisés sur les 21 annoncés et le taux d'exécution du marché Hounsa ;
- d'achever les travaux de construction des infrastructures qui sont en chantier avant 2019 ;
- de connaître les réalisations qui sont faites dans le cadre des ressources du FADEC agriculture ;
- de connaître les projets déjà réalisés entièrement et ceux également en souffrance.

Elles ont également constaté ce qui suit :

- l'inexistence de clôture des écoles dans le cadre du projet « initiative Dogbo » ;
- le quartier Anavié et le premier arrondissement semblent être abandonnés par les autorités municipales ;
- les résumés des prochaines redditions de compte, doivent être faits en langue locale.

Suite aux préoccupations émises, des éléments de réponse ont été apportées par le Maire de la ville de Porto-Novo. Selon lui il faut pouvoir trouver les moyens appropriés pour assainir la ville et notamment le noyau ancien, porteur de richesses à long terme. En outre il a jouté qu'il était important pour tous de cultiver les bonnes pratiques pour ne pas freiner le développement de la ville de Porto-Novo.

Chef Service Planification Développement Local
Nadia DOHOU H.

Annexe 11.3 : THEME : Gestion du Patrimoine Foncier Municipal

Introduction

Dans le cadre de l'assainissement du patrimoine foncier de la ville de Porto-Novo, une reddition de comptes a été organisée par la Municipalité de Porto-Novo, le vendredi 19 juillet 2019 à la Maison des Jeunes de Porto-Novo sous le thème "Gestion du Patrimoine Foncier Municipal". L'objectif est de rendre compte de toutes les actions menées par la Conseil Municipal pour assainir les affaires domaniales dans la ville de Porto-Novo.

Cette séance publique a connu la présence effective des têtes couronnées, des élus locaux et municipaux, des organisations de la société civile, des structures déconcentrées, des cadres à divers niveaux et du représentant de l'Agence Nationale du Domaine Foncier. La liste de présence est jointe au présent rapport.

Ouverture des travaux

La rencontre a démarré à 11h 30 minutes avec le mot de bienvenue et de salutation du représentant du Préfet du département de l'Ouémé, Monsieur Fernand AGBAYAHOUN. Ce dernier a félicité le Maire de la ville de Porto-Novo pour cette initiative et se réjouit du fait que la reddition de comptes soit devenue une habitude pour la Municipalité de Porto-Novo. Le fait que les populations soient venues nombreuses à cette séance publique, témoigne de la priorité qu'accordent ces dernières à la gestion des affaires de la cité. Selon le représentant du Préfet, c'est une occasion pour les populations, avides de connaissance, de s'enquérir de ce qui a été réellement fait. Il les a ensuite exhortées à suivre avec attention le déroulement des travaux.

Quelques minutes après, ce fut le tour du Maire de la ville de Porto-Novo, Monsieur Emmanuel D. ZOSSOU, de présenter son allocution. Pour ce dernier, la reddition de comptes est une obligation conférée aux Communes ou Municipalités par les lois qui régissent l'organisation de celles-ci en République du Bénin. Il a également souligné qu'il était très heureux de la participation active des Organisations de la Société Civile aux différentes activités de la Mairie de Porto-Novo.

Après une brève présentation de la ville, le Maire a parlé du cadre légal de la reddition de comptes. En effet, plusieurs lois régissent cet exercice qui consiste à rendre compte aux populations. Il s'agit entre autres, de la loi 97- 029 portant organisation des communes du Bénin et de la loi 90-032 du 11 décembre portant constitution en République du Bénin.

Après avoir donné les raisons du choix du thème : "Gestion du Patrimoine Foncier Municipal", le Maire a énoncé l'objectif général qui est de rendre compte de toutes les actions engagées depuis juillet 2015 en vue d'améliorer la gestion du patrimoine foncier de la ville. De façon spécifique il s'agira d'informer la population sur les actions entreprises en vue de :

- Mettre de l'ordre dans la gestion des affaires domaniales ;
- Faire le point des travaux de lotissements ;
- Récupérer et sécuriser les réserves administratives ;
- Disposer d'assez d'espace pour les projets de développement ;
- Mobiliser des ressources pour financer les projets de développement ;
- Etablir correctement l'assiette fiscale ;
- Disposer des données fiables pour alimenter le cadastre de la ville ;
- Assurer la justice sociale.

A la suite à la présentation des objectifs, le Maire a fait un bref aperçu des méthodes utilisées pour améliorer la gestion du foncier de la ville sur le plan technique, juridique et fiscal.

Sur le plan technique, il s'agira de faire de façon précise une identification de la propriété et de ses attributs (surface, coordonnées, équipements...). Il souligne qu'il paraît donc nécessaire de réaliser le cadastre de la ville qui n'est rien d'autre qu'un système numérique décrivant le patrimoine foncier et contenant toutes les informations y relatives. Sur le plan juridique, il s'avère nécessaire de faire une identification correcte du propriétaire et une confirmation de droits fonciers et sur le plan fiscal, une évaluation de la propriété foncière pour l'établissement correct de l'assiette fiscale.

En abordant dans le même ordre d'idée, ce dernier explique pourquoi il est primordial d'améliorer la gestion foncière dans la ville de Porto-Novo. Cette amélioration qui passera par la réalisation du cadastre présente plusieurs avantages, entre autres :

- L'unicité de source d'informations foncières ;
- La sécurisation foncière ;
- La sécurisation des investissements ;
- La diminution et l'aide à la gestion des conflits fonciers ;
- La facilité de la procédure de confirmation des droits fonciers ;
- L'aide à la décision comme outil de planification.

Le développement dudit thème s'articule autour de trois grands points :

- Etat des lieux des lotissements dans la ville de Porto-Novo ;
- Gestion des lotissements ;
- Difficultés et approches de solutions

S'agissant de l'état des lieux des lotissements dans la ville de Porto-Novo, le Maire a présenté les différentes zones de la ville et leurs superficies. Il a ensuite fait le point des vingt-cinq lotissements effectués en précisant le cabinet géomètre prestataire, la superficie et le taux d'exécution.

Abordant la gestion des lotissements, le Maire a fait comprendre à la population, dans son exposé que le Conseil Municipal a pris conscience des difficultés rencontrées dans les affaires domaniales à Porto-Novo et s'est réuni en session pour discuter des mesures à prendre pour assainir ce domaine. Il a également fait part à cette dernière des actions menées par son équipe pour récupérer des cabinets géomètres les répertoires et plans parcellaires issus des différents lotissements de la ville. Ainsi, par la Délibération N°10H/038/SG/SAC du 11/12/2017, le Conseil Municipal a voté cinq cent millions (500 000 000) de francs CFA pour payer lesdits Cabinets Géomètres par la méthode de titrisation. Après cette délibération, le point des dettes des Cabinets Géomètres a été fait et validé par la Commission de mise en œuvre de la titrisation. Le paiement des cabinets a permis de récupérer 60% des documents. Il faut souligner que sur vingt-cinq (25) lotissements effectués, seuls les documents de quinze lotissements

ont été déposés par les cabinets géomètres ci-après : Cabinet ADEYE, Cabinet PROJECTION, Cabinet GEOD-TOPO et Cabinet LA BOUSSOLE.

Le Maire a aussi expliqué à l'assistance que pour maîtriser la gestion foncière, le Conseil Municipal par délibération n°10H/041/SG/SAC du 18 septembre 2018 a autorisé que tous les lotissements dont le taux d'exécution des travaux est supérieur ou égal à 80% soient clôturés. Une correspondance a été à cet effet, adressée aux cabinets géomètres et à l'Institut Géographique National pour sursoir à toutes les opérations techniques telles que les rectifications des limites, les opérations de nouveaux relevés, les états rectificatifs sur les parcelles déjà relevées dans les opérations de lotissement et les identifications dans tous les lotissements dont ils ont la charge à Porto-Novo dans le périmètre des lotissements clôturés. Il a fait remarquer que seul le lotissement de ZOUNKPA-AKPOE-HOUETO est en cours d'exécution. Ainsi par délibération n°10H/018/SG/SAC du 10/05/2017, le Conseil Municipal a autorisé le recasement des présumés propriétaires de cette zone.

Toujours, dans l'optique d'assainir le foncier dans la ville de Porto-Novo, les documents actualisés reçus des cabinets géomètres ont fait l'objet d'une part, d'un contrôle sommaire qui consiste à vérifier la conformité entre le nombre de lots et de parcelles sur le plan parcellaire et dans le répertoire de recasement et d'autre part d'un contrôle plus approfondi. Ces contrôles réalisés par la Direction des Services Techniques de la Mairie ont révélé que trois cent (300) parcelles de la ville ont été distraites du patrimoine de la Mairie.

Suite à ces irrégularités constatées, Me AKISSOE Xavier, Huissier de justice a été commis par lettre N°10H/776/SG/DST/SAD du 22 octobre 2018, pour la constatation des parcelles illégalement occupées par les présumés propriétaires indécidés, la compulsions des registres de l'IGN pour s'assurer des incongruités domaniales, l'interpellation de ces présumés propriétaires et appuyer la Mairie dans le recouvrement des fonds. Le Maire affirme que 38 présumés propriétaires ont déjà été interpellés par l'huissier de justice et qu'il ressort de ces séances d'interpellation ce qui suit :

- Vingt (20) personnes ont reconnu les faits qui leurs sont reprochés, et acceptent de payer dans la caisse

de la Mairie au prix actuel, lesdites parcelles ;

- Sept (07) personnes se sont engagées à restituer les parcelles qu'elles ont reconnues avoir illégalement occupées ;
- Sept (07) personnes se sont opposées au rachat ;
- Et quatre (04) personnes ont contesté le caractère frauduleux de leur droit de propriété.

Le Maire avoue que le processus d'assainissement des affaires domaniales enclenché n'est pas du tout aisé. D'énormes difficultés sont rencontrées. Il s'agit entre autres :

- La non-disponibilité des archives de la gestion foncière ;
- L'attribution des parcelles par la préfecture à des tierces personnes sans un arrêté d'attributions ;
- L'attribution des parcelles sans aucune traçabilité dans les documents fonciers de la ville ;
- Détention des registres d'attestation de recasement et des permis d'habiter par la préfecture ;
- La non-disponibilité des répertoires et plans d'état des lieux actualisés ;
- L'absence du décret d'application de la nouvelle loi qui régit l'installation des Sections Urbaines de Gestion Foncière (SUGF) ;
- La résistance de certains géomètres à la mise disposition des documents fonciers actualisés de certains lotissements de la ville ;
- La non-disponibilité des données foncières (plans parcellaires et répertoires) ;
- L'incohérence et la mauvaise tenue des données ;
- Des données éparses et non actualisées.

Il ajoute que la Mairie ne compte pas s'arrêter à mi-chemin. Les investigations et les réformes vont continuer et tous les cabinets géomètres qui n'ont pas déposés les documents actualisés comme prévu seront obligés d'aller répondre devant la Cour de Répression des Infractions Economiques et du Terrorisme. D'autres perspectives ont été énoncées par le Maire.

Suite à la présentation du Maire, les interventions des populations, des conseillers Municipaux et locaux, du représentant de la société civile ont été enregistrées.

Monsieur ADELEKE Salako remercie le Maire et son Conseil Municipal pour l'initiative d'assainir le foncier dans la ville de Porto-Novo. Il mentionne que, certes des réformes ont été constatées dans la gestion des affaires domaniales mais il reste beaucoup à faire. Ce dernier suggère qu'un journal ou un magazine soit mis à la disposition de la population à la fin de chaque séance de reddition de comptes. Pour lui, une famille ne peut prétendre être propriétaire d'un bas fond ; la Mairie doit donc prendre ses responsabilités concernant le dossier de la famille TAKPA. De plus, il affirme que les irrégularités constatées dans les lotissements sont occasionnées par les chefs de quartier et le comité de lotissement.

Monsieur HOUNSOU Hotègni, Conseiller Municipal, remercie le comité qui à travailler sur le document présenté par le Maire et propose :

- Que le Maire monte une opération de recensement de tous les titres fonciers issus des différents lotissements de la ville ou de faire la demande au niveau de la Direction des Domaines ;
- Que le Maire recense tous les domaines publics de la ville.

Monsieur RADJI Akim, Chef du 1er Arrondissement demande au Maire de révéler l'identité des personnes qui se sont accaparées des domaines publics de la ville. Si ces dernières sont décédées, que leurs héritiers soient poursuivis devant les juridictions compétentes. Il recommande aussi au Maire de trouver un moyen pour sécuriser les documents fonciers de la ville.

Monsieur AGOSSOU ZOUNGNON, représentant la société civile, pris la parole en remerciant le Maire et l'a rassuré quant au soutien de la société civile pour mener la lutte jusqu'au bout. Ce dernier affirme que cette séance de reddition de comptes est exceptionnelle et qu'il souhaite que la Mairie mette à sa disposition le document présenté. Par la suite il recommande :

- Que la Mairie demande l'aide du Préfet pour retrouver les documents originaux des lotissements au niveau de la Préfecture ;
- Que la Mairie fasse l'effort de payer les cabinets géomètres pour que ces derniers mettent à disposition les documents fonciers qu'ils gardent par devers eux ;

- Que les cabinets géomètres qui refusent de déposer les répertoires et plans parcellaires soient traduits devant la Cour de Répression des Infractions Economiques et du Terrorisme (CRIET) ;
- Qu'un inventaire de tous les domaines attribués pour la réalisation des projets soit réalisé ;
- Que les présumés détourneurs de parcelles soient poursuivis devant les juridictions compétentes et leurs héritiers soient interpellés s'il s'avérait que ces derniers sont décédés.

Monsieur HOUNSINOU Jean dit qu'il apprécie énormément le thème choisi pour cette séance de reddition de comptes et encourage le Maire dans ses réformes. Il invite le Maire à continuer sur cette lancée et dit que si la réalisation des projets nécessite la démolition des bâtiments que le Maire n'hésite pas à donner son accord. Il recommande que le Maire entre en pourparlers avec le gouvernement pour sécuriser les frontières de Porto-Novo. Il souhaite également que les prochaines séances de reddition se fassent dans tous les arrondissements pour atteindre un plus grand nombre.

Monsieur KEKE Corneille dit que c'est la première fois qu'il assiste à une séance de reddition de comptes et qu'il est très heureux d'y participer. Il voudrait savoir si la Mairie doit à l'Institut Géographique National, sinon où se trouve le problème entre les deux institutions. Il dit avoir identifié une irrégularité dans la procédure du lotissement Akpoè-Houèto. Il affirme que la liste des

personnes à recaser devrait être affichée avant le recasement. Mais malheureusement cette liste n'a jamais fait l'objet d'affichage. De plus, il y a des personnes qui sont loties dans Akpoè-Houèto alors qu'ils n'ont pas acheté de parcelles dans ladite zone. Pour finir, il aborde le problème d'ouverture de voies dans le lotissement d'Akpoè-Houèto et il voudrait savoir comment les frais de lotissement sont gérés.

Monsieur HOUEDOUTO Akotchémè affirme que le plan cadastral fait par les colons existe et se trouve au niveau des archives nationales.

Monsieur ABOUDOU Djamiou, Troisième Adjoint au Maire voudrait savoir ce qu'est devenu le projet de transformation du permis d'habiter en titre foncier démarré depuis 2005.

Suite aux préoccupations émises, des éléments de réponses ont été apportées par le Maire, le Chef de Service Affaires domaniales et le représentant de l'Agence Nationale du Domaine et du Foncier.

Après avoir abordé les préoccupations de tous les intervenants le Maire a fait la promesse de prendre en compte toutes les recommandations et a clôturé la séance à 14 heures trente minutes.

La secrétaire de séance
MONWANOU J. Yannick

Annexe 11.4 : THEME : La Gestion De l'administration Municipale De Porto-Novo

Introduction

Dans le souci d'assurer la gestion quotidienne de la Municipalité et d'avoir une administration plus performante, des réformes ont été entreprises pour améliorer la gestion de l'administration municipale depuis 2015. A cet effet, une séance publique de reddition de comptes a été organisée par la Municipalité de Porto-Novo, le vendredi 27 décembre 2019 à la Maison des Jeunes de Porto-Novo sous le thème "**LA GESTION DE L'ADMINISTRATION MUNICIPALE DE PORTO-NOVO**". L'objectif est de rendre compte des réformes engagées depuis juillet 2015 pour améliorer le fonctionnement de l'administration municipale.

Cette séance publique a connu la présence effective des têtes couronnées, des élus locaux et municipaux, des organisations de la société civile, des structures déconcentrées, des cadres à divers niveaux. La liste de présence est jointe au présent rapport.

Ouverture des travaux

Ladite séance a démarré à 16h avec le mot de bienvenue et de salutation du Secrétaire Général de la Mairie, Monsieur Jules NOUTAÏ. Ce dernier a souligné qu'il Y'a deux ans que la Municipalité a pris l'habitude de rendre compte de ses actions à la population. Il remercie toute la population et affirme que leur participation massive à cette séance de reddition de compte témoigne de la priorité qu'elle accorde à la gestion des affaires de la ville. Il précise également que cette rencontre est une occasion pour les populations en quête d'informations d'échanger et les exhorte à suivre avec attention le déroulement des travaux.

Suite à l'ouverture de la séance par le Secrétaire Général, ce fut le tour du Maire de la ville de Porto-Novo, Monsieur Emmanuel D. ZOSSOU, de présenter son allocution. Ce dernier a démarré son allocution par la présentation du cadre légal de la reddition de compte et a souligné qu'il était très heureux de la participation active des Organisations de la Société Civile aux différentes activités de la Mairie de Porto-Novo.

Après avoir donné les raisons du choix du thème : "**Gestion de l'Administration Municipale de Porto-Novo**", le Maire a démarré la présentation par

l'objectif général qui est de rendre compte des réformes engagées depuis juillet 2015 pour améliorer le fonctionnement de l'administration municipale.

De façon spécifique, il s'agira d'informer la population sur les actions entreprises en vue de :

- Mettre de l'ordre dans le fonctionnement des directions ;
- Améliorer le fonctionnement des organes infra municipaux ;
- Rendre performant tous les services de la Municipalité ;
- Améliorer le service rendu à la population ;
- Favoriser la célérité dans les procédures administratives ;
- Améliorer le cadre de la gouvernance ;
- Favoriser la mobilisation des ressources à la hauteur des enjeux.

Après la présentation des objectifs, le Maire a exposé à l'assistance les raisons qui ont motivé la Municipalité a engagé des réformes pour améliorer la gestion quotidienne de l'administration municipale. Dans son exposé, il a fait comprendre que cette amélioration se concentre autour de plusieurs points :

- L'assainissement des ressources financières ;
- La restructuration de l'organigramme selon les besoins de la Municipalité ;
- L'élaboration du Manuel de Procédure Administrative, Financière et Comptable ;
- La gestion efficiente du personnel ;
- La formation du personnel ;
- L'élaboration du cadre organique et du plan de formation ;
- Le respect des textes de la décentralisation ;
- L'amélioration du service rendu à la population ;
- Le respect des procédures des marchés publics ;
- La prise en compte et le suivi des recommandations des audits FADeC depuis 2017.

Le développement dudit thème s'articule autour de trois grands points :

- Cadre légal de la reddition de compte ;
- Réformes administratives intervenues dans la municipalité ;
- Impacts des différentes réformes administratives.

S'agissant du premier point, le Maire a fait un bref aperçu des différentes lois et chartes qui régissent la tenue des séances publiques de reddition de comptes.

Abordant le deuxième point qui concerne les réformes administratives engagées, le Maire a fait comprendre à la population, dans sa présentation que le Conseil Municipal, dès sa prise de service en juillet 2015 a remarqué certains dysfonctionnements dans la gestion administrative de la Municipalité. Pour corriger ces irrégularités constatées des actions suivantes ont été menées :

o Au niveau de l'assainissement des ressources financières,

- L'installation du guichet unique pour centraliser toutes les recettes ;
- L'achat de logiciel pour la gestion du marché Ouando ;
- La mise en place d'un système pour sécuriser les ressources du Centre d'Enfouissement de Takon ;
- L'amélioration des tarifs des prestations des services de la DAFE et de la DST ;
- L'uniformisation des tarifs des prestations de l'Etat Civil de la Mairie et des cinq Arrondissements.

o Au niveau de la gestion efficiente des ressources humaines,

- La nomination des chefs de service par appel à candidature ;
- Le renforcement de la capacité des chefs de service et des chefs division par des formations portant sur plusieurs thématiques pour améliorer leur performance ;
- L'élaboration du cadre organique et du plan de formation,
- L'élaboration d'un organigramme qui répond aux besoins de la Municipalité.

Une autre réforme majeure engagée est l'amélioration des délais de traitement des mandats et le contrôle de ces derniers à plusieurs niveaux pour éviter leur rejet par le Receveur .

Le Maire dans sa présentation, affirme que ces réformes ont eu des impacts très positifs. Il s'agit entre autres de :

- L'augmentation des ressources FADeC ;
- La baisse drastique du taux de rejet des mandats par le receveur Percepteur ;
- L'amélioration des délais de traitement des mandats et de divers autres actes ;
- L'amélioration du service rendu à la population ;
- La célérité dans les procédures administratives.

Pour finir, il mentionne que depuis l'avènement des réformes la Municipalité n'a plus connu des cas de rejet d'arrêtés, ni de délibérations par la tutelle. Et que ces réformes ont permis à la Municipalité d'être plus performantes.

Suite à la présentation du Maire, les interventions de quelques participants ont été enregistrées.

Madame OUSSOU Christine, voudrait avoir des précisions par rapport à la nomination des Chefs de service par appel à candidature. Cette dernière voulait savoir si des agents externes à la Municipalité de Porto-Novo ont aussi participé à cet appel à candidature. Elle souhaite également que les réformes engagées pour améliorer la gestion du marché de Ouando soient élargies vers les autres marchés de la ville plus précisément le marché Kpétoukpinmèdé situé à Koutongbé.

Monsieur ADETONA Latif remercie le Maire de la ville de Porto-Novo pour sa détermination pour l'amélioration de la gestion administrative de la ville et demande aux Chefs de quartier d'avoir un regard sur les caniveaux de la ville.

TAHIROU Abdel-Aziz félicite le Maire pour l'initiative prise pour améliorer le fonctionnement de la Municipalité. Il ajoute que travailler sans un organigramme est très grave. Ce dernier souhaite également que le Maire explique aux élus locaux l'importance des ressources FADeC.

ABOUDOU Djamiou, Troisième Adjoint au Maire, suggère que le document présenté par le Maire soit

vulgarisé parce qu'il contient tous les compartiments du fonctionnement de l'administration municipale.

Suite aux préoccupations émises, des éléments de réponses ont été apportés par le Maire.

Après avoir abordé les préoccupations de tous les intervenants, le Maire a fait la promesse de prendre en compte toutes les observations et a clôturé la séance à 18h15 minutes.

La secrétaire de séance
C/SOMAMO
MONWANOU J. Yannick

Annexe 11.5 : Rapport Général de la reddition de comptes dans les arrondissements

Introduction

La reddition de comptes au niveau des arrondissements est la réponse du conseil Municipal aux sollicitations de la population qui a souhaité qu'à l'instar de celle qui se fait par le Maire de façon semestrielle. Elle répond également à un impérieux devoir de l'équipe municipale de faire le point des quatre années de gestion par les Chefs d'Arrondissement.

L'objectif général visé par ces séances de reddition de comptes est de rendre compte de toutes les actions effectuées au niveau de l'arrondissement. Spécifiquement il s'agira de :

- Rendre compte à la population des réalisations physiques, des faits d'Etat civil ainsi que des indicateurs de performance de l'arrondissement ;
- Communiquer sur les différents travaux achevés et en cours au sein de l'arrondissement ;
- Sensibiliser la population sur la nécessité d'entretenir le peu de réalisations faites par la Commune et le Gouvernement à travers le Programme d'Actions du Gouvernement.

Ces séances publiques ont connu la présence effective des têtes couronnées, des élus locaux et municipaux, des Organisations de la Société Civile, des cadres à divers niveaux. Les listes de présence sont jointes au présent rapport.

Ce rapport retrace le bilan des quatre années de gestion des chefs des 1er, 2ème, 3ème et 5ème arrondissements de Porto-Novo.

o Premier Arrondissement

L'an deux mil dix-neuf et le vendredi 22 novembre s'est déroulée à la Maison Internationale de la Culture, la première séance de reddition de comptes du 1er Arrondissement. La rencontre a démarré à 15heures15 minutes avec le mot de bienvenue et de salutation du Chef du 1er Arrondissement, Monsieur RADJI Akim. Ce dernier affirme qu'il est très heureux de rendre compte des actions menées à la tête du 1er arrondissement depuis sa prise de fonction en juillet 2015 en présence du Maire, de ses pairs et des Organisations de la Société Civile. Le fait que les populations soient venues nombreuses à cette séance publique, témoigne de la priorité qu'accordent ces dernières à la gestion des affaires de leur

arrondissement. Selon le Chef d'arrondissement, c'est une occasion d'échanger avec sa population avide de connaissance, de s'enquérir de ce qui a été réellement fait. Il les a ensuite exhorté à suivre avec attention sa présentation.

De sa présentation il ressort :

- Sur le plan administratif, que le premier Arrondissement occupe la première place en ce qui concerne les légalisations des actes, la vente des valeurs inactives depuis 2015. En effet, quatre cent quatre-vingt-douze mille neuf cent (492 900) timbres ont été vendus pour un montant de deux cent quarante-six millions quatre cent cinquante mille (246 450 000) FCFA.
- Sur le plan sécuritaire, l'arrondissement a pu bénéficier d'un commissariat d'arrondissement qui assure la quiétude de la population à travers un dispositif de sécurité de proximité.
- Sur le plan de la mobilité urbaine, plusieurs travaux ont été effectués. Il s'agit entre autres, du bétonnage et du pavage de la rue allant de Hlinkomey jusqu'à la mosquée centrale, de la rue Sadognon Houssa jusqu'à Ita Gogo, de la rue allant du Palais Royal du Roi KPOTOZOUNME jusqu'à Goukomey avec l'aménagement des places Sadognon et Goukomey ; du pavage et de l'assainissement de la rue allant de Bénin Voyage vers le marché Ahouangbo.

Le 1er arrondissement a bénéficié également d'un projet phare qui apportera plus de visibilité à la ville de Porto-Novo. Il s'agit du Projet Porto-Novo Ville Verte financé par l'AFD, le FFEM et la municipalité de Porto-Novo. Ce projet permettra de réaliser :

- l'aménagement d'une promenade et des haltes le long de la berge lagunaire ;
- l'aménagement des voies d'accès à la promenade et d'une partie du réseau de voiries des quartiers proches de la lagune ;
- la réhabilitation et l'aménagement de places traditionnelles.

A la suite de sa présentation, les interventions des participants ont été enregistrées. Les questions sont entre autres les suivantes :

- Où en sommes-nous pour la construction du nouveau siège de l'Hôtel de ville ;

- Quels sont les quartiers bénéficiaires du PAG dans le 1er Arrondissement ?
- Dans le quartier ACCRON, la voie d'accès au centre de traitement des tuberculeux est complètement dégradée. Quelles sont les actions menées par la Mairie pour remédier à la dégradation de cette voie qui crée beaucoup de désagrément à la population ?
- Effondrement d'un collecteur à la place Jean-Bayol ; quelles sont les dispositions prises par les services techniques de la Mairie pour la réparation de cet ouvrage ?
- Le caniveau qui passe devant la Mosquée centrale constitue un piège à homme et cause d'énormes dégâts à la population. Quelles sont les dispositions prises par les autorités de la ville pour l'aménagement dudit caniveau ?
- Chaque année nous observons pendant la saison pluvieuse le curage des caniveaux. Mais cette année, cette activité de curage n'a pas été réalisée. Pourquoi ? Il y a inondation un peu partout plus précisément dans le quartier Adjéounlè;
- Qu'en est-il de la gestion de l'éclairage public dans le 1er Arrondissement ? Tous les lampadaires sont en pannes ;
- Le Centre de Santé de Hassoukomey est en voie de disparition. Quelles sont les actions menées par la Municipalité pour éviter la fermeture dudit centre ?
- Quelles sont les causes de la suspension de la fête de Noël des enfants dans le 1er Arrondissement ?
- Qu'est-ce qui explique le non-paiement des primes relatives à la tenue des conseils d'arrondissement aux élus locaux ?
- La population désire comprendre ce qui se passe exactement avec le projet Porto-Novo Ville Verte.

Le Directeur des Services Techniques, Monsieur Evariste ADJAGBA et la CA1 ont pris la parole pour apporter des éléments de réponses aux différentes questions.

A la fin de ladite séance, **le Maire, Monsieur Emmanuel ZOSSOU** a pris la parole pour dire qu'il était très heureux de la manière dont la cérémonie s'est déroulée cet après-midi.

Il ajoute que, malgré l'obscurité, les participants ont attendu pour écouter la présentation du Chef d'Arrondissement jusqu'à la fin. C'est la preuve que

l'idée est bonne surtout qu'il y a eu beaucoup de questions.

Sur ce, le CA1 a clôturé la séance à 18 heures 53 minutes et a fait la promesse à sa population de prendre en compte toutes les recommandations.

o Troisième Arrondissement

L'an deux mil dix-neuf et le mardi 26 novembre à 16 heures 30 minutes s'est déroulée dans l'enceinte du 3ème arrondissement la séance de reddition de comptes du Chef d'arrondissement, **Monsieur AKIGBE Georges**.

D'entrée, le Chef du 3ème arrondissement a affirmé sa joie de se prêter à cet exercice que le Maire, **Monsieur Emmanuel ZOSSOU** a initié pour que la population à la base soit véritablement imprégnée des actions entreprises par l'actuelle équipe depuis 2015.

Après avoir remercié l'assistance de leur présence, ce dernier a procédé à la présentation de son bilan. De cette présentation on peut retenir, entre autres que de 2015 à 2019, le 3ème arrondissement a apporté en termes de légalisation c'est à dire la vente des timbres, plus de 100 millions de FCFA à la Mairie de Porto- Novo.

Il a ensuite abordé les réalisations de la Mairie au profit de la population qui se sont traduites par les travaux de construction, de pavage et de bétonnage de certaines voies de l'arrondissement. Il s'agit entre autres de la voie Zèbou-Honto-Centrale électrique de la SBEE, de celle de la CNSS-Parc Auto Pobè Gare sans oublier la voie Foun-Foun- Ecole Normale Supérieure. Il ajoute que plusieurs autres actions ont été menées dans le 3ème arrondissement durant les quatre années de sa gestion. Au nombre de ces actions nous pouvons énumérer :

- Les travaux de réhabilitation de dix (10) salles de classe plus laboratoire avec la fourniture de 250 tables et bancs au Lycée Béhanzin ;
- La construction du dispensaire par le projet PSDCC ;
- La construction de la maternité d'Oganla ;
- La construction de la clôture, de deux (2) latrines à quatre (4) cabines, la fourniture de 150 tables, bancs et de six (6) lave-main à l'Ecole Primaire Publique FCOOP (Oganla Sokè).

A la suite de sa présentation, plusieurs participants ont fait part de leurs préoccupations auxquelles les techniciens de la Mairie et le Maire Emmanuel ZOSSOU ont apporté des éléments de réponses. Il ressort de ces préoccupations ce qui suit :

- La question du paiement des primes des conseillers locaux ;
- La situation de l'emprise de rue (rue baptisée rue de l'injustice par la population riveraine) qui se trouve à côté du Complexe Scolaire La Rosette ;
- L'état de dégradation du pont Viaduc de Foun-Foun tokpa ;
- L'occupation du bas fond de Foun-Foun tokpa qui empêche l'écoulement des eaux de ruissellement ;
- La question du paiement des primes relatives aux sessions d'arrondissement qui se tiennent régulièrement.

Au terme de la séance, le Maire de la ville de Porto-Novo, Monsieur Emmanuel ZOSSOU s'est dit très satisfait de la manière dont la population a pris à bras le corps cette rencontre. Pour lui, ces séances de reddition de comptes dans les arrondissements viennent à point nommé, car elles permettent à la population d'être imprégnée des actes posés par les élus à la tête de la ville. Ce dernier affirme qu'il ressent un engouement de la part de la population dans la mesure où il y a plus de questions que la fois passée au 1er arrondissement. Il pense qu'on doit permettre aux citoyens et citoyennes de la ville de Porto-Novo de s'exprimer.

Le Chef du 3ème Arrondissement a clôturé la séance à 18 heures 45 minutes en promettant à sa base de tenir compte des recommandations.

o Cinquième arrondissement

Le vendredi 13 décembre 2019 à partir de 16 heures 15 minutes s'est déroulée dans l'enceinte du 5ème Arrondissement la séance de reddition de comptes du Chef d'Arrondissement, Monsieur Hyppolite AKPATA.

Après une brève présentation de son territoire, Monsieur Hyppolite AKPATA, Chef du 5ème Arrondissement a livré à la population venue massivement pour l'écouter le bilan de sa gestion. De sa présentation, il ressort qu'au plan administratif, plus précisément en ce qui concerne la légalisation

des actes, pour les quatre années, le 5ème arrondissement a vendu 361 540 timbres pour un montant de cent soixante-quatorze millions quatre-vingt-quinze mille (174 095 000) FCFA. Il ajoute que toujours dans la même période, le nombre de naissance déclaré est de vingt mille cinq cent six (20 506) contre huit cent soixante-huit décès. A en croire le CA5, cette performance n'a été possible que grâce à la participation active et au pragmatisme du personnel qui est toujours dévoué à la tâche.

Sur le plan de l'éducation plusieurs écoles primaires publiques et collèges ont bénéficié des travaux de réfections, de constructions et des dons en mobiliers. Il s'agit entre autres :

- Des travaux de réfection de six (6) salles de classe à l'Ecole Primaire Publique DOWA Ahlamè ; de quatre (4) salles de classe à l'Ecole Primaire Publique DOWA Dédomè ;
- Des travaux de construction d'un module de trois (3) salles de classe avec bureau et magasin à l'Ecole Primaire Publique Todowa ;
- De la fourniture de soixante-quinze tables bancs pour les apprenants avec six (6) chaises et quatre (4) tables pour les enseignants de l'Ecole Primaire Publique Akonaboè-Gbago et ceux de l'EPP Todowa ;
- De la fourniture de cinquante (50) tables bancs au CEG Dowa et au CEG de l'Unité.

Sur le plan sanitaire, on peut noter la construction de la clôture du centre de santé de Louho et celle du centre de santé de Dowa.

Le Chef du 5ème Arrondissement souligne qu'il a mené plusieurs autres actions. Il s'agit de :

- L'organisation des cours de vacances gratuit ;
- La distribution des prix aux meilleurs élèves pour la promotion de l'excellence ;
- La sponsorisation de Noël des enfants ;
- La construction de six (6) hangars et de huit (8) boutiques dans le marché Dondo ;
- Le pavage et l'assainissement de la voie d'accès au parc de Ouando ;
- Le reprofilage régulier des voies en terre des quartiers de l'arrondissement ;
- L'aménagement de la cour du siège de l'arrondissement ;

- La construction d'un module de six (6) salles de classes numériques moderne avec bureau et magasin à l'Ecole Primaire Publique Ouando-Klékanmè (ouvrage réalisé par l'Ambassade de Chine en collaboration avec le Fondation Adrien HOUNGBEDJI) ;

- La réhabilitation de la place publique de Tokpota Davo par la fondation MTN.

Suite à sa présentation, les interventions des participants ont été enregistrées. Il ressort de ces interventions ce qui suit :

- La prise en compte des sollicitations des chefs de quartier par le Maire et le Chef d'Arrondissement ;
- Le non-paiement des primes des élus locaux ;
- Les problèmes de lotissement dans le 5ème arrondissement ;
- L'inondation du Collège d'Enseignement Général de Ouando ;
- La défaillance de plusieurs lampadaires dans le 5ème arrondissement ;
- La situation de paiement et l'organisation des conseils de famille
- La question des taxes et impôts trop élevés.

Le Directeur des Services Techniques, le Chef du 5ème Arrondissement et le Maire ont apporté des éléments de réponses aux préoccupations des différents intervenants.

Pour finir le Maire de la ville de Porto-Novo, Monsieur Emmanuel ZOSSOU s'est dit très satisfait de la séance. Pour lui, c'est un exercice obligatoire prévu par les textes de la décentralisation qui stipule que tout élu, toute personne en charge d'une responsabilité a l'obligation de rendre compte de ses charges. Il souligne que la Municipalité de Porto-Novo a donc pris l'habitude de rendre compte de façon semestrielle à la population de toutes les actions menées. Il mentionne que, vu l'engouement et l'intérêt que certaines personnalités qui assistent à nos séances de reddition, la Société Civile et beaucoup de personnes ont demandé que la reddition de comptes soient élargies au niveau des arrondissements. Ce dernier affirme que les séances publiques de reddition de comptes permettent aux populations de s'exprimer et de présenter leurs préoccupations.

Le Chef du 5ème arrondissement a promis à sa base de prendre en compte toutes leurs préoccupations en vue d'améliorer sa gestion dans les mois à venir. Sur ce, la séance a été clôturée à 19heures 16 minutes.

o Deuxième Arrondissement

L'an deux dix-neuf et le lundi 30 décembre s'est déroulée dans l'enceinte du deuxième arrondissement la séance de reddition de comptes du Chef du 2ème Arrondissement, Monsieur VIAOUNDE Comlan Sylvestre. Ladite séance a démarré à 16heures 18minutes par les mots de bienvenue du CA2 à l'assistance. Ce dernier a présenté aux participants, les Conseillers Municipaux, les chefs de quartiers et leurs élus locaux les différentes réalisations effectuées dans son arrondissement. Il s'agit de :

- La fourniture de soixante-quinze (75) tables bancs plus six (06) chaises et quatre (4) tables pour enseignant au profit de l'Ecole Primaire Publique Sèdjèko ;
- La construction d'un module de trois (03) salles de classe plus bureau et magasin à l'Ecole Primaire Publique Sèdjèko ;
- La construction d'un module de trois (03) salles de classe plus bureau et magasin à l'Ecole Primaire Publique Houèto ;
- La construction d'un module de trois (03) salles de classe plus bureau et magasin à l'Ecole Primaire Publique Djègan-Daho plus un bloc de latrine à quatre (04) cabines par le PSDCC ;
- La construction de huit (08) boutiques dans le nouveau marché de Agbokou ;
- La réfection du siège du 2ème Arrondissement ;
- La fourniture de soixante-quinze (75) tables bancs plus six (06) chaises et quatre (04) tables pour enseignant au profit de l'Ecole Primaire Publique Houèto ;
- La fourniture de cinquante (50) tables bancs au profit du CEG Agbokou ;
- La fourniture de cinquante (50) tables bancs au profit du CEG Davié ;
- La fourniture de cinquante (50) tables bancs au profit du CEG Koutongbé.

Après la présentation du CA2 ; les préoccupations des participants ont été enregistrées.

Il ressort de l'intervention des participants ce qui suit :

- La fermeture du Centre de Santé Tchinvié depuis un moment ;
- L'insalubrité des pavés de Donoukin vers Dodji;
- L'état de délabrement avancé de l'Ecole Primaire Publique Tchinvié ;
- La question de la fermeture du Centre d'Enfouissement d'Ordures de Kandévié Radio-Hokon ;
- L'obscurité qui règne dans l'Ecole Primaire Publique Tchinvié ;
- La dégradation très poussée des voies d'accès à Zounkpa par les eaux de ruissellement pendant la saison pluvieuse ;
- La fixation des bornes la nuit sur certaines parcelles et l'enlèvement de celles-ci le lendemain matin pour d'autres sites dans les lotissements de Akpoè-Houèto ;
- La question de la demande du Chef du 2ème Arrondissement pour son aide auprès de la SBEE pour remettre les quartiers de Donoukin sous tension ;
- L'obscurité qui règne sur le tronçon du Cimetière municipal de Djègan Daho ;

- L'état dégradé de la clôture de l'Ecole Primaire Publique d'Attakè ;

- La question de l'inondation du collecteur d'eau de Donoukin-Zounkpa qui entraîne la mort des citoyens surtout des écoliers pendant la saison pluvieuse ;

- La question de réhabilitation de la voie Place Publique OLORY-TOGBE- MANDROU.

A la suite de ces interventions le CA2, les Conseillers Municipaux du 2ème Arrondissement et le Directeur des Services Techniques ont apporté des éléments de réponses aux diverses préoccupations des intervenants.

Le Maire de la ville de Porto-Novo remercie la population du 2ème Arrondissement pour l'intérêt qu'elle porte à la gestion de son arrondissement et réaffirme son engagement à accompagner le Chef du 2ème Arrondissement à prendre en compte toutes les préoccupations issues de cette séance pour une meilleure gestion les mois à venir.

La secrétaire de séance
MONWANOU J. Yannick

Table des matières

| | |
|--|---------|
| SOMMAIRE | 03 |
| Préambule | 05 |
| L'ÉQUIPE MUNICIPALE | 06 - 09 |
| 1. GOUVERNANCE POLITIQUE | 10 - 21 |
| A- Elections municipales | 11 |
| B- Election des membres de l'exécutif | 11 |
| C- Installation des commissions permanentes | 11 |
| D- Cérémonie de passation de service | 12 |
| E- Règlement intérieur du Conseil Municipal | 13 |
| F- Cérémonie d'investiture | 13 |
| DISCOURS DU MAIRE A L'OCCASION DE LA CEREMONIE D'INVESTITURE DU CONSEIL MUNICIPAL | 14 - 18 |
| G- Reddition de comptes | 19 - 20 |
| H- Affaires Juridiques | 21 |
| 2. GOUVERNANCE ADMINISTRATIVE | 22 - 33 |
| A- La boussole de la 3eme mandature : plan de développement municipal 2eme génération (2016-2020) | 23 |
| B- Restructuration de l'organigramme de la municipalité de Porto-Novo | 24 |
| C- Elaboration et adoption d'un Manuel de Procédures Administratives, Comptables et financières | 25 |
| D- Formation des élus et du personnel | 25 |
| E- Fonctionnement de l'administration municipale | 26 - 29 |
| F- Gestion des ressources humaines | 29 - 30 |
| RÉALISATIONS | 31 - 33 |
| 3. GOUVERNANCE TECHNIQUE | 34 - 41 |
| A- Construction et entretien des voies par la Commune | 35 |
| B- Construction de voies par l'Etat | 35 - 39 |
| C- Réalisations des feux tricolores dans la ville | 40 |
| D- Réalisations des panneaux de signalisations | 40 |
| 4. GOUVERNANCE ENVIRONNEMENTALE | 42 - 47 |
| A- Désensablement des rues | 44 |
| B- Gestion des déchets | 44 |

| | | |
|----|---|---------|
| | C- Gestion du Centre d'Enfouissement Technique (CET) à Takon | 45 |
| | D- Organisation des campagnes de salubrité | 45 |
| | E- Gestion des cimetières | 46 |
| | F- Urbanisme | 46 |
| 5. | GOVERNANCE ECONOMIQUE | 48 - 63 |
| | A- Assainissement et mobilisation des ressources financières .. | 49 |
| | B- Gestion du patrimoine de la ville de Porto-Novo | 49 |
| | C- Récupération des répertoires et plans actualisés | 50 - 51 |
| | D- Récupération des parcelles distraites | 51 |
| | E- Les finances | 52 - 57 |
| | F- Ressources des emprunts | 58 - 62 |
| 6. | GOVERNANCE SOCIALE | 64 - 71 |
| | A- Education, Jeunesse et Loisirs | 65 - 68 |
| | B- Projets communautaires | 68 - 71 |
| 7. | GOVERNANCE CULTURELLE | 72 - 81 |
| | A- Porto-Novo, Ville Créative de l'UNESCO de l'UNESCO dans le domaine des Arts | 73 |
| | B- Festival International de Porto-Novo | 75 |
| | C- Assistance aux initiatives culturelles | 76 - 77 |
| | D- Inventaire du patrimoine par le projet PaCTE | 79 |
| | E- Au plan des actions de valorisation du patrimoine | 80 |
| | F- Sauvegarde du patrimoine culture | 80 - 81 |
| | G- American Corner | 81 |
| 8. | COOPERATION DECENTRALISEE | 82 - 87 |
| | A- Communauté d'Agglomération de Cergy-Pontoise | 83 |
| | B- Communauté urbaine de Lyon (Ville de Lyon et Grand Lyon) .. | 83 |
| | C- Association Internationale des Maires Francophones (AIMF)... | 84 |
| | D- Etat d'Osun au Nigéria | 84 |
| | E- Ville de Montréal | 85 |
| | F- Nouvelles coopérations | 86 |
| 9. | CONCLUSION | 88 - 93 |

| | | |
|-----|--|-----------|
| 10. | ANNEXES | 94 - 175 |
| | Annexe 1 : FESTIVAL INTERNATIONAL DE PORTO-NOVO | 95 - 129 |
| | Annexe 2 : PROJET PORTO-NOVO VILLE VERTE | 130 - 133 |
| | Annexe 3 : PROJET DE MISE EN PLACE D'UN SYSTEME D'ADRESSAGE DANS LA VILLE DE PORTO-NOVO | 134 - 138 |
| | Annexe 4 : PROJET PILOTE DE TRI SEMI-MECANISE DES DECHETS SOLIDES MECANISES | 139 |
| | Annexe 5 : POINT DES PANNEAUX DE SIGNALISATIONS IMPLANTÉS DANS LA VILLE | 140 |
| | Annexe 6 : PROGRAMME D'URGENCE DE RÉFECTION DES PISTES RURALES, CAMPAGNE 2019-2020 LOT 14 | 141 - 143 |
| | Annexe 7 : ETAT DES RUES DANS LA VILLE DE PORTO-NOVO .. | 144 - 146 |
| | Annexe 8 : TABLEAU DES RESSOURCES FINANCIERES DE LA VILLE DE PORTO-NOVO DE 2015-2019 | 147 - 148 |
| | Annexe 9 : TABLEAU DES INVESTISSEMENTS REALISES SUR LES RESSOURCES TRANSFEREES A LA VILLE DE PORTO-NOVO PAR SECTEUR DE 2015-2019 | 149 - 153 |
| | Annexe 10 : ORGANIGRAMME DE LA MAIRIE | 154 - 159 |
| | Annexe 11 : REDDITION DE COMPTES | 160 - 175 |



Municipalité de Porto-Novo

BILAN DE MANDATURE 2015 - 2020